

Les facteurs influençant le choix de fréquenter un collège privé ou public

Rapport final d'un projet de recherche financé par l'Association
des collèges privés du Québec (ACPQ) et appuyé par la Fédération
des établissements d'enseignement privé (FEEP)

Pierre-Luc Gilbert Tremblay
Sophie Poirier
Collège Jean-de-Brébeuf

Alain Léger
Collège Marianopolis

Mai 2013

Tables des matières

TABLES DES MATIÈRES	I
REMERCIEMENTS	3
RÉSUMÉ	4
ABSTRACT	6
INTRODUCTION	8
OBJECTIFS DU PROJET	13
DÉROULEMENT DE LA RECHERCHE	16
PREMIÈRE PARTIE : SUIVI DE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES INSCRITS AU COLLÉGIAL PRIVÉ	16
SECONDE PARTIE : FACTEURS INFLUENÇANT LE CHOIX D'UN COLLÈGE	16
ANALYSE DES DONNÉES SECTION 1	18
DISTRIBUTION DES ÉTUDIANTS DE L'ÉCHANTILLON	18
RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON EN FONCTION DU PROGRAMME COLLÉGIAL CHOISI	23
MESURES DE RÉUSSITE	25
<i>En fonction du réseau de provenance au niveau secondaire</i>	25
<i>En fonction du sexe</i>	27
<i>En fonction de la langue maternelle</i>	33
<i>En fonction de la langue d'usage par rapport à la langue maternelle</i>	38
RÉSUMÉ DE LA SECTION 1	47
ANALYSE DES DONNÉES SECTION 2	48
DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES	48
<i>Répartition de l'échantillon selon la région de l'école secondaire</i>	50
LES FACTEURS MOTIVANT LE CHOIX D'UN COLLÈGE	53
<i>Étudiants se dirigeant vers un collège privé</i>	53
Résultats	53
Interprétation	55
<i>Étudiants se dirigeant vers un collège public</i>	57
Résultats	57
Interprétation	60
<i>Le choix de ne pas fréquenter le réseau collégial</i>	62
Résultats	62
LES AVANTAGES DU PRIVÉ, TELS QUE PERÇUS PAR LES ÉTUDIANTS	64
Résultats	64
Interprétation	66
LES CROYANCES ET PRÉJUGÉS CONCERNANT LE COLLÉGIAL	67
Résultats	67
Interprétation	69
IMPACT DU REVENU PARENTAL SUR LE CHOIX DU COLLÈGE ET SUR LES MOTIVATIONS SOUS-JACENTES À CE CHOIX	74
MOTIVATIONS EN FONCTION DU REVENU PARENTAL	77

<i>Les élèves ayant choisi le privé</i>	77
<i>Les élèves ayant choisi le public</i>	77
<i>Motivation chez les élèves issus de familles gagnant moins de 80 000 \$</i>	80
<i>Élèves issus de familles gagnant moins de 80 000 \$, mais ayant choisi un collège privé</i>	80
<i>Élèves issus de familles gagnant moins de 80 000 \$, mais ayant choisi un collège public</i>	81
LANGUE MATERNELLE	85
<i>Impact de la langue maternelle sur le choix d'un collège et sur les motivations de ce choix</i>	85
Choix du réseau en fonction de la langue maternelle des élèves	85
<i>Les motivations en fonction de la langue maternelle</i>	86
Les élèves ayant choisi le privé	86
Les élèves ayant choisi le public	87
ÉTUDIANTS À BESOINS SPÉCIAUX	90
IMPACT DU LIEU DE NAISSANCE (DE L'ÉLÈVE ET DES PARENTS) SUR LE CHOIX DU COLLÈGE	92
<i>Lieu de naissance des parents</i>	92
<i>Lieu de naissance des élèves</i>	94
<i>Interprétation</i>	95
IMPACT DU SUCCÈS SCOLAIRE SUR LE CHOIX DE L'INSTITUTION COLLÉGIALE	97
IMPACT DE L'INSTITUTION FRÉQUENTÉE PAR LES PARENTS SUR LE CHOIX DE L'ENFANT	100
Choix du réseau d'études collégiales en fonction de la fréquentation du privé ou non par les parents	100
IMPACT DU NIVEAU DE SCOLARITÉ DES PARENTS SUR LE CHOIX DE L'ÉLÈVE	103
Choix du réseau d'études collégiales en fonction des études universitaires ou non des parents	103
DIFFÉRENCES SUR LES MOTIVATIONS SELON LE PROGRAMME D'ÉTUDES	106
Choix du réseau d'études collégiales en fonction du type de programme collégial retenu	106
<i>Étudiants ayant choisi le privé</i>	106
<i>Étudiants ayant choisi le secteur public</i>	108
<i>Interprétation</i>	109
PORTRAIT DES FACTEURS MOTIVANT LES ÉLÈVES RAPPORTANT AVOIR LONGTEMPS HÉSITÉ	110
<i>L'importance des facteurs pour les élèves hésitant, mais choisissant le public</i>	111
<i>L'importance des facteurs pour les élèves hésitant, mais choisissant le privé</i>	115
PLAN D'AVENIR	118
<i>Choix de l'université suivant le choix d'aller dans un collège privé et public</i>	118
<i>Choix du domaine de travail futur en fonction du choix de réseau collégial</i>	122
CONCLUSION	124
PREMIÈRE SECTION DE L'ÉTUDE	124
SECONDE SECTION DE L'ÉTUDE	127
<i>Les facteurs motivant le choix du collège</i>	127
<i>Les avantages du privé, tels que perçus par les étudiants</i>	132
<i>Les croyances et préjugés</i>	133
<i>La langue</i>	134
<i>L'influence des parents</i>	135
<i>L'influence des caractéristiques propres aux étudiants</i>	138
<i>La clientèle hésitante</i>	139
<i>Les plans d'avenir des étudiants</i>	141
RÉFÉRENCES	143
ANNEXE I : QUESTIONNAIRE	145

ANNEXE II : IMPACT DU COURS DE MATHÉMATIQUE (TS) SUR L'INSTITUTION ET SUR LE PROGRAMME CHOISI.....	161
ANNEXE III : TABLEAUX RÉSUMÉ DES RÉSULTATS	164
ANNEXE IV : RÉPONSES AUX QUESTIONS DE RECHERCHE	168

Remerciements

Nous tenons d'abord à remercier l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ) de la subvention accordée pour ce projet. Cette subvention, obtenue à l'hiver 2011 dans le cadre du programme de recherche et d'expérimentation pédagogique (PREP), a permis de jeter les bases d'une étude qui s'échelonne sur plusieurs années. Ce projet est réalisé par une équipe de recherche impliquant un enseignant du collège Jean-de-Brébeuf (Pierre-Luc Gilbert Tremblay), un autre du collège Marianopolis (Alain Léger) et une professionnelle du collège Jean-de-Brébeuf (Sophie Poirier). Nous tenons à remercier la direction de ces collèges de nous avoir confié le mandat de mettre sur pied ce projet. Un merci particulier à M. Richard Guay et à M. Guy Forgues pour leur étroite collaboration à cette première partie du projet.

Nous tenons aussi à remercier la Fédération de l'enseignement des écoles privées (FEEP) de leur collaboration à la première partie de ce projet, plus spécialement Mme Nancy Brousseau et M. François Mailloux pour leur collaboration au projet. Merci également aux écoles secondaires qui ont accepté de nous recevoir lors de la phase de construction du questionnaire et qui nous ont permis d'effectuer la première récolte de données préliminaires (Collège de Montréal, Séminaire de Sherbrooke, Collège Jean-Eudes, Collège Jean-de-Brébeuf et Collège Sainte-Anne-de-Lachine).

Un merci spécial est destiné aux élèves qui ont accepté de participer à cette recherche. Nous espérons que le temps investi vous a été profitable, tant au plan personnel qu'au plan scolaire.

Résumé

D'une part, peu d'études se sont penchées sur les performances des élèves au collégial privé, quel que soit leur réseau secondaire de provenance (public ou privé). D'autre part, peu d'études officielles ont recensé les facteurs qui influencent la décision de choisir un collège chez les élèves fréquentant une école secondaire privée. La présente étude, effectuée en deux volets, a donc comme objectif principal de connaître **les raisons et les motivations des jeunes issus du secondaire privé à choisir une institution collégiale privée ou publique**. L'objectif secondaire de cette étude est de **recueillir et d'analyser l'information relative au succès scolaire des élèves fréquentant le collégial privé en relation avec leur réseau de provenance au secondaire (public ou privé) et divers facteurs (ex. : langue maternelle, langue d'usage...)**

La première collecte de données ciblait cet objectif secondaire. Les données en provenance de 10 collèges privés ont été récoltées à l'automne 2011. Ces données comprenaient la Cote R, les taux de réussite, le programme collégial choisi, le sexe, la langue maternelle et l'école de provenance. Des comparaisons ont ensuite été effectuées à l'intérieur des différents programmes collégiaux préuniversitaires sur les mesures de réussite selon le sexe et la langue maternelle. Les résultats montrent que pour les programmes préuniversitaires, les élèves provenant du secondaire privé obtiennent globalement de meilleurs résultats. Cet avantage est davantage marqué chez les garçons francophones. Par ailleurs, la différence de performance entre les garçons et les filles est fortement atténuée chez les élèves en provenance du secondaire privé. Les données recueillies ont aussi démontré que les élèves francophones performant significativement moins bien que leurs confrères anglophones et allophones, quel que soit le réseau de provenance secondaire de ces deux derniers groupes. Très peu de différences significatives ont été observées dans les résultats des étudiants des programmes techniques, hormis un avantage en ce qui concerne la Cote R des garçons provenant du réseau public.

La seconde collecte de données a été effectuée auprès de 25 écoles secondaires privées francophones. Au total, 2560 élèves ont répondu au questionnaire. Les analyses

ont été effectuées en comparant les élèves sur la base du choix du collège (public ou privé). Les élèves qui ont choisi un collège privé comme futur lieu d'étude identifient la qualité de la formation, la renommée du collège, le choix de programme d'études, la langue d'enseignement et l'accessibilité par transport en commun comme facteurs importants dans leur décision. Pour les élèves ayant choisi le collégial public, la langue d'enseignement, la qualité de la formation, le choix de programme d'études, la proximité de la résidence avec le collège et l'accessibilité par transport en commun sont les raisons jugées importantes. Questionnés sur les avantages qu'ils perçoivent à fréquenter un collège privé, les élèves ayant choisi un collège privé croient davantage qu'ils proposent une atmosphère plus propice à l'étude, que les professeurs sont plus disponibles et que les élèves sont plus motivés. De plus, ils estiment que les collèges privés offrent une meilleure préparation aux études universitaires et qu'ils dispensent une meilleure qualité d'enseignement. En ce qui concerne les croyances et les préjugés, les élèves ayant opté pour le collégial privé sont davantage en accord avec les énoncés selon lesquels les cours sont plus exigeants, la compétition est plus grande et les élèves allant au collégial privé sont motivés par l'ambition et la réussite personnelle.

Le lieu de naissance influence visiblement le choix du collège : la proportion d'élèves allant vers le privé n'est que de 20 % pour les élèves nés en Amérique du Nord. Ce taux passe à 31 % pour ceux nés en Europe et 46 % pour ceux nés en Asie. Ces données vont de pair avec celles concernant la langue maternelle. En effet, les élèves allophones et anglophones choisissent davantage les collèges privés que les élèves francophones. La performance scolaire joue aussi un rôle, car les élèves ayant une moyenne générale supérieure à 80 % fréquenteront davantage les collèges privés.

La répartition des élèves (privé vs public) selon les caractéristiques parentales ou familiales a aussi été analysée. Les collèges privés attirent davantage les élèves qui ont au moins un parent né à l'extérieur du Canada ainsi que les élèves de parents ayant fréquenté un collège privé dans le passé. Un revenu familial plus élevé augmente aussi les probabilités de choisir un collège privé. Ces données laissent supposer que l'influence des parents joue un rôle plus important que ce que suggèrent les réponses des étudiants dans cette étude.

Abstract

Very few studies have been conducted regarding private college students' performances, regardless of their public or private-sector origins. Furthermore, few official studies have made an inventory of factors that influence private high school students when choosing a college. Therefore, the main objective of this study is to learn about **private high school students' reasons and motivations to choose a private or public college**. The second objective is to **collect and analyze information regarding private colleges' students' performances as it relates to their coming from a public or a private high school, as well as other factors**.

The first data collection addressed this second objective. Data from ten private colleges was gathered during the fall of 2011. The information includes R scores, success rates, program chosen, gender, mother tongue and school of origin. Pre-university programs' success measures were compared separately by gender and mother tongue. Results show that overall, in regards to pre-university programs, students graduating from private schools get better results. This advantage is significant for French-speaking boys. However, performance differences between boys and girls coming from private schools are greatly diminished. The data also showed that, notwithstanding whether they came from private or public schools, anglophone and allophone students perform significantly better than francophone students. Very few notable differences have been observed among technical-program students' results, besides an advantage for boys from the public system regarding their R score.

The second data collection was gathered from twenty-five private francophone high schools. A total of 2,560 students answered the survey. Analyses were performed by comparing students on their choice of college (public or private). Students who decided to attend a private college pointed out to the quality of education, the college's reputation, the choice of program, the language used and the accessibility by public transit as important factors in their decision. Students having opted for a public college identified language used, quality of education, program choice, proximity to one's home and accessibility by public transit as important factors. When asked about the perceived

advantages of private colleges, students who chose a private college answered that they offer an atmosphere that is more conducive to studying, that teachers are more available and that students are more motivated. Furthermore, they believe that private colleges offer a better preparation for university studies and that they offer a higher quality of education. As far as beliefs and preconceptions are concerned, students who chose a private college are more inclined to agree with statements implying that students attending a private college tend to be motivated by ambition and personal success, that classes are more demanding or that the educational environment is more competitive.

Place of birth clearly influences the choice of selecting a college: among the students who decided to enroll in a private college, 19% were born in North America, 31% were born in Europe and 46% in Asia. These numbers go hand in hand with the data regarding mother tongue; allophone and anglophone students do chose to attend a private college in a greater proportion than francophone students. Academic performance also plays a role, as students with an academic average higher than 80% will attend private colleges in a larger proportion.

Students distribution (private vs public) was also analyzed through parental or family attributes. Private colleges have a greater attraction effect for students who have at least one parent who was born outside of Canada, as well as students whose parents have previously attended a private college. A higher family income also increases the probability of students attending a private college. This data suggests that parents play a more important role in the decision to choose a college than what students care to admit.

Introduction

Le système scolaire québécois offre plusieurs possibilités lorsque vient le temps de poursuivre des études postsecondaires. L'une de celles-ci est d'opter pour des études collégiales permettant d'obtenir une formation soit préuniversitaire, soit technique pour accéder au marché du travail. Parmi les institutions offrant ces programmes, une alternative existe : choisir un collège privé ou public. Cet éventail de possibilités implique que les élèves terminant leur 5^e secondaire choisissent un programme d'études et une institution en fonction de plusieurs critères. Parmi ceux-ci, il y a bien sûr la proximité du collège, le choix que font les amis immédiats, les ressources financières dont l'élève dispose ainsi que le choix de la carrière visée. Ces facteurs ne sont qu'une partie de la multitude d'autres qui demeurent actuellement inconnus. Nous proposons de réaliser une recherche visant à explorer ces motivations.

La compréhension des mécanismes qui incitent le jeune à choisir un cégep passe nécessairement par l'analyse d'un certain nombre de données, autant qualitatives que quantitatives. Il est important de se pencher sur ces variables dans un contexte où la clientèle future des collèges privés se fait plus rare. Le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (2010) prévoit qu'en 2020, au terme de la baisse démographique actuelle, les collèges privés auront un effectif étudiant amputé de 19 %. Présentement, au secondaire, le secteur privé récolte 18 % de la clientèle québécoise, contre seulement 7 % au niveau collégial (MELS, 2008). Cette différence de 11 % suggère qu'un nombre important d'élèves inscrits au secondaire privé font le choix d'aller au collégial public. Aucune donnée disponible à l'heure actuelle ne permet d'expliquer clairement cette différence. La présente étude permettra de brosser un portrait plus exact de la situation actuelle dans l'ensemble des collèges privés membres de l'ACPQ (Association des collèges privés du Québec).

En ce qui a trait aux raisons et motivations qui poussent les jeunes du secondaire privé à poursuivre leur parcours scolaire au collégial privé, nous n'avons recensé aucune étude qui se penche directement sur cette question. Parallèlement, les raisons qui poussent les diplômés du secondaire à quitter l'école privée au profit d'un établissement

collégial public sont encore majoritairement inconnues. Le peu de données que nous avons provient de recherches visant à déterminer les facteurs ayant influencé un élève dans son choix de collège, sans différencier qu'il soit public ou privé. Lors d'un colloque organisé par l'AQPC (Association québécoise de pédagogie collégiale), Terrill et Ducharme (1994) ont présenté un sommaire des résultats recueillis lors de la passation du questionnaire « Aide-nous à te connaître », administré à 18 000 étudiants et étudiantes nouvellement admis au collégial (privé et public). On y apprend que les principaux facteurs qui motivent les diplômés du secondaire dans leur choix d'un collège sont les programmes d'études (76,5 %), la réputation du collège (42,5 %) et la proximité de l'établissement de leur lieu de résidence (36,2 %). Ces raisons devancent toujours assez largement la qualité des lieux (26,2 %), la qualité des activités parascolaires, culturelles et sportives (22,3 %) et le désir de demeurer chez les parents (15,6 %). Bien qu'intéressante, cette étude ne rend toutefois pas compte de nombreux facteurs qui peuvent s'avérer importants dans le choix des élèves.

Quelques études se sont intéressées aux facteurs influençant le choix de collège fait par les finissants des écoles secondaires américaines. Bien que ce choix soit très différent de celui d'un cégep, des facteurs semblables peuvent quand même influencer ces élèves. Canale et coll. (1996) rapporte que des « professeurs excellents » et des « programmes d'études particuliers » sont classés comme étant les facteurs les plus importants influençant la décision des élèves. D'autres facteurs comme la réputation de l'établissement, les coûts, la disponibilité des professeurs sont classés comme relativement importants, alors que d'habiter près de l'institution, la taille de l'institution, les activités parascolaires, les compétences des professeurs ou leur niveau de popularité sont identifiés comme peu importants. Pour leur part, Coccari et Javalgi (1995) ont montré que la qualité des facultés, le type de programme, les droits de scolarité, la variété de l'offre et le type d'enseignement en classe avaient la plus haute moyenne d'importance parmi 20 caractéristiques citées dans l'étude. Plusieurs sources mentionnent aussi les parents comme source importante d'influence (Dixon et Martin, 1991; Flint, 1992; Carnegie Report, 1986)

D'autres facteurs, comme le désir d'étudier dans une langue autre que celle du

secondaire, la perception qu'une Cote R peut être plus élevée dans une institution plutôt que dans une autre, l'influence parentale, celle des amis, les coûts liés aux études, influencent probablement la décision de choisir un collège privé ou public. Il existe donc une panoplie de facteurs que notre étude entend explorer et qui n'ont, à ce jour, fait l'objet d'aucun recensement à l'échelle provinciale.

Une des forces de notre projet est non seulement d'évaluer ce qui a poussé les élèves allant au collégial privé à choisir une institution particulière, mais aussi de recenser les facteurs qui ont favorisé le choix d'un collège public chez certains. Nous connaissons donc le point de vue de ceux qui ont choisi de quitter le milieu privé. De plus, nous serons en mesure de discerner les motivations de ceux qui quittent le réseau collégial au profit de la formation professionnelle ou du marché du travail.

La perception entretenue par la population générale quant aux avantages et désavantages du réseau privé est peu connue. Selon un sondage, effectué en août 2010 par la firme Léger marketing pour le compte de la FEEP (Fédération des établissements d'enseignement privés), la population perçoit positivement la présence du réseau privé dans le paysage québécois de l'éducation. Ils jugent que le réseau privé offre un meilleur encadrement aux élèves (78 %), mais qu'il dessert surtout l'élite (56 %). Toutefois, l'ampleur des frais de scolarité au secondaire privé demeure méconnue. Malgré cela, 30 % des parents ayant choisi l'école publique affirment que ce coût ne représente pas un obstacle majeur. (Léger Marketing, 2010).

Cette dernière étude soulève une importante question en ce qui concerne les avantages réels qu'offre le réseau secondaire privé. Bien que la population perçoive un meilleur encadrement (Léger marketing, 2010), peu de données appuient réellement l'avantage qu'offre le fait de fréquenter un établissement privé par rapport au réseau public. Le Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie de l'Université du Québec à Montréal a publié récemment un rapport qui se penche sur la question de la transition du secondaire au postsecondaire des étudiants canadiens (Diallo, 2009). Cette étude, menée à l'échelle pancanadienne, recense brièvement les principaux enjeux susceptibles d'influencer le passage du secondaire au collégial, de même que l'impact de ces facteurs sur la diplomation dans les cégeps québécois. L'arrimage

secondaire-collégial y est traité sous les angles linguistique et socioéconomique, avec une insistance marquée sur les inégalités dans le parcours des élèves. Diallo rapporte qu'au Québec, le taux de transition du secondaire au collégial préuniversitaire variait considérablement en fonction de la langue parlée par les élèves. Ce taux était de 38,8 % chez les élèves francophones, comparativement à 60,7 % chez les étudiants anglophones et à 68,5 % chez les allophones. Si la référence au phénomène linguistique n'est pas sans intérêt pour notre étude, il n'est malheureusement pas fait mention de la provenance des étudiants (écoles secondaires privées ou publiques).

Une autre étude menée par deux chercheurs (Vezeau et Bouffard, 2007) examine le rôle des caractéristiques du système motivationnel des élèves dans un passage réussi du secondaire au collégial. On y apprend entre autres que l'influence des amis joue un rôle important dans l'intention manifestée par les jeunes de poursuivre des études collégiales. L'échantillon étudié par ces chercheurs fait aussi ressortir que les élèves qui s'inscrivent au cégep ont, dans l'ensemble, des parents plus scolarisés que ceux qui choisissent de ne pas s'y inscrire. Encore ici, les chercheurs n'explorent pas l'impact de la fréquentation d'une école privée sur le succès scolaire des élèves.

Selon un rapport de la Fédération des cégeps (1998), les principaux facteurs influençant la réussite au collégial sont le dossier scolaire préalable de l'étudiant, le rendement scolaire au secondaire, la valeur attribuée au diplôme, la motivation aux études, la cohérence des programmes d'études et de l'intervention pédagogique ainsi que les conditions socioéconomiques, telles que l'origine sociale, l'âge, les difficultés économiques et le temps alloué au travail rémunéré. Il n'est toutefois jamais fait mention de la fréquentation du réseau privé.

Il est étonnant de constater qu'aucune étude n'explore l'impact de la fréquentation du réseau privé sur le succès scolaire au niveau postsecondaire, surtout si l'on tient compte du fait que les notes du secondaire sont de forts indicateurs de succès au collégial (Ragusich et Akhras, 2000). Une meilleure connaissance de l'impact de ce facteur est importante non seulement pour le réseau secondaire privé, mais aussi pour l'ensemble de la population qui cherche à faire un choix entre le secondaire privé et public.

En résumé, les études présentées jusqu'à maintenant s'appliquent toutes à l'ensemble du réseau collégial et ne ciblent pas de façon explicite les institutions privées. L'enquête que nous proposons de réaliser est la première à se **concentrer exclusivement sur les raisons et les motivations des jeunes issus du secteur privé qui s'appêtent à s'inscrire au collégial.**

Le second objectif de cette étude est de **recueillir et d'analyser l'information relative au succès scolaire des étudiants fréquentant le collégial privé.**

Bref, nous croyons que les résultats de cette étude pourront servir les besoins de l'ensemble des institutions privées du Québec, en plus d'informer l'ensemble de la population sur les avantages de l'enseignement privé au Québec.

Objectifs du projet

Le présent projet a deux objectifs principaux. Le premier objectif consiste à analyser et comparer le succès scolaire en lien avec la provenance des élèves au niveau secondaire. Afin de réaliser cette partie du projet, des données ont été amassées à l'automne 2011 concernant la Cote R et les taux de réussite des élèves admis dans les différents collèges privés de la province ayant accepté de participer à ce projet. Les autres données récoltées incluaient le programme d'études, le lieu de naissance et la langue maternelle. La question de recherche de cette première section est donc : **existe-t-il une différence entre les élèves en provenance du secondaire public ou privé en ce qui a trait à la performance scolaire au collégial privé?** Les données recueillies permettent aussi de répondre à certains objectifs secondaires, par exemple de déterminer s'il existe une différence de performance scolaire basée sur le sexe ou sur la langue.

Ces données ont permis de fournir aux écoles secondaires ayant participé au projet un petit rapport détaillé de la performance de leurs élèves au collégial privé. Ces données étaient déjà présentes dans les différents systèmes informatiques des collèges privés. Un court rapport anonyme a été produit et envoyé aux écoles secondaires ayant participé au projet. Ce bref rapport permet de brosser un portrait plus juste du succès scolaire de leurs anciens élèves dans le réseau des collèges privés.

Le second objectif de ce projet de recherche est d'analyser **les facteurs influençant la décision d'aller vers un collège privé ou public**. Les données concernant les facteurs motivant le choix du collège seront donc au centre de ce rapport de recherche. Elles seront toutefois mises en relation avec plusieurs autres données (caractéristiques des élèves, des parents et du projet d'études) afin de nuancer les résultats généraux et de répondre à notre objectif secondaire.

Par la suite, les **avantages perçus** par les élèves du secondaire privé et **les croyances et perceptions** qu'ils ont à l'égard des collèges privés ont été étudiés. Une analyse comparative a été effectuée afin de déterminer s'il existe des différences significatives entre les élèves choisissant le réseau privé et ceux choisissant le réseau public pour leurs futures études collégiales.

Outre ce portrait global de la situation, un certain nombre de données sociodémographiques ont aussi été amassées afin de répondre à des questions plus spécifiques. Ces différentes questions ont guidé la construction du questionnaire et constituent les objectifs secondaires du second volet de cette recherche :

- 1- Est-ce que les élèves provenant de familles plus aisées s'inscrivent davantage dans les cégeps privés que les élèves provenant de familles de la classe moyenne?
- 2- Existe-t-il une différence en ce qui a trait aux raisons motivant le choix d'aller dans un collège public ou non entre les élèves ayant le français comme langue maternelle et ceux ayant une autre langue maternelle?
- 3- Est-ce que les étudiants à besoins spéciaux vont davantage vers les collèges privés que ceux ne faisant pas partie de ce groupe?
- 4- Est-ce que le lieu de naissance (parents et élèves) influence le choix d'un collège privé ou public?
- 5- Est-ce que le succès scolaire au secondaire incite davantage les élèves à choisir les collèges privés?
- 6- Est-ce que les enfants de parents qui ont eux-mêmes fréquenté un collège privé sont plus susceptibles de le fréquenter à leur tour?
- 7- Est-ce que le niveau de scolarité des parents influence le choix d'un collège privé ou public?
- 8- Existe-t-il des différences quant aux raisons motivant le choix d'un collège privé ou public chez les élèves qui optent pour un programme préuniversitaire ou un programme technique?
- 9- Chez les élèves hésitant beaucoup à faire leur choix d'un collège, quelles sont les raisons clés qui leur permettent de prendre une décision sans appel concernant leur institution postsecondaire (privée ou publique)?
- 10- Est-ce que les élèves optant pour les institutions privées hésitent moins à choisir leur collège que ceux allant vers le public?
- 11- Quelles sont les principales raisons évoquées par les élèves pour justifier le choix de ne pas s'inscrire au collégial?

12- Quelles sont les universités que cherchent à fréquenter les élèves allant au collégial privé? Ces universités sont-elles les mêmes pour les étudiants qui fréquenteront le collégial public?

13- Quels sont les domaines dans lesquels veulent travailler ceux qui quittent le réseau collégial?

Pour un bref aperçu des réponses, voir l'annexe IV.

Déroulement de la recherche

Première partie : suivi de la réussite des élèves inscrits au collégial privé

À l'automne 2011, les chercheurs ont sollicité la participation de tous les collèges privés du Québec. Les collèges devaient nous faire parvenir deux fichiers tirés des systèmes informatiques CLARA ou COBA selon le cas. Les deux fichiers devaient contenir les informations suivantes pour chaque étudiant admis à l'automne 2010 : la date de naissance, le sexe, le programme d'études, la langue maternelle et la langue d'usage ainsi que l'école secondaire de provenance. Des données concernant la réussite scolaire de chaque élève devaient aussi être envoyées (Cote R et pourcentage de cours réussis). Dix collèges ont répondu à la demande. À la suite de la réception de ces données, une mise en commun des différents fichiers a été effectuée et une base de données globale a été confectionnée pour le besoin des analyses.

Différentes comparaisons ont été effectuées pour analyser l'information relative au succès scolaire des élèves inscrits dans les institutions collégiales privées. Ces comparaisons ont été effectuées sur plusieurs variables, comme le réseau de provenance (public ou privé), le sexe, la langue maternelle et la langue d'usage. Des analyses de variance (ANOVA) ainsi que des tests t pour échantillons indépendants ont été effectués selon le cas.

Seconde partie : facteurs influençant le choix d'un collège

Dès l'automne 2011, les chercheurs ont mis en branle le protocole qui a conduit à la collecte des données auprès des écoles secondaires privées. Cette phase du projet nécessitait de contacter les 125 écoles qui font partie de la FEPP. Dans un premier temps, Mme Nancy Brousseau, coordonnatrice des services pédagogiques à la FEPP, est entrée en communication avec les responsables des institutions pour leur rappeler l'importance de participer activement à ce projet. Par la suite, un courriel a été envoyé à chaque école pour réitérer la demande de l'équipe de recherche avec, comme pièce jointe, la déclaration de confidentialité des chercheurs et le formulaire de consentement destiné aux

élèves. À cette occasion, les paramètres inhérents à la passation du questionnaire électronique ont été explicités. Chaque école participante devait nous faire parvenir le nom de la personne responsable de l'organisation de la passation du questionnaire. Un site Internet spécialisé dans la conception de sondage (Survey Monkey) a été mis à contribution pour amasser les données auprès des élèves du secondaire. Nous référons le lecteur au document Gilbert-Tremblay et coll. (2011) pour connaître la procédure utilisée lors de la création du questionnaire. Ce dernier est aussi placé en annexe I.

À la suite de la réponse positive de plusieurs écoles secondaires, la collecte de données a été mise en branle. Elle s'est déroulée entre le 9 avril et le 11 mai 2012. Par la suite, des analyses ont été effectuées pour répondre aux principaux objectifs et aux questions secondaires énumérés plus haut. Chacune des analyses sera détaillée plus loin et une interprétation sera donnée afin de mieux comprendre le profil de réponse. L'ensemble des analyses statistiques a été effectué grâce au logiciel SPSS.

Analyse des données section 1

Distribution des étudiants de l'échantillon

Les données obtenues de la part des collèges privés participants à l'étude incluent les élèves nouvellement inscrits dans ces institutions à l'automne 2010. Les collèges ayant répondu favorablement à la demande de participation au projet sont les suivants : Collège Mérici, Campus Notre-Dame-de-Foy, Collège André-Grasset, Collège Jean-de-Brébeuf, Marianopolis College, Collège O'Sullivan Québec, Collège Lasalle, Collège Laflèche et le Séminaire de Sherbrooke. Il est à noter que l'exactitude des données est tributaire des collèges qui les ont envoyées. Les données retenues ont été celles pour lesquelles nous avons une école de provenance et une mesure de réussite (Cote R ou taux de réussite).

Les données présentées dans le tableau 1 montrent la répartition des étudiants de l'échantillon selon le sexe pour chacun des cégeps ayant répondu favorablement à nos sollicitations. L'échantillon total (n = 4121) contient davantage de filles (2255) que de garçons (1866). Aux fins de regroupement, les zones autres que Montréal et Québec ont été étiquetées « Région ».

Tableau 1

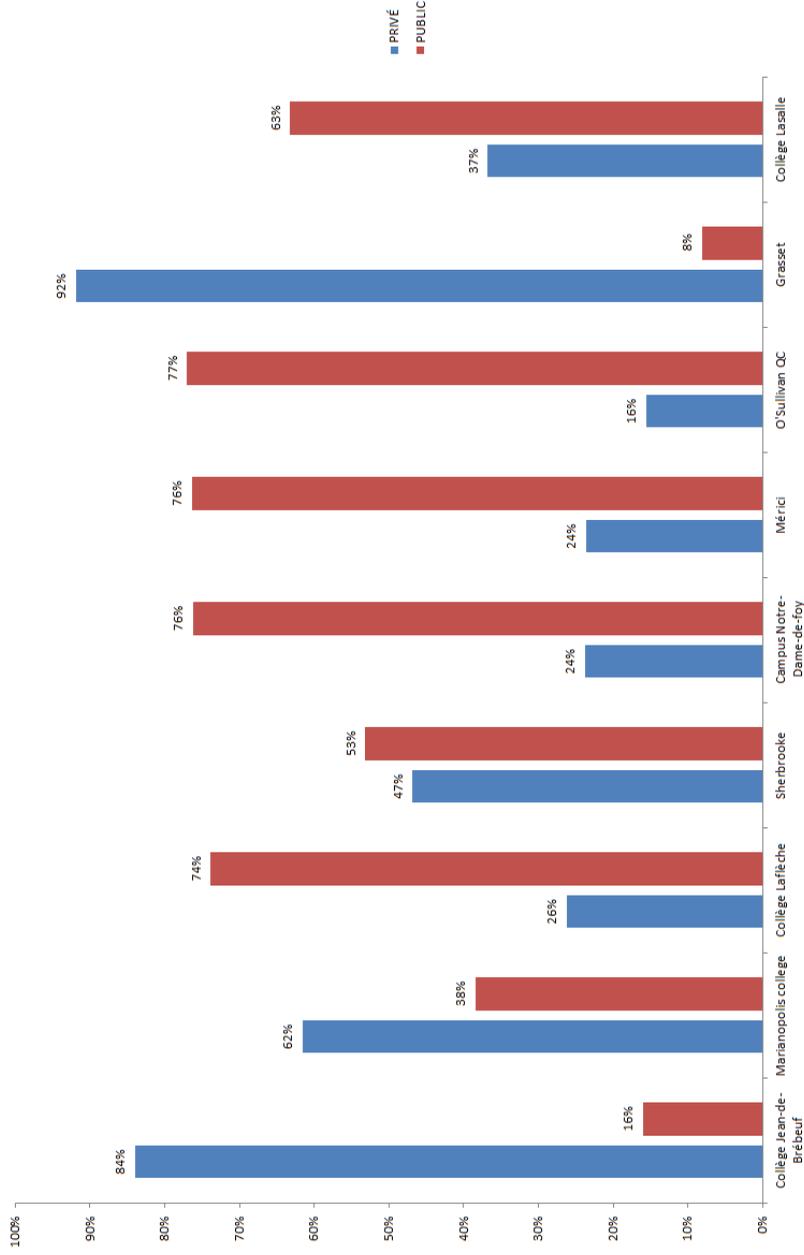
Répartition de l'échantillon des étudiants en fonction de leur sexe et de leur collège				
Collège participant	Région	Masculin	Féminin	Total
Collège Jean-de-Brébeuf	Montréal	308	403	711
Marianopolis College	Montréal	419	482	901
Collège Laflèche	Région	60	112	172
Sherbrooke	Région	80	93	173
Campus Notre-Dame-de-Foy	Québec	626	435	1061
Collège de Mérici	Québec	113	365	478
Collège O'Sullivan Québec	Québec	47	78	135
Collège André-Grasset	Montréal	198	234	432
Collège Lasalle	Montréal	15	53	68
Total		1866	2255	4121

Le tableau précédent montre la répartition des étudiants de chaque collège selon le réseau d'écoles secondaires de provenance (privé ou public). Le graphique 1 montre clairement que les collèges André-Grasset, Brébeuf et Marianopolis accueillent majoritairement des étudiants en provenance du réseau privé alors que l'inverse est vrai pour les autres collèges. Seul le Séminaire de Sherbrooke a une répartition presque égale entre les deux réseaux (47 % en provenance du privé contre 53 % en provenance du public).

Tableau 2

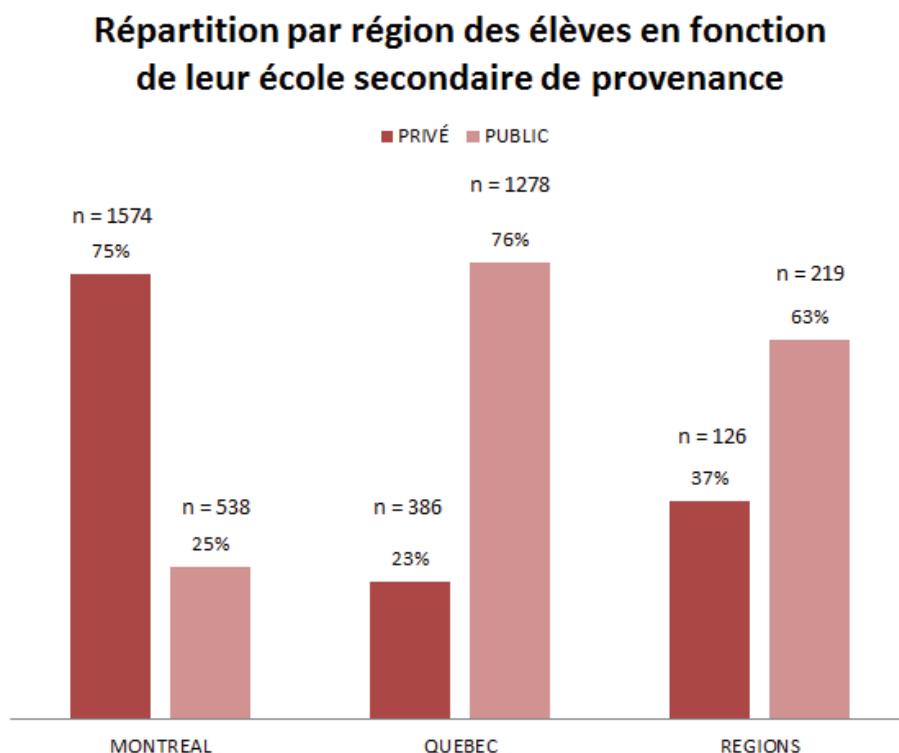
Distribution des étudiants en fonction de leur école secondaire de provenance					
	PRIVÉ	%	PUBLIC	%	TOTAL
Collège Jean-de-Brébeuf	597	84 %	114	16 %	711
Marianopolis College	555	62 %	346	38 %	901
Collège Laflèche	45	26 %	127	74 %	172
Seminaire de Sherbrooke	81	47 %	92	53 %	173
Campus Notre-Dame -de-Foy	252	24 %	809	76 %	1061
Collège Mérici	113	24 %	365	76 %	478
Collège O'Sullivan Québec	21	17 %	104	83 %	125
Collège André-Grasset	397	92 %	35	8 %	432
Collège Lasalle	25	37 %	43	63 %	68
TOTAL	2086		2035		4121

RÉSEAU DE PROVENANCE (SECONDAIRE PRIVÉ OU SECONDAIRE PUBLIC) PAR COLLÈGE PARTICIPANT



Lorsque l'on regroupe les collèges selon leur région respective, on obtient une répartition très différente. Le graphique suivant montre cette répartition régionale des étudiants des collèges participants selon le réseau de provenance au niveau secondaire (privé ou public). Les étudiants des collèges participants de la région montréalaise proviennent majoritairement des écoles secondaires privées (75 % vs 25 %) alors que c'est plutôt l'inverse pour les élèves des régions (37 % vs 63 %) et ceux de la région de Québec (23 % vs 76 %). Les collèges privés montréalais accueillent donc davantage d'élèves des écoles secondaires privées qu'ailleurs au Québec.

Graphique 2

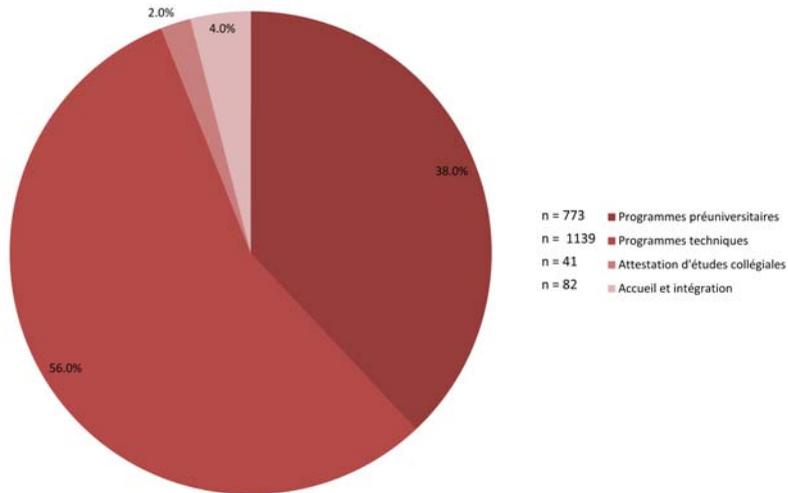


Répartition de l'échantillon en fonction du programme collégial choisi

Les graphiques circulaires 3 et 4 montrent la répartition de l'échantillon en fonction du programme collégial choisi pour les étudiants en provenance des deux réseaux d'écoles secondaires. Ceux qui proviennent du secondaire privé choisissent majoritairement les programmes préuniversitaires (83,5 %). Le secteur technique est loin derrière avec 14,6 %, suivi ex aequo des programmes d'accueil et d'intégration (1,2 %) ainsi que des attestations d'études collégiales (0,8 %). La réalité est bien différente si l'on considère les élèves en provenance du secondaire public. En effet, on observe que 56 % de ces étudiants optent pour les programmes techniques tandis que 38 % optent pour les programmes préuniversitaires. Les programmes d'accueil et d'intégration ainsi que les AEC sont moins populaires, à 4 % et 2 % respectivement.

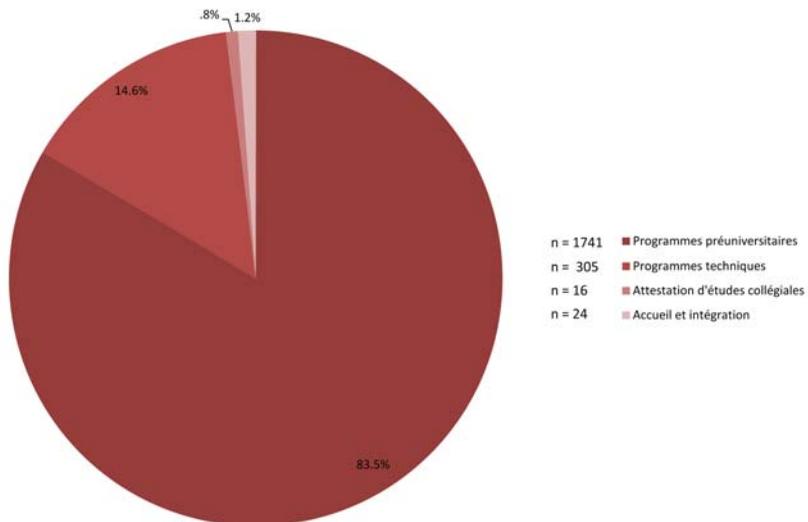
Graphique 3

Répartition des étudiants provenant d'écoles secondaires publiques selon leur programme d'études



Graphique 4

Répartition des étudiants provenant d'écoles secondaires privés selon leur programme d'études



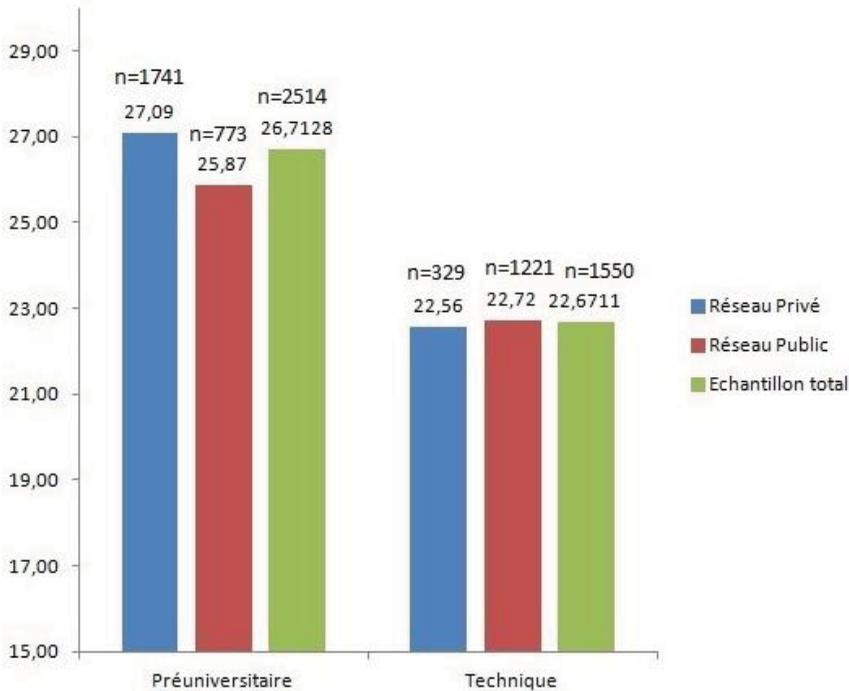
Mesures de réussite

En fonction du réseau de provenance au niveau secondaire

Le niveau de réussite a principalement été mesuré par deux indicateurs, soit la Cote R et le ratio de cours réussis/cours inscrits (taux de réussite). Ces deux indicateurs ont été analysés séparément pour chaque programme. Les élèves inscrits à un programme d'accueil et d'intégration n'ont pas été retenus pour nos analyses en raison du nombre trop restreint d'étudiants ($n = 53$), et les élèves inscrits dans un programme d'AEC ($n = 54$) ont été regroupés avec les élèves inscrits dans un programme technique. Le graphique 5 montre la moyenne de la Cote R en fonction du réseau de provenance au niveau secondaire (privé ou public) et du programme d'études. On remarque un avantage de 1,22 point en faveur des étudiants en provenance des écoles secondaires privées comparativement aux élèves en provenance des écoles secondaires publiques dans les programmes préuniversitaires. Cet avantage n'est cependant pas présent au niveau technique (différence de 0,16 en faveur des élèves en provenance des écoles secondaires publiques). La dernière colonne de chaque comparaison montre la Cote R moyenne de l'ensemble des élèves de l'échantillon. Une grande différence existe dans la répartition de la provenance des étudiants des programmes préuniversitaires (69 % en provenance du privé vs 31 % du public) et des programmes techniques (21 % en provenance du privé vs 79 % du public).

Afin de valider statistiquement la différence, une analyse de variance 2 (provenance du réseau) par 2 (programme d'études) a été effectuée à partir des données recueillies. Les résultats montrent une différence significative sur le plan du réseau ($F = 9,85$; $P < 0,01$), du programme ($F = 470,73$; $p < 0,01$) et montrent aussi une interaction réseau-programme ($F = 13,74$; $p < 0,01$). Les tests t pour groupes indépendants effectués séparément sur les deux programmes permettent de voir qu'il existe une différence significative entre les étudiants préuniversitaires en provenance du secondaire public et privé ($t = 5,80$; $p < 0,01$). Il n'y a toutefois pas de différence significative entre les étudiants de programmes techniques en provenance du secondaire public et privé ($t = -0,37$; $p = 0,71$).

COTE R EN FONCTION DU RÉSEAU DE PROVENANCE AU SECONDAIRE



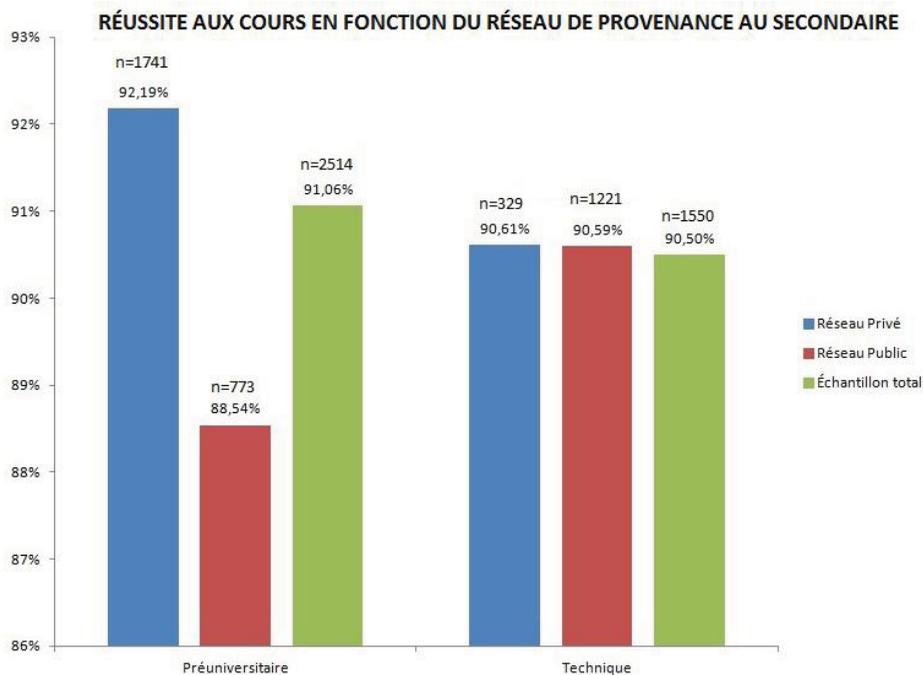
Le graphique 6 montre la moyenne du taux de réussite pour chaque programme d'études en fonction du réseau de provenance au niveau secondaire (privé ou public). Pour les programmes préuniversitaires, on constate qu'il existe un écart de 3,65 % en faveur des étudiants en provenance des écoles secondaires privées comparativement aux étudiants en provenance des écoles secondaires publiques. Sur le plan des programmes techniques, les étudiants en provenance des écoles secondaires privées et publiques arrivent côte à côte avec des moyennes respectives de 90,61 % et de 90,59 %.

Afin de valider statistiquement la différence observée sur le taux de réussite moyen des étudiants préuniversitaires, une analyse de variance 2 (école secondaire de provenance) par 2 (programme collégial) a été effectuée sur les données. Les résultats montrent une différence significative sur le plan du réseau ($F = 8,41$; $P < 0,01$). Il n'y a toutefois pas d'effet du programme ($F = 0,11$; $p = 0,75$). Une interaction réseau-

programme ($F = 5,77$; $p < 0,05$) est toutefois présente. Les tests t pour groupes indépendants, effectués séparément sur les deux programmes, montrent une différence significative entre les étudiants préuniversitaires en provenance du secondaire public et privé ($t = 4,75$; $p < 0,01$), mais pas pour ceux inscrits dans un programme technique ($t = 0,29$; $p = 0,77$).

À la lumière de ces résultats, il est possible de conclure que les étudiants préuniversitaires en provenance du secondaire privé performant mieux que ceux en provenance du secondaire public. Cette performance est observable en analysant la Cote R et le taux de réussite. Cet écart du résultat n'est pas observable pour les étudiants inscrits dans un programme technique.

Graphique 6



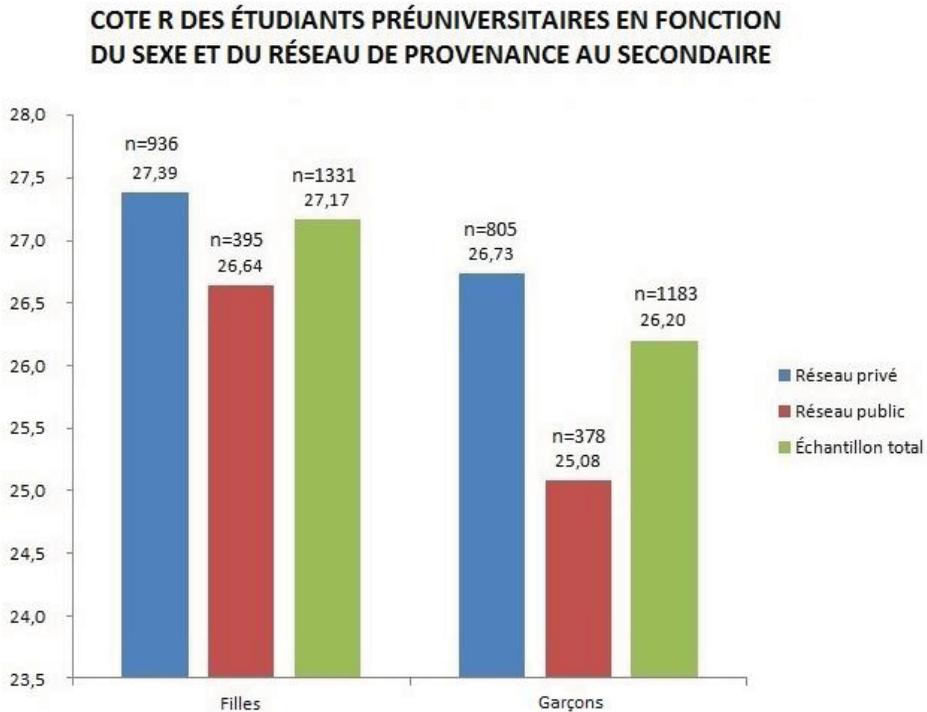
En fonction du sexe

La comparaison des mesures de réussite en fonction du sexe et du réseau de provenance fait ressortir des différences intéressantes. Pour les étudiants préuniversitaires, la Cote R des filles est légèrement plus élevée pour celles qui

proviennent du réseau privé que pour celles qui proviennent du réseau public (0,75 point). Cette différence est encore plus importante chez les garçons (1,65 point).

Si on compare les deux sexes pour chaque réseau de provenance, on constate d'abord un léger avantage des filles sur les garçons (0,66 point) en provenance du privé. Pour les étudiants en provenance du public, l'avantage de 1,56 point est en faveur des filles. Il faut toutefois nuancer ces résultats à la lumière du nombre restreint de filles et de garçons en provenance du public (773 vs 1741) dans un programme préuniversitaire.

L'analyse de variance 2 (sexe) par 2 (réseau de provenance) valide ces résultats. Il existe une différence significative en ce qui concerne le sexe ($F = 28,31$; $p < 0,01$) et le réseau de provenance ($F = 33,44$; $p < 0,01$). Une interaction est aussi présente ($F = 4,72$; $p < 0,05$). Les tests t montrent une différence entre les filles ($t = 2,75$; $p < 0,01$) en provenance des écoles privées et publiques et entre les garçons des écoles privées et publiques ($t = 5,23$; $p < 0,01$).



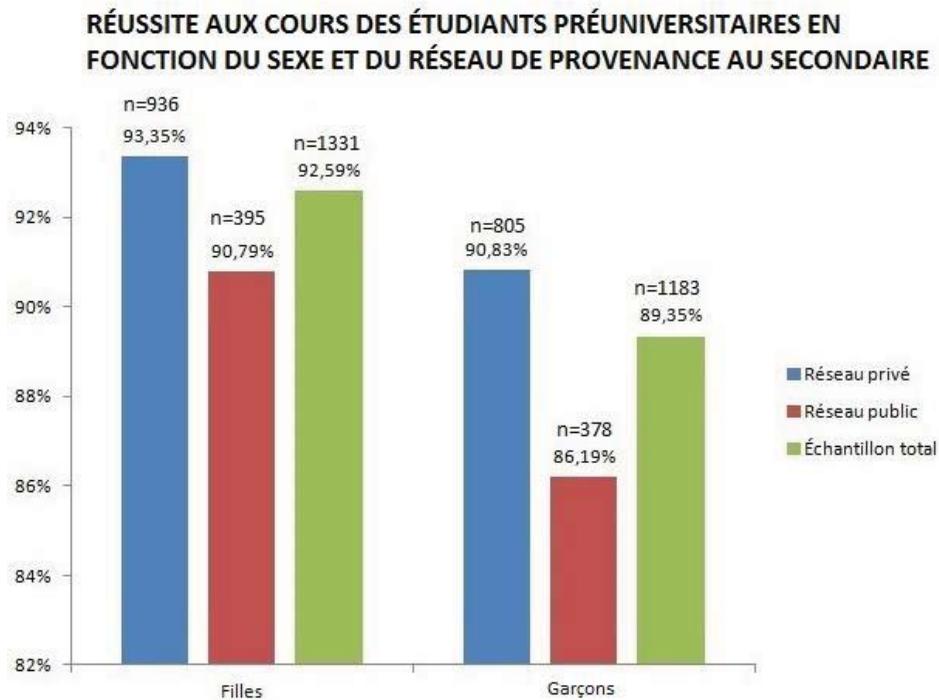
L'analyse du taux de succès selon le sexe et selon les réseaux de provenance pour le secteur préuniversitaire montre des résultats semblables à ceux concernant la Cote R. Les filles en provenance du réseau privé réussissent mieux que les filles en provenance du réseau public (différence de 2,56 %). Une différence encore plus grande est observable chez les garçons (une différence de 4,64 %). Si l'on compare les deux sexes entre eux pour chaque réseau de provenance, on remarque la présence pour les étudiants en provenance du privé, d'un léger avantage des filles sur les garçons (2,83 %). En ce qui a trait aux étudiants en provenance du public, il y a un avantage de 4,6 % pour les filles.

L'analyse de variance 2 (sexe) par 2 (réseau de provenance) effectuée sur le taux de réussite montre qu'il existe une différence significative par rapport au sexe ($F = 21,59$; $p < 0,01$) et au réseau de provenance ($F = 22,15$; $p < 0,01$), mais qu'il n'y pas d'interaction ($F = 1,84$; $p = 0,18$). Les tests t montrent une différence entre les filles ($t = 2,70$; $p < 0,01$) en provenance des écoles privées et publiques et entre les garçons des

écoles privées et publiques ($t = 3,8; p < 0,01$).

À la lumière de ces résultats, il est possible de conclure que les filles et les garçons inscrits dans un programme préuniversitaire réussissent mieux lorsqu'ils proviennent du réseau des écoles secondaires privées, et ce, sur la base de la Cote R et du taux de réussite. En faisant abstraction du réseau de provenance, les filles sont aussi significativement plus fortes que les garçons, et ce, pour les deux mesures de réussite. Les filles sont aussi significativement plus fortes que les garçons, peu importe le réseau de provenance.

Graphique 8

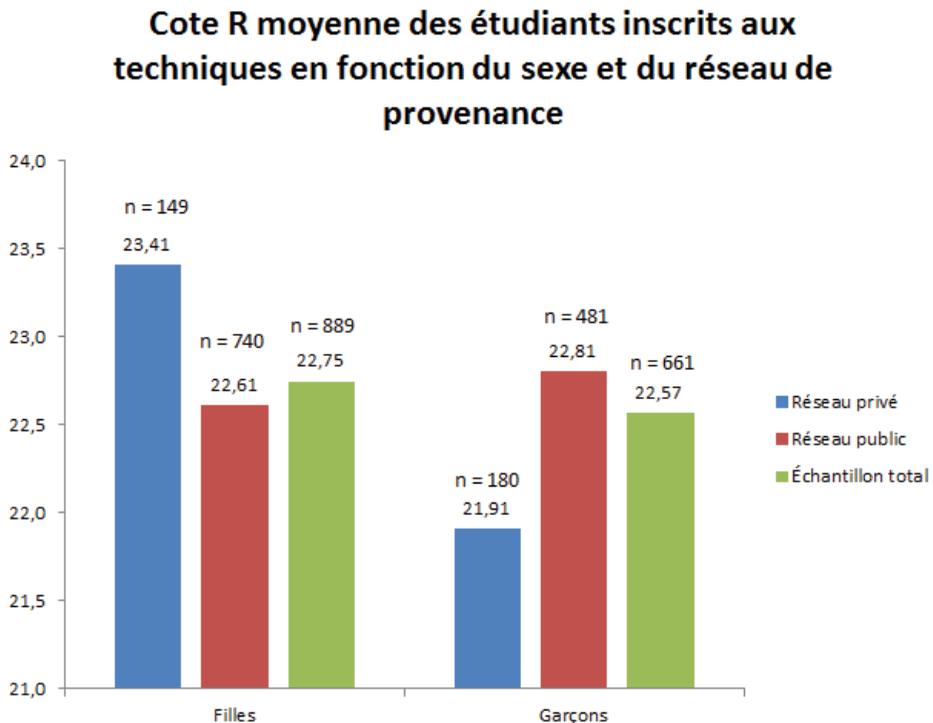


Pour ce qui est du secteur technique, la comparaison des Cotes R selon le sexe et selon les réseaux de provenance met en lumière certaines différences. On peut constater que les filles obtiennent une meilleure Cote R lorsqu'elles proviennent du réseau privé (par 0,8 point). La tendance est inversée chez les garçons, ceux en provenance du public

étant plus performants que ceux en provenance du privé (par 0,9 point).

L'analyse de variance 2 (sexe) par 2 (réseau de provenance) effectuée sur la Cote R montre qu'il existe une différence significative sur le sexe ($F = 7,29$; $p < 0,05$), mais qu'il n'en existe aucune sur le réseau de provenance ($F = 0,17$; $p = 0,85$). Il y a toutefois une interaction sexe par réseau ($F = 6,97$; $p < 0,01$). Les tests t pour groupes indépendants montrent qu'il n'y a pas de différence significative entre les filles provenant du privé ou du public ($t = 1,33$; $p = 0,15$), mais qu'il y en a une entre les garçons ($t = 2,48$; $p < 0,05$). Ces résultats confirment donc que pour les programmes techniques, les garçons en provenance du public performant significativement mieux que ceux en provenance du privé.

Graphique 9



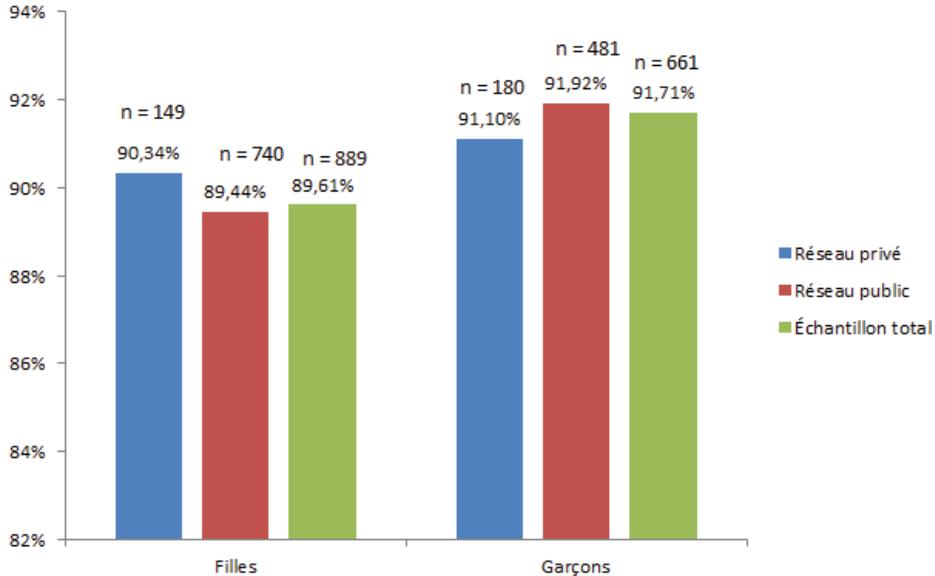
Pour les étudiants inscrits en programmes techniques, le taux de succès selon le sexe et selon les réseaux de provenance montre que les filles en provenance du

secondaire privé obtiennent un taux de réussite légèrement supérieur à celles provenant du secondaire public (différence de 0.90 %). La tendance inverse est présente chez les garçons (avantage du secteur public par 0.82 %).

L'analyse de variance 2 (sexe) par 2 (réseau de provenance) effectuée sur les taux de réussite montre toutefois que ces différences ne sont pas statistiquement significatives, que ce soit en ce qui concerne le sexe ($F = 3,19$; $p = 0,07$), le réseau de provenance ($F = 0,64$; $p = 0,53$) ou l'interaction entre les deux ($F = 0,26$. $p = 0,61$).

Ces résultats nuancent ceux obtenus pour la Cote R concernant la supériorité des résultats des garçons provenant du secondaire public et inscrits en programmes techniques. Bien que, sur la base de la Cote R, les garçons en provenance du secondaire public performant mieux, ce n'est pas le cas lorsque l'on considère les taux de réussite. Selon l'analyse des Cotes R moyennes, les garçons semblent mieux performer que les filles, peu importe le réseau de provenance. Ce résultat n'est pas non plus confirmé par l'analyse des taux de réussite moyens.

Résussite aux cours des étudiants inscrits aux techniques en fonction du sexe et du réseau de provenance



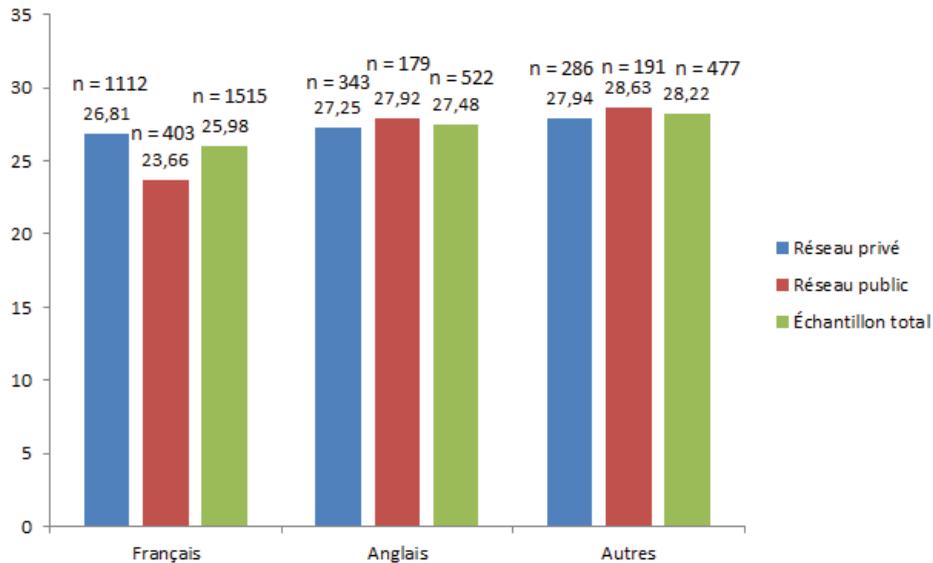
En fonction de la langue maternelle

Observe-t-on une différence entre les performances scolaires des étudiants francophones, anglophones ou allophones au collégial privé? Pour répondre à cette question, nous avons analysé la Cote R moyenne des étudiants en lien avec la langue maternelle et le réseau de provenance au secondaire pour les étudiants des collèges préuniversitaires. D'importantes différences entre les performances des étudiants de chaque groupe ont été constatées. Les francophones provenant du secondaire privé performant significativement mieux que leurs collègues provenant du secondaire public (3,15 points de Cote R). Au contraire, les anglophones et les allophones issus d'écoles secondaires publiques obtiennent de meilleures Cotes R que leurs collègues issus du secondaire privé. Les différences de Cote R entre les étudiants provenant du secondaire public et du secondaire privé sont toutefois plus minces pour ces deux groupes (0,67 pour les anglophones et 0,69 pour les allophones). En somme, les allophones obtiennent de

meilleures Cotes R que les anglophones, quel que soit leur réseau de provenance. Ces derniers obtiennent, par ailleurs, de meilleurs résultats que les francophones, peu importe leur réseau de provenance.

L'analyse de variances 3 (langue maternelle) par 2 (réseau de provenance) révèle des différences significatives sur le plan des langues ($F = 7,24; p < 0,01$) et du réseau de provenance ($F = 89,72; p < 0,01$). Elle démontre aussi une interaction langue par réseau ($F = 44,12; p < 0,01$). Les comparaisons a posteriori montrent que les trois langues maternelles se distinguent significativement les unes des autres, peu importe le réseau secondaire de provenance. Les tests t effectués sur chacune des langues maternelles permettent de voir qu'il y a une différence significative entre le privé et le public pour les francophones ($t = 11,34; p < 0,01$), mais pas pour les autres langues maternelles (anglophones = ($t = -1,62; p = 0,11$) et allophones ($t = -1,67, p = 0,10$)).

Cote R moyenne des étudiants préuniversitaires en fonction de la langue maternelle et du réseau de provenance



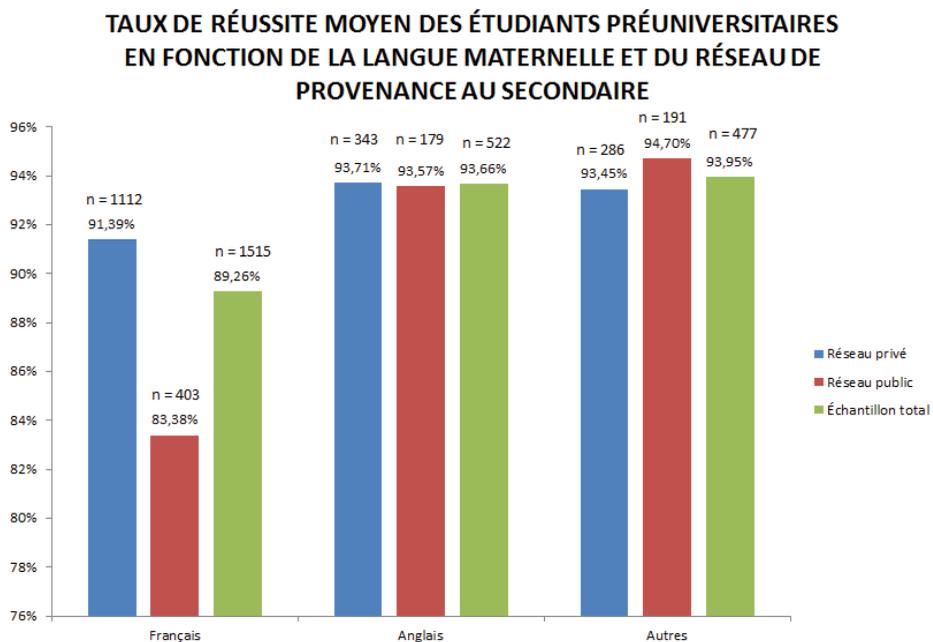
Le graphique 12 illustre les taux de réussite selon les langues maternelles en fonction du réseau de provenance de l'étudiant préuniversitaire. Les tendances observées pour la Cote R sont les mêmes que celles observées pour les taux de réussite. Les francophones obtiennent de meilleurs taux de réussite s'ils proviennent du secondaire privé (par 8,01 %). Les étudiants anglophones et allophones provenant du secondaire public obtiennent un taux de réussite légèrement supérieur à leurs collègues provenant du secondaire privé. Les taux de réussite des étudiants anglophones et allophones sont significativement plus élevés que ceux des étudiants francophones, quel que soit leur réseau de provenance.

L'analyse de variances 3 (langue maternelle) par 2 (réseau de provenance) révèle des différences significatives en ce qui a trait aux langues ($F = 35,61$; $p < 0,01$) et du réseau de provenance ($F = 7,55$; $p < 0,01$). Il y a aussi une interaction langue par réseau ($F = 15,69$ $p < 0,01$). Les comparaisons a posteriori montrent que les francophones se

distinguent significativement des autres langues. Les tests t effectués sur chacune des langues maternelles permettent de constater qu'il existe une différence significative entre le privé et le public pour les francophones ($t = 7,23$; $p < 0,01$), mais pas pour les autres langues maternelles (anglophones = ($t = 0,10$; $p = 0,92$) et allophones ($t = -0,95$; $p = 0,34$).

Ces résultats mettent en lumière l'avantage dont bénéficient les étudiants préuniversitaires francophones à fréquenter les écoles secondaires privées, comparativement aux écoles secondaires publiques. Sans tenir compte du réseau de provenance, les étudiants francophones demeurent toutefois moins performants que le reste des étudiants pour ce qui est de la Cote R moyenne et du taux de réussite moyen.

Graphique 12



Afin de déterminer si les résultats observés auprès des étudiants préuniversitaires se démarquent de ceux des élèves inscrits en programmes techniques, des analyses semblables ont été effectuées sur l'échantillon. Toutefois, le faible nombre d'étudiants inscrits dans un programme technique parlant une autre langue que le français (20

anglophones et 25 allophones contre 1505 francophones) rend cette analyse difficilement interprétable. Nous avons donc choisi de ne pas l'inclure au rapport final.

En fonction de la langue d'usage par rapport à la langue maternelle

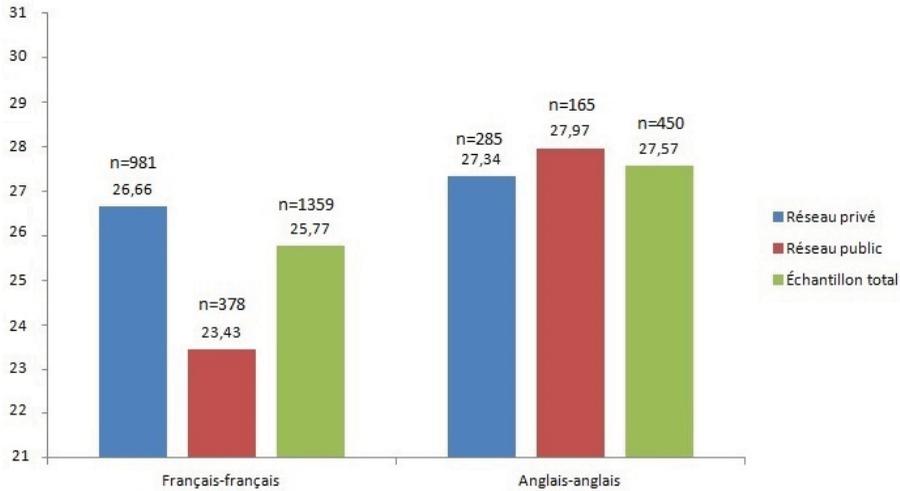
Les étudiants employant quotidiennement leur langue maternelle performant-t-ils mieux au collégial privé que les autres? Afin de répondre à cette question, la Cote R moyenne des étudiants préuniversitaires a été comparée en fonction d'une langue maternelle identique à la langue d'usage, et ce, pour les deux réseaux d'écoles secondaires. Nous n'avons pas fait ces analyses pour le secteur technique, en raison de la taille restreinte de l'échantillon.

Les francophones utilisant le français et provenant du réseau secondaire privé performant mieux que leurs collègues du secondaire public (3,23 points de différence). Les anglophones parlant l'anglais ne semblent toutefois pas bénéficier d'un avantage à provenir d'une école secondaire privée avant le collégial (0,63 point en faveur du réseau public). Cependant, il est à noter que l'échantillon de cette étude recense 1359 élèves francophones faisant usage de cette langue à l'école et seulement 450 anglophones utilisant l'anglais.

L'analyse de variances 2 (langue maternelle identique à la langue d'usage) par 2 (réseau de provenance) révèle des différences significatives sur le plan des langues ($F = 91,23$; $p < 0,01$) et du réseau de provenance ($F = 22,86$; $p < 0,01$). Il existe aussi une interaction langue par réseau ($F = 50,19$; $p < 0,01$). Les tests t effectués sur chacune des deux catégories (français-français et anglais-anglais) permettent de constater qu'il existe une différence significative entre le privé et le public pour les francophones dont la langue d'usage est le français ($t = 11,07$; $p < 0,01$), mais pas pour les anglophones parlant l'anglais ($t = -1,46$; $p = 0,15$).

Graphique 13

COTE R DES ÉTUDIANTS PRÉUNIVERSITAIRES AYANT LA MÊME LANGUE MATERNELLE ET LANGUE D'USAGE SELON LE RÉSEAU DE PROVENANCE AU SECONDAIRE

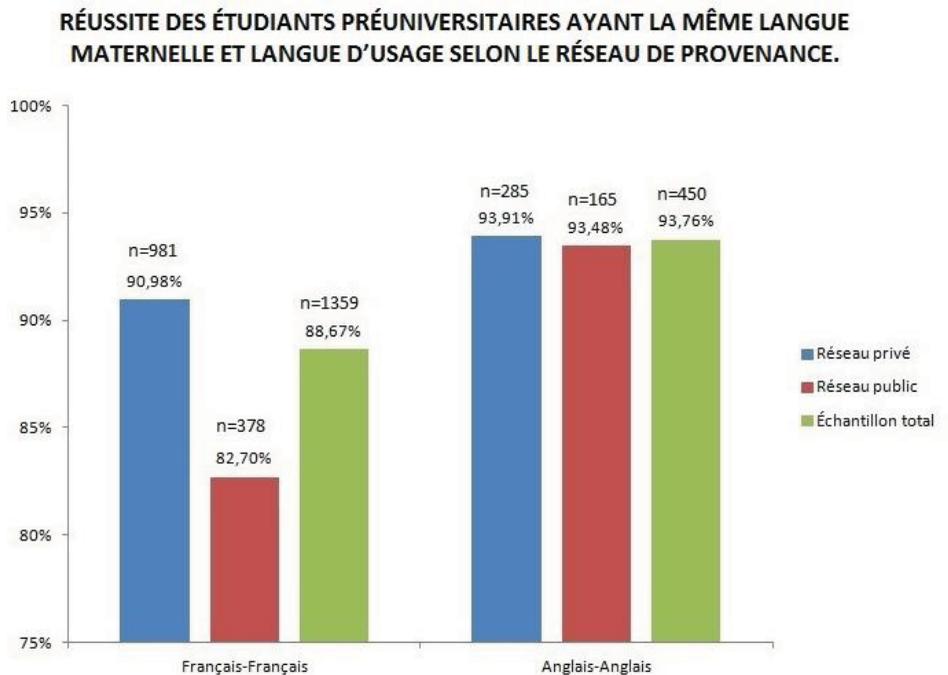


Pour valider les différences observées sur la Cote R, une analyse de la performance sur la base du taux de réussite pour les mêmes catégories d'étudiants a été effectuée. Il est possible de remarquer à nouveau que les francophones utilisant le français comme langue maternelle et provenant du secondaire privé performant mieux que les étudiants francophones provenant du secondaire public (par 8,28 %). Les anglophones dont la langue d'usage est l'anglais ne semblent toutefois pas bénéficier d'un avantage à fréquenter une école secondaire privée avant le collégial (0,43 % point en faveur du réseau public).

L'analyse de variances 2 (langue d'usage et maternelle similaire) par 2 (réseau de provenance) révèle des différences significatives sur le plan de la langue ($F = 44,21$; $p < 0,01$) et du réseau de provenance ($F = 10,07$; $p < 0,01$). Il y a aussi une interaction langue par réseau ($F = 16,56$; $p < 0,01$). Les tests t effectués sur chacune des deux catégories (français-français et anglais-anglais) révèlent l'existence d'une différence significative entre le privé et le public pour les francophones utilisant le français ($t = 7,04$; $p < 0,01$). Cette différence ne se manifeste pas pour les anglophones parlant l'anglais ($t = 0,29$; $p = 0,77$).

Il est donc possible d'affirmer, sur la base de la Cote R et du taux de réussite, que les francophones parlant le français lors de leurs études sont avantagés par le réseau privé, mais pas les anglophones parlant l'anglais. Les anglophones parlant anglais sont toutefois plus performants que les francophones parlant le français.

Graphique 14

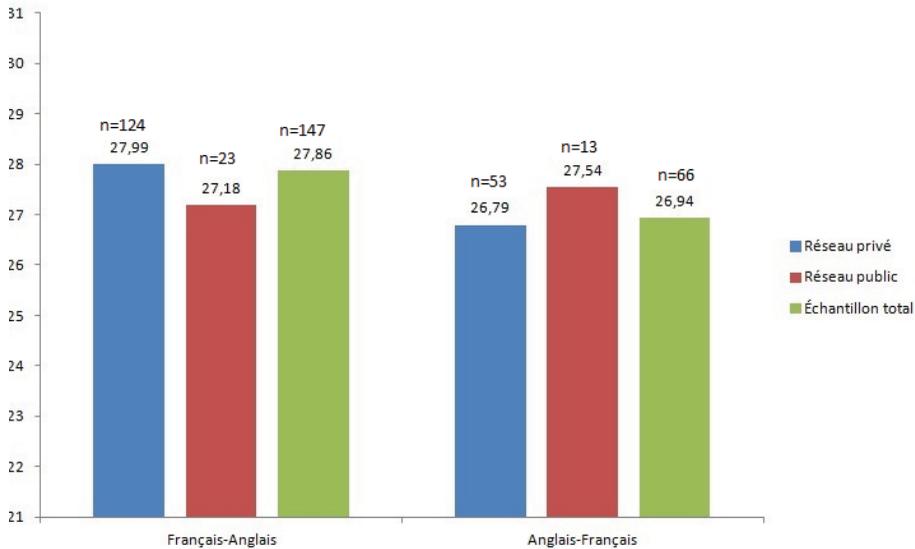


Le réseau de provenance de l'école secondaire confère-t-il un avantage aux étudiants qui parlent une langue autre que leur langue maternelle? Pour tenter de répondre à cette question, deux catégories ont été créées : les francophones qui parlent anglais et les anglophones qui parlent français. La Cote R moyenne de ces deux catégories a été comparée en fonction du réseau de provenance de l'école secondaire.

Pour les francophones utilisant l'anglais, le réseau privé semble offrir un certain avantage (0,81 point). L'inverse est observé chez les anglophones parlant le français (0,75 point en faveur des écoles secondaires publiques). Notons au passage que le groupe de sujets inclus dans cette analyse est petit (147 francophones parlant anglais et 66 anglophones parlant le français).

L'analyse de variances 2 (langue d'usage différente de la langue maternelle) par 2 (réseau de provenance) ne révèle aucune différence significative, que ce soit au niveau de la langue ($F = 0,27$; $p = 0,61$), du réseau de provenance ($F = 0,02$; $p = 0,97$) ou de l'interaction langue par réseau ($F = 0,91$; $p = 0,34$).

Cote R moyenne des étudiants préuniversitaires ayant une langue maternelle différente de la langue d'usage en fonction du réseau de provenance



Le taux de succès a aussi été comparé entre les étudiants préuniversitaires francophones qui parlent anglais et les anglophones qui parlent français. Le taux moyen de succès de ces deux catégories a été comparé en fonction du réseau de provenance de l'école secondaire.

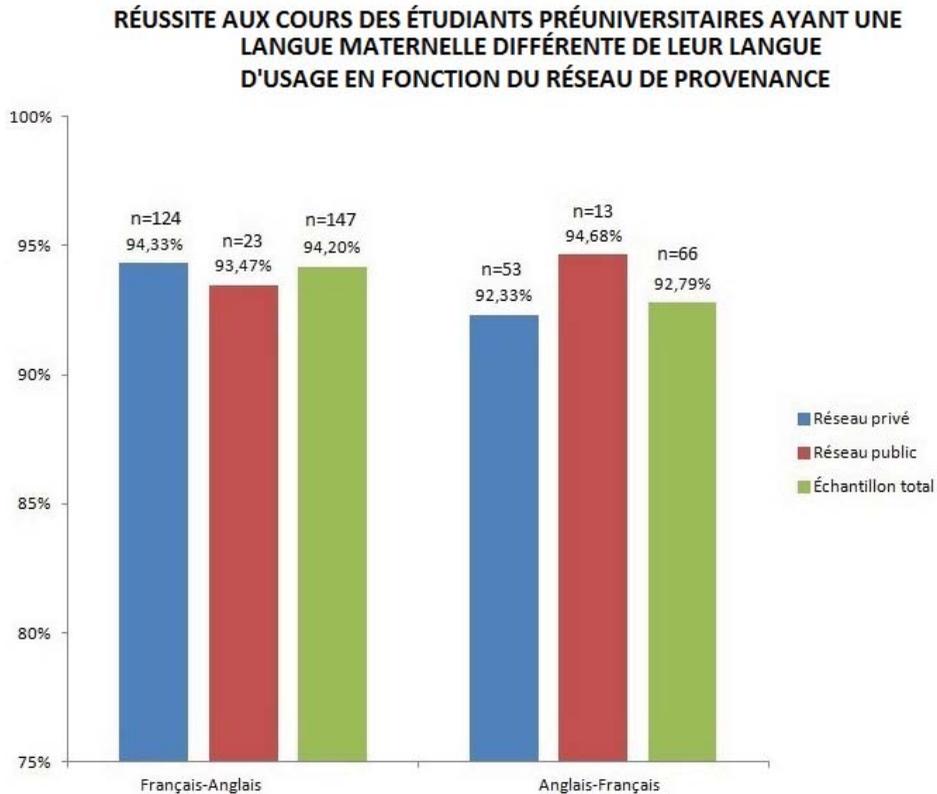
Pour les francophones utilisant l'anglais, le réseau privé semble offrir un certain avantage (0,86 % en faveur des écoles privées). L'inverse est observé chez les anglophones parlant le français (2,35 % en faveur des écoles publiques).

L'analyse de variances 2 (langue d'usage différente de la langue maternelle) par 2 (réseau de provenance) ne révèle aucune différence significative, que ce soit sur le plan de la langue d'usage différente de la langue maternelle ($F = 0,02$; $p = 0,90$), du réseau de provenance ($F = 0,06$; $p = 0,81$) ou de l'interaction langue par réseau ($F = 0,28$; $p = 0,60$).

Il est donc possible d'affirmer que les étudiants préuniversitaires parlant une autre langue que leur langue maternelle ne sont avantagés par aucun des deux réseaux de

provenance et performent similairement sur la base de la Cote R et des taux de réussite.

Graphique 16



Les allophones sont-ils avantagés parce qu'ils ont fréquenté une école secondaire publique ou privée? Ce possible avantage est-il plus marqué si l'étudiant allophone parle anglais ou français? Pour répondre à ces questions, la Cote R moyenne des étudiants préuniversitaires a été analysée en fonction de la langue d'usage (français, anglais ou autre) et en fonction du réseau de provenance.

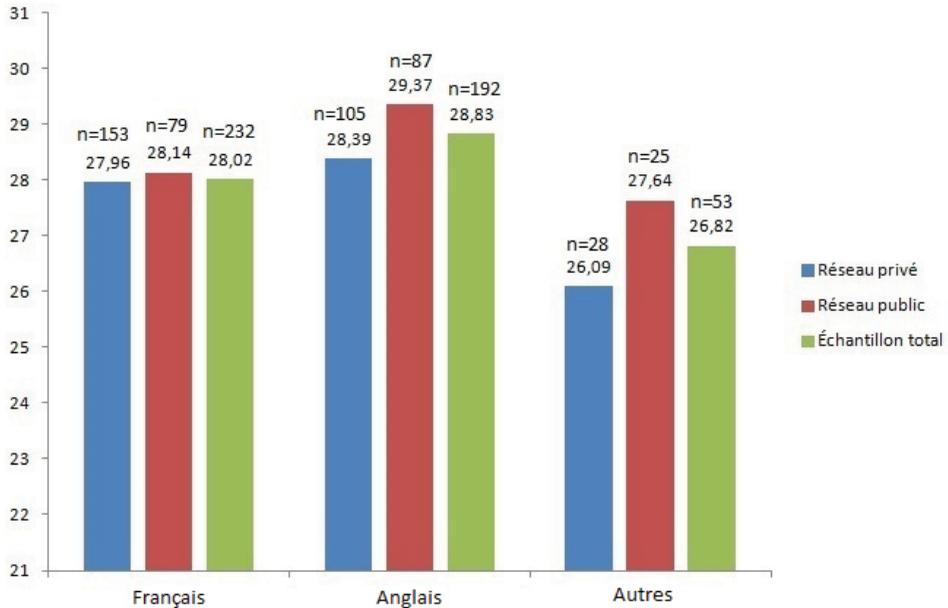
Pour les allophones utilisant le français, aucun des deux réseaux ne semble offrir un avantage. Pour ceux utilisant l'anglais ou une autre langue, il semble y avoir un léger avantage pour ceux provenant du réseau public (0,98 point pour ceux qui utilisent l'anglais et 1,55 point pour ceux qui utilisent une autre langue). Le nombre de sujets

répertoriés pour cette analyse est toutefois restreint.

L'analyse de variances 3 (langue d'usage) par 2 (réseau de provenance) montre uniquement une différence significative sur la langue d'usage ($F = 4,68$; $p < 0,05$). Il n'y a pas de différence pour le réseau ($F = 3,18$; $p = 0,08$), ni pour l'interaction langue d'usage par réseau ($F = 0,69$; $p = 0,50$). Les analyses a posteriori montrent que la différence significative se situe au niveau des étudiants allophones parlant anglais et ceux parlant une autre langue. Ces derniers sont significativement moins performants que les allophones utilisant l'anglais.

Il est donc possible d'affirmer que, sur la base de la Cote R, aucun des deux réseaux de provenance ne semble avantager les étudiants préuniversitaires allophones. Seuls les étudiants allophones parlant une autre langue que l'anglais ou le français sont plus faibles, peu importe s'ils proviennent d'une école secondaire privée ou publique.

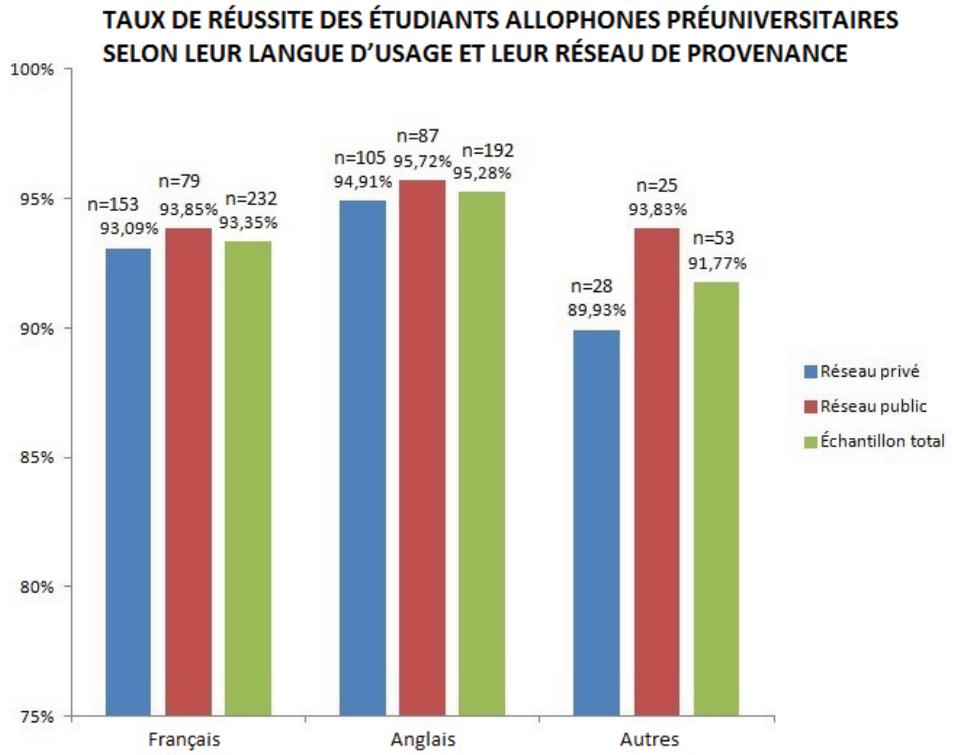
COTE R DES ÉTUDIANTS ALLOPHONES PRÉUNIVERSITAIRES SELON LEUR LANGUE D'USAGE ET LEUR RÉSEAU DE PROVENANCE



Le taux de réussite a lui aussi été analysé de façon similaire. Il ne semble pas y avoir de différence significative entre les deux réseaux de provenance pour les étudiants allophones utilisant le français ou l'anglais. Les allophones utilisant une autre langue et provenant du secondaire public semblent toutefois plus performants que ceux en provenance du secondaire privé (par 3,90 %).

L'analyse de variances 3 (langue d'usage) par 2 (réseau de provenance) ne révèle aucune différence significative. Ni la langue d'usage ($F = 1,58$; $p = 0,21$), ni le réseau ($F = 1,31$; $p = 0,25$), ni l'interaction langue d'usage par réseau ($F = 0,29$; $p = 0,75$) ne permettent de différencier les groupes. Il faut donc nuancer ce qui a été préalablement affirmé concernant la différence observée sur la Cote R. Malgré un avantage des étudiants anglophones sur la base de la Cote R (peu importe leur réseau de provenance), les étudiants allophones parlant anglais, français ou une autre langue provenant des deux réseaux d'écoles secondaires performant similairement.

Graphique 18



Résumé de la section 1

L'étude des données obtenues des collèges permet de dresser un portrait plus concret des différences et des similitudes entre les élèves en provenance du réseau secondaire public et privé. Les étudiants inscrits dans un programme préuniversitaire et en provenance du réseau secondaire privé réussissent mieux au cours de leurs études collégiales que ceux en provenance du réseau secondaire public. Les différences sont de 1,2 point sur la Cote R et 3,65 % sur les taux de réussite en faveur des étudiants en provenance du privé. Une analyse plus fine des données des étudiants préuniversitaires montre que cet avantage est présent chez les garçons et les filles. Ces dernières sont plus performantes que les garçons, peu importe la provenance du réseau. Sur la base de la langue maternelle, bien que les étudiants francophones obtiennent des résultats significativement plus faibles que les allophones ou les anglophones, les francophones bénéficient davantage de la fréquentation du réseau secondaire privé, ayant une Cote R moyenne et un taux de réussite moyen plus élevé que les francophones ayant fréquenté l'école secondaire publique. Finalement, bien que les allophones en provenance d'une école secondaire privé semblent moins performants que ceux en provenance d'une école secondaire publique sur la base de la Cote R moyenne, ce n'est pas le cas lorsque l'on regarde les taux de réussite moyens. Les allophones, tout comme les anglophones, ne semblent donc pas tirer profit de la fréquentation d'une école secondaire privée.

Les étudiants inscrits dans un programme technique ne bénéficient pas du même avantage que les étudiants inscrits dans un programme préuniversitaire sur le plan de la provenance du réseau secondaire privé. Les analyses statistiques ne montrent pas de différence significative entre les résultats scolaires d'étudiants en provenance des écoles secondaires privées et publiques. Par ailleurs, les garçons en provenance du public obtiennent une Cote R légèrement supérieure à celle des garçons provenant du secondaire privé. Par contre, puisque les taux de réussite ne montrent pas de différence significative, il faut interpréter prudemment l'avantage potentiel qu'offre le réseau public pour les garçons inscrits dans un programme technique. En ce qui a trait à la langue maternelle, aucune différence notable n'est observée sur la base des réseaux de provenance. On peut donc conclure qu'il existe peu de différences entre les élèves inscrits dans un programme technique, peu importe le réseau de provenance.

Analyse des données section 2

La deuxième section de ce projet de recherche concerne l'analyse de données recueillies dans les écoles secondaires privées francophones du Québec ayant accepté de participer à ce projet de recherche. Entre le 9 avril et le 11 mai 2012, 23 écoles secondaires ont accepté de faire remplir le questionnaire à leurs élèves de cinquième secondaire. Ces données ont été analysées dans l'objectif de répondre aux nombreuses questions énoncées dans la section « Objectifs du projet ». La plupart des tests statistiques utilisés sont des analyses de variance ou des tests t pour groupes indépendants lorsque l'objectif était de comparer les moyennes obtenues sur certains items du questionnaire et des khi-carrés lorsque l'objectif était plutôt de vérifier la distribution des groupes.

Données sociodémographiques

Les données recueillies auprès des élèves de cinquième secondaire lors de l'étude concernant les facteurs décisionnels justifiant le choix d'un collège sont analysées ici. Au total, 2560 élèves de cinquième secondaire ont répondu positivement à notre demande. La répartition garçons-filles est de 1453 garçons et 1107 filles. Au total, quarante écoles secondaires privées ont participé à l'étude. Le tableau 3 montre la répartition des répondants par école et par région. Aux fins d'analyse, l'échantillon a été divisé en deux groupes, soit Montréal et Autres. Les chercheurs désiraient faire trois sous-groupes (Montréal, Québec et Autres). Malheureusement, le nombre restreint de répondants de la région de Québec n'a pas permis cette division.

Tableau 3

ÉCOLES SECONDAIRES PRIVÉES PARTICIPANT AU PROJET DE RECHERCHE 2012					
Écoles secondaires participantes	Région	Ville	N	Filles	Garçons
École Clarétain de Victoriaville	Autres	Victoriaville	95	48	47
Collège de Montreal	Montréal	Montréal	31	19	12
Sour Hagop	Montréal	Montréal	40	24	16
Collège du Mont Sainte-Anne	Autres	Sherbrooke	40	0	40
Collège Reine-Marie	Montréal	Montréal	97	97	0
Pensionnat du Saint-nom-de-Marie	Montréal	Montréal	187	187	0
College Rivier	Autres	Coaticook	34	23	11
Ecole Marcellin-Champagnat	Autres	St-Athanase	105	48	57
Collège Bourget	Montréal	Montréal	19	7	12
Collège Jean-de-la-Mennais	Montréal	Montréal	268	143	125
Collège Jean-de-Brébeuf	Montréal	Montréal	157	35	122
Secondaire Keranna	Autres	Trois-Rivières	106	78	28
Collège Sainte-Trinité	Montréal	St-Bruno	137	67	70
École Secondaire Nouvelles-Frontieres	Autres	Gatineau	90	40	50
College Saint-Maurice	Autres	St-Hyacinthe	125	125	0
Collège Laval	Montréal	Montréal	298	137	161
Collège Notre-Dame de Riviere-du-Loup	Autres	Rivière-du-Loup	74	29	45
Collège Notre-Dame	Montréal	Montréal	3	3	0
Notre-Dame de l'Assomption	Autres	Blainville	60	39	21
Collège Mont Sacré-Coeur	Autres	Granby	161	84	77
Collège de Champigny	Autres	Québec	58	32	26
Seminaire de Sherbrooke	Autres	Sherbrooke	173	71	102
Collège Boisbriand	Montréal	Boisbriand	27	7	20
Ecole secondaire de Bromptonville	Autres	Bromptonville	72	20	52
Mont Notre-Dame de Sherbrooke	Autres	Sherbrooke	88	88	0
Autres			15	7	8
Total			2560	1458	1102

Voici quelques données clés concernant la répartition de l'échantillon en fonction de la région de l'école secondaire. Très peu d'élèves proviennent de la région de la Capitale-Nationale ou de la Mauricie. Les données ont donc été regroupées sous l'appellation « Régions ».

Répartition de l'échantillon selon la région de l'école secondaire

La répartition de l'échantillon est présentée ici en fonction du sexe (tableau 4). Les pourcentages de répartition en ce qui concerne les sexes sont très semblables entre les deux régions géographiques, Montréal ayant 54,4 % de garçons et les régions, 45,6 %.

Tableau 4

Répartition des élèves selon la région de l'école secondaire		
Région des écoles secondaires	Garçons	Filles
Montréal	600	776
Régions	502	682
Total	1102	1458

La répartition de l'échantillon en fonction du choix de programme et du réseau de provenance est présentée au tableau 5. Les étudiants fréquentant les écoles secondaires privées montréalaises et ayant choisi un programme préuniversitaire pour la poursuite de leurs études vont davantage vers des cégeps privés que les étudiants en région (80 % vs 20 %). Ainsi, 88 % des élèves de notre échantillon qui fréquentent une école secondaire privée à l'extérieur de la région montréalaise et qui ont choisi un programme préuniversitaire se retrouve dans un collège public. Ce taux baisse à 67 % pour les élèves de la région montréalaise. En ce qui concerne les programmes techniques, la répartition est différente. En effet, seulement 12 % des élèves provenant de la région montréalaise et se dirigeant vers un programme technique optent pour un collège privé tandis que 9 % des étudiants provenant de l'extérieur de Montréal font ce choix. Très peu d'élèves ont mentionné faire une session d'accueil et d'intégration. Donc, au total, 1795 élèves pourront nous indiquer les raisons les ayant influencés à choisir le collégial public, alors que 495 élèves nous indiqueront celles les ayant poussés à choisir le collégial privé.

Tableau 5

Répartition des élèves en fonction de la région de leur école secondaire, du programme d'études choisi et du réseau collégial				
Programme	Région des écoles secondaires	Cégep privé	Cégep public	Total
Préuniversitaire	Montréal	354	719	1073
	Région	90	635	725
Technique	Montréal	26	191	217
	Région	22	236	258
Session d'intégration	Montréal	1	4	5
	Région	2	10	12
Total		495	1795	2290

Le tableau 6 présente la répartition de l'échantillon entre les collèges privés ou publics en fonction de la langue maternelle des élèves et selon la région de l'école secondaire fréquentée. La plupart des élèves participant à l'étude sont francophones (86,1 %). Les francophones de la région de Montréal constituent 44,7 % de l'échantillon, alors que ceux des autres régions en constituent 41,4 %. Les allophones montréalais constituent une plus grande part de l'échantillon (9,6 %) que ceux provenant des régions (1,1 %). Enfin, les anglophones de la région montréalaise constituent 2,3 % de l'échantillon, alors que ceux des régions représentent seulement 1 % de l'échantillon.

Tableau 6

Répartition des élèves en fonction de la région de leur école secondaire et de la langue maternelle			
Région des écoles secondaires	Français	Anglais	Autres
Montréal	1024	52	219
Région	947	23	25
Total	1971	75	244

Le tableau 7 présente la répartition de l'échantillon en fonction du revenu parental estimé par les élèves et selon la région de l'école secondaire fréquentée. Une part relativement importante des élèves de la région montréalaise (32 %) et d'autres régions (28 %) ne connaissent pas le revenu familial. Toutefois, la majorité de l'échantillon se situe dans la tranche des familles gagnant 80 000 \$ et plus par année (30 % pour la région montréalaise vs 21,7 % pour ceux en région). Les étudiants estimant le revenu de leur famille entre 40 000 \$ et 80 000 \$ par année

représentent 7 % de l'échantillon pour la région montréalaise et 8,2 % pour les autres régions. Finalement, les élèves issus de la région Montréal qui estiment le revenu de leur famille à moins de 40 000 \$ par année constituent 1,6 % de l'échantillon, contre 1,5 % pour les autres régions.

Tableau 7

Répartition des élèves en fonction de la région de leur école secondaire et du revenu familial estimé				
Région	Revenu 0 \$ à 39 999 \$	40 000 \$ à 80 000 \$	80 000 \$ et plus	Ne sait pas
Montréal	37	158	689	411
Région	34	188	496	277
Total	71	346	1185	688

Ces données seront utilisées de nouveau dans les sections ultérieures de ce rapport et seront analysées en fonction de la répartition selon le collège choisi (privé ou public).

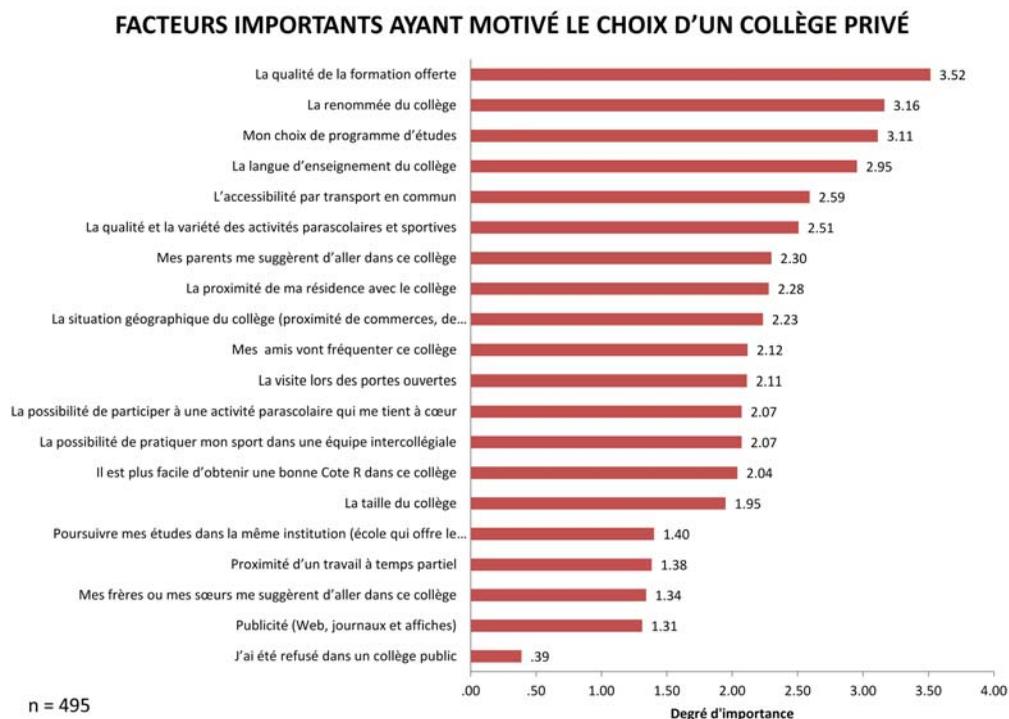
Les facteurs motivant le choix d'un collège

Étudiants se dirigeant vers un collège privé

Résultats

L'objectif principal de ce projet de recherche est d'analyser **les raisons et les motivations des jeunes issus des écoles secondaires privées à choisir une institution d'enseignement collégial (privée ou publique).**

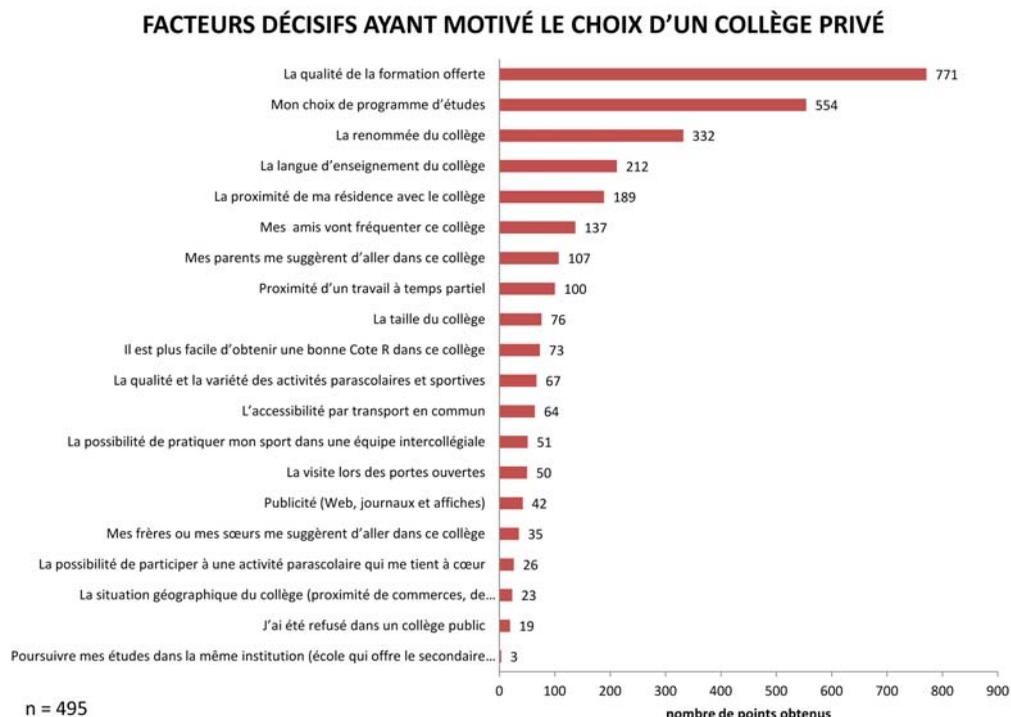
Le graphique 19 montre le profil des raisons et motivations des étudiants ayant choisi de fréquenter le secteur privé pour la poursuite de leurs études. Sur l'échantillon total, 495 sujets ont choisi un collège privé. Pour chacune des raisons, une moyenne du degré d'accord a été calculée. Un score de 4 correspond à un fort degré d'importance, alors qu'un score de 1 correspond à un faible degré d'importance. Un score au-delà de 3,5 signifie que l'item a été jugé comme très important, une valeur moyenne entre 2,5 et 3,5 constitue une raison jugée importante, une valeur moyenne entre 1,5 et 2,5 est jugée peu importante et une valeur entre 0,5 et 1,5 est un facteur jugé non important. Seulement 6 raisons ont été jugées importantes : la qualité de la formation offerte, la renommée du collège, le choix du programme d'études, la langue d'enseignement du collège, l'accessibilité par transport en commun ainsi que la qualité et la variété des activités parascolaires et sportives. Par la suite, les raisons jugées comme peu importantes sont l'influence des parents, la proximité de l'institution avec la résidence familiale, la situation géographique du collège, l'influence des amis, la possibilité de participer à une activité parascolaire leur tenant à cœur, la possibilité de pratiquer un sport dans une équipe intercollégiale et la possibilité d'obtenir une bonne Cote R et la taille du collège. Les autres raisons sont considérées comme n'étant pas importantes. Il s'agit de la possibilité de demeurer dans la même institution, la proximité d'un travail, l'influence de la fratrie, la taille du collège et le refus d'un collège privé.



La question suivante demandait aux élèves de choisir parmi les raisons énumérées plus haut celles qui ont été les plus décisives dans leur choix. Afin de placer en ordre d'importance les différentes raisons, 3 points ont été accordés pour un facteur placé en première position, deux points pour un facteur placé en deuxième position et un point pour un facteur placé en troisième position. La première position revient à la qualité de la formation offerte, suivie par le choix du programme d'études et par la renommée du collège. La langue d'enseignement et la proximité du collège avec la résidence familiale suivent ensuite. L'influence des amis et celle des parents sont ensuite nommées. Les autres raisons sont, en ordre d'importance, la proximité d'un travail à temps partiel, la taille du collège, la facilité d'obtenir une bonne Cote R, la qualité et la variété des activités parascolaires et sportives, l'accessibilité par transport en commun, la possibilité de pratiquer un sport dans une équipe intercollégiale, la visite des portes ouvertes, la publicité, l'influence de la fratrie, la possibilité de participer à une activité parascolaire me tenant à cœur,

la situation géographique du collège, le refus d'un collège privé et la possibilité de demeurer dans la même institution.

Graphique 20



Interprétation

Les données présentées plus haut montrent que les collèges privés attirent fortement les élèves du secondaire privé pour des raisons bien particulières. Bien qu'il s'agisse d'une perception, la qualité de la formation offerte revient en tête de liste lorsqu'il est question de choisir un collège privé, et ce facteur est le plus décisif de tous. La renommée du collège arrive deuxième de manière générale et troisième sur la liste des facteurs décisifs. Là encore, il s'agit d'une perception pouvant être influencée par les collèges privés. Ces derniers ne devraient jamais hésiter à mettre de l'avant la réputation d'une institution, car il s'agit d'un facteur d'importance pour les élèves qui les choisissent. Le choix de programme d'étude est troisième sur la liste générale, mais deuxième sur celle des facteurs décisifs. Il est clair que ce facteur est moins

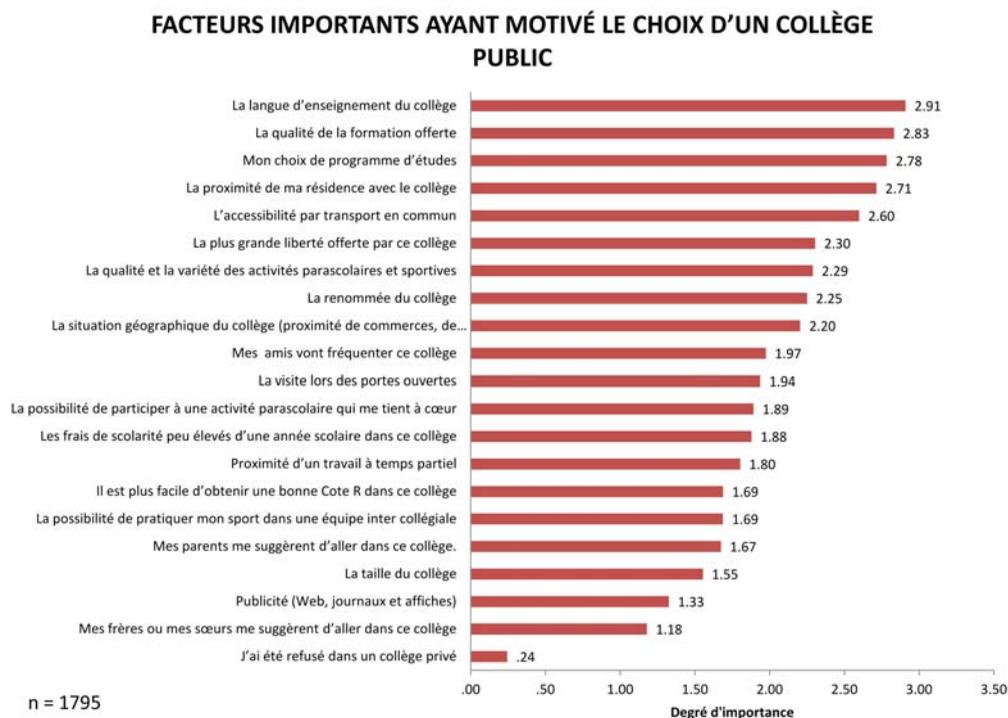
modulable que les précédents puisqu'il ne s'agit pas d'une perception. Par contre, les collèges privés gagneraient à mettre de l'avant ce qui distingue chacun de leur programme afin d'attirer davantage de clientèle. La langue d'enseignement du collège est une caractéristique importante pour les futurs étudiants qui choisissent leur collège. Certains facteurs obtiennent un score élevé dans la liste des facteurs importants, mais pas dans la liste des facteurs décisifs. L'accessibilité en transport en commun, la qualité et la variété des activités parascolaires et la situation géographique du collège sont dans la même situation. Il semble donc que ces facteurs soient importants pour beaucoup d'élèves, sans être décisifs pour la majorité. Pour ce qui est de l'influence externe, celle des parents est plus importante que celle des amis dans l'ensemble. Toutefois, l'influence des amis a un rôle plus décisif. La fratrie n'a que peu d'influence sur le choix du collège. La possibilité d'avoir une Cote R plus avantageuse ne semble pas non plus avoir une très grande influence sur le choix final des élèves. Enfin, la taille du collège est un facteur qui n'est ni important ni décisif.

Étudiants se dirigeant vers un collège public

Résultats

La majeure partie de l'échantillon de l'étude (1795 élèves) désire faire la transition vers une institution publique d'enseignement collégial. Dans le questionnaire, les élèves devaient indiquer l'importance (de 0 (ne s'applique pas) à 4 (très important)) des raisons ayant motivé leur choix. Le graphique 21 montre les scores correspondant à chacune des raisons motivant le choix de fréquenter un cégep public. Nous référons le lecteur à la section précédente pour l'explication de l'échelle utilisée.

Graphique 21

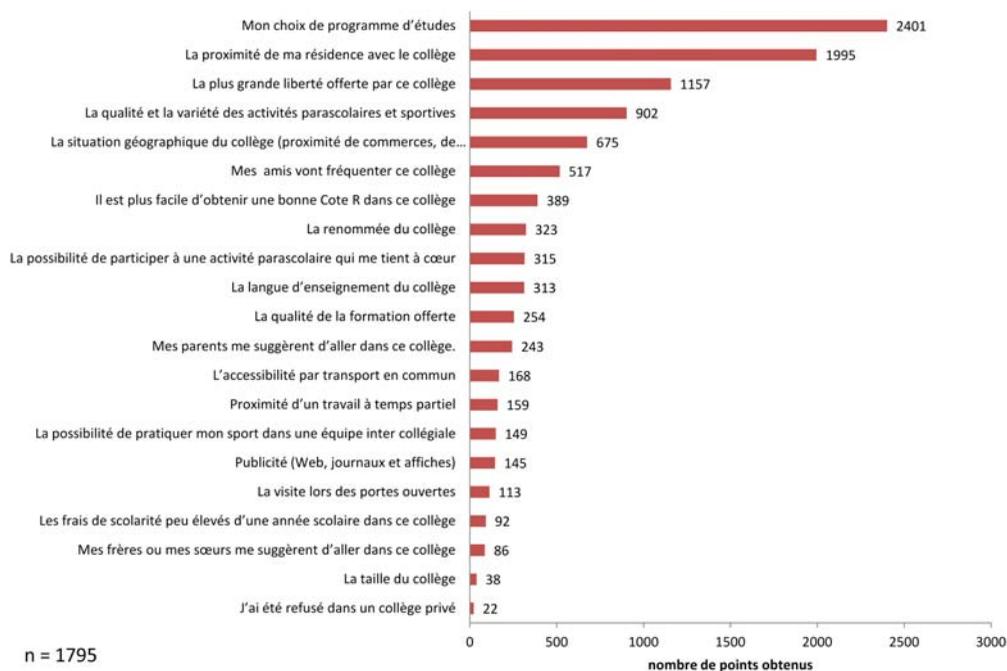


Selon les résultats obtenus, cinq facteurs sont considérés comme importants. Le facteur le plus important est la langue d'enseignement du collège. La qualité de la formation offerte est aussi invoquée comme un déterminant majeur dans le choix d'un collège public, suivi de près par le programme d'études convoité par l'étudiant. Viennent ensuite la proximité de la résidence avec le collège de même que l'accessibilité de l'institution par le transport en commun. Les

facteurs suivants sont considérés comme peu importants : l'énoncé selon lequel les institutions publiques offrent une plus grande liberté aux élèves arrive au sixième rang (sur un total de 21 énoncés). Suivent dans l'ordre l'accès aux activités parascolaires et sportives, la renommée du collège ainsi que sa situation géographique, l'influence des amis, la visite lors des portes ouvertes et la possibilité de se joindre à une activité parascolaire particulière. Les étudiants accordent aussi relativement peu d'importance aux frais de scolarité peu élevés en vigueur dans les cégeps publics. De même, la distance qui sépare l'école et l'endroit où l'étudiant travaille à temps partiel n'est pas jugée comme étant un facteur important dans la sélection d'une école. L'inscription à un collège public ne semble pas motivée non plus par l'idée qu'il soit plus facile d'y obtenir une meilleure Cote R. La possibilité de pratiquer un sport intercollégial, l'influence des parents et la taille du collège sont toutes des raisons perçues comme étant de moindre importance. Au nombre des raisons considérées comme étant sans importance, on retrouve la publicité faite par les collèges pour attirer la nouvelle clientèle de même que l'influence des frères et sœurs. Un refus d'admission au privé obtient un score de 0,28, ce qui laisse supposer que ce facteur ne s'appliquait pas pour une majorité d'élèves.

À la question suivante, les étudiants devaient choisir, parmi la nomenclature décrite plus haut, les trois raisons principales qui motivaient leur décision de choisir un collège public. Trois points étaient accordés à la raison la plus importante, deux à la deuxième et un point à la troisième. Le graphique 22 montre la distribution des différentes raisons.

FACTEURS DÉCISIFS AYANT MOTIVÉ LE CHOIX D'UN COLLÈGE PUBLIC



Le choix du programme d'études figure en tête de liste, suivi par la proximité de la résidence de l'étudiant avec le collège. Ces deux raisons récoltent un score combiné qui représente à elles seules près de 42 % du total des points pour cette question. Elles se démarquent donc comme étant des raisons décisives. Suivent la plus grande liberté, la qualité des activités sportives offertes de même que la situation géographique de l'institution publique. Dans l'ordre viennent ensuite l'influence des amis, la facilité d'obtenir une meilleure Cote R, la renommée de l'établissement et la possibilité de participer à une activité parascolaire convoitée. La langue d'enseignement, qui venait en tête de liste des raisons importantes, occupe la dixième position de ce palmarès. La qualité de la formation scolaire, l'influence des parents et l'accessibilité de l'école par le transport en commun occupent le milieu du peloton. La proximité du lieu où l'étudiant travaille à temps partiel, la chance de se joindre à une équipe sportive intercollégiale, la publicité et les portes ouvertes sont des raisons décisives pour un très petit nombre d'étudiants.

Enfin, les frais de scolarité, l'influence de la fratrie et la taille du collège ferment la marche de ce palmarès.

Interprétation

Les résultats précédents mettent en évidence un profil différent entre les données identifiées comme importantes et celles nommées comme étant décisives pour les élèves choisissant de fréquenter un collège public l'année suivante. Ce phénomène est différent de ce qu'on a observé pour les élèves se dirigeant vers le privé. Il est étonnant de constater que parmi les raisons décisives, plusieurs ne sont pas identifiées comme importantes. À titre d'exemple, un tel résultat signifie que, bien que la majorité des élèves croient que la plus grande liberté offerte dans un collège ou la situation géographique du collège soient peu importantes, une partie notable de notre échantillon se dirigeant au public trouve que ces raisons sont cruciales dans leur choix.

Sur le plan des caractéristiques intrinsèques des collèges, le choix d'un programme d'études est la raison la plus souvent citée comme étant décisive dans le choix d'un collège public. Elle se retrouve toutefois seulement en troisième place dans les raisons considérées comme importantes. Une étude approfondie des programmes choisis par les étudiants énonçant cette raison comme décisive permettrait de connaître les programmes qui attirent particulièrement les étudiants. Il demeure toutefois difficile pour les collèges privés d'influencer ce facteur puisqu'un changement dans l'offre de programme est un investissement majeur. Parmi les autres caractéristiques propres à chaque établissement, la langue d'enseignement obtient la dixième position des facteurs décisifs. Il peut paraître surprenant de retrouver la langue d'enseignement loin des premières places de ce répertoire des facteurs décisifs, surtout si l'on tient compte du fait qu'elle est considérée comme une raison importante. Un phénomène semblable s'observe avec la qualité de la formation. Cela implique que ces raisons sont importantes, mais ne sont pas celles qui font la différence quand vient le temps de choisir un collège public.

La proximité de la résidence familiale est un facteur jugé comme important et décisif pour plusieurs étudiants ayant choisi un collège public. Ce facteur géographique a d'importantes implications pour les élèves. Lorsque l'on choisit un collège proche de la demeure familiale, il n'est pas nécessaire de déménager. Des frais importants sont donc ainsi économisés. Déménager

de la résidence familiale est une étape importante que certains élèves ne sont pas prêts à assumer dès la fin du secondaire. La situation géographique du collège (présence de commerces) est aussi jugée comme un facteur décisif (mais seulement peu important). On peut donc comprendre que, confrontés à choisir leur collège public (versus un collège privé ou un autre collège public), plusieurs considéreront décisive une situation géographique avantageuse. L'accessibilité par transport en commun est un facteur important, mais non décisif. Il est surprenant de constater que ce facteur ne soit pas plus souvent identifié comme décisif, vu son importance pour ceux qui choisissent un collège privé. Est-il possible que le fait que les élèves accordent plus d'importance au fait de fréquenter un collège proche de la résidence familiale diminue l'importance du facteur de l'accessibilité par transport en commun?

Les facteurs perceptuels semblent aussi avoir une importance dans la décision. La perception selon laquelle l'étudiant jouit d'une plus grande liberté en fréquentant le secteur public est citée au troisième rang des facteurs décisifs et au sixième échelon des raisons jugées importantes. Pour l'étudiant qui obtient son diplôme d'une école secondaire privée, il s'agit donc d'un facteur décisionnel non négligeable. Les cégeps privés qui veulent modifier cette perception à leur avantage pourraient promouvoir le fait que, contrairement aux écoles secondaires privées, l'encadrement proposé au collégial est au choix de l'élève. Lors de la préexpérimentation ayant mené à la création du questionnaire, plusieurs élèves ont mentionné qu'ils craignaient que les collèges privés ne les encadrent trop, comme c'était le cas dans leurs écoles secondaires. Il n'est donc pas surprenant que la plus grande liberté perçue par les élèves se dirigeant vers le public ait cette importance.

La qualité des activités parascolaires se situe dans le tiers supérieur des raisons importantes et des facteurs décisifs. Il s'agit donc, pour les jeunes diplômés du secondaire privé, d'un facteur important dans le choix d'un collège public. Une meilleure connaissance des activités spécifiques que prisent ces jeunes permettrait aux cégeps privés d'augmenter leur attractivité devant cette clientèle potentielle.

Pour ce qui est de l'influence externe en provenance des proches, l'influence des amis opère davantage que celle des parents, alors que celle de la fratrie semble plutôt minime.

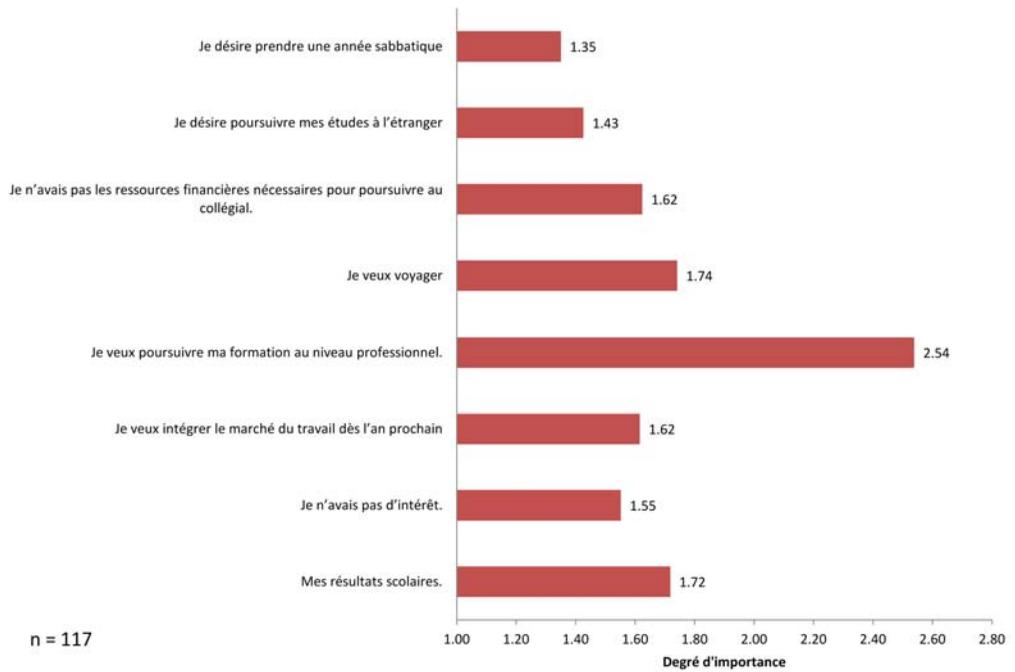
En ce qui concerne la publicité, on notera aussi que ces élèves sont plus sensibles aux efforts de recrutement présentés lors des portes ouvertes qu'aux publicités diffusées dans les journaux ou sur le web.

Le choix de ne pas fréquenter le réseau collégial

Résultats

La question suivante visait à connaître les mobiles qui ont poussé un certain nombre de finissants du secondaire à ne pas s'inscrire au cégep. Le graphique 23 résume les réponses données par les étudiants. Il est à noter que seulement 117 étudiants ont rempli la section du questionnaire visant à documenter les raisons qui les poussent à ne pas aller au collégial. Notons au départ que ce nombre représente environ 5 % de l'échantillon consulté. Le désir de poursuivre une formation professionnelle hors du milieu collégial est de loin la raison la plus souvent citée. Viennent ensuite les projets de voyage, suivi de près par les résultats scolaires. Les difficultés financières sont invoquées en milieu de peloton, de même que la volonté d'intégrer le marché du travail dès l'année suivante. En fin de liste, on retrouve dans l'ordre le manque d'intérêt, la poursuite des études à l'étranger et l'intention de prendre une année sabbatique.

FACTEURS MOTIVANT LE CHOIX DE QUITTER LE RÉSEAU COLLÉGIAL

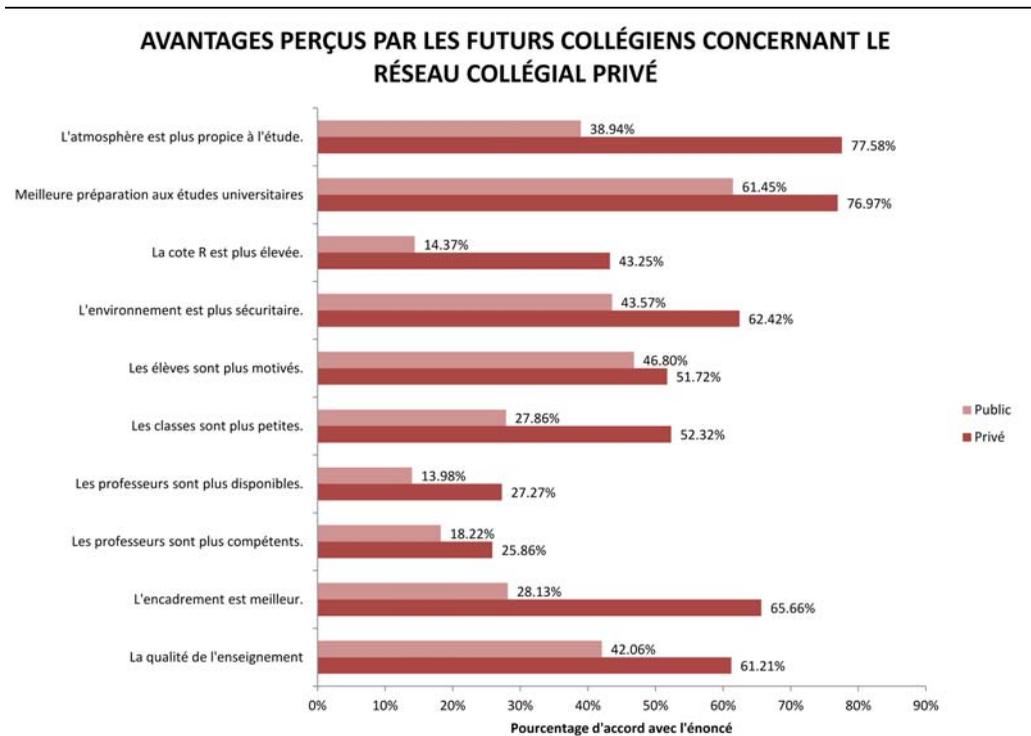


Les avantages du privé, tels que perçus par les étudiants

Résultats

Un des objectifs de cette recherche consistait à déterminer les avantages perçus par les répondants à l'égard des cégeps privés. Afin de clairement définir ces avantages perçus par les étudiants, les participants à l'étude devaient indiquer s'ils étaient d'accord ou non avec une dizaine d'énoncés; les résultats extraits de l'échantillon sont présentés au graphique 24. Il est important de noter que seulement les futurs diplômés des écoles secondaires privées décidant d'aller au collégial (privé ou public) devaient répondre à cette question.

Graphique 24



Les résultats montrent qu'environ 78 % des répondants ayant opté pour un cégep privé croient que la qualité de l'enseignement y est meilleure qu'au secteur public. En comparaison, ceux qui ont choisi de poursuivre leurs études dans un établissement collégial public se montrent en accord avec cet énoncé dans une proportion de seulement 39 %. Cette croyance à propos de la qualité de l'enseignement offert est celle qui recueille le plus haut taux d'approbation de la part

des élèves se dirigeant vers le privé. Dans la même veine, la conception selon laquelle l'encadrement est meilleur au collégial privé est elle aussi sanctionnée par plus des trois quarts des répondants (77 %) qui poursuivent leur cheminement au privé. La cohorte qui se dirige vers le public partage ce point de vue avec un taux d'assentiment légèrement supérieur à 61 %. La notion selon laquelle les professeurs sont plus compétents dans les établissements postsecondaires privés est perçue très différemment par les répondants, selon qu'ils optent pour le privé ou le public au collégial. Environ trois fois plus de jeunes ayant choisi de poursuivre leurs études au privé entretiennent cette idée, alors que ceux se dirigeant vers le public ne le croient que très peu (43 % contre 14 %). Malgré la faiblesse relative de ces pourcentages, il est intéressant de noter qu'il s'agit du plus grand écart observé entre les deux groupes sur la question portant sur les avantages qu'ils perçoivent à propos des cégeps privés.

Près des deux tiers des élèves qui ont choisi de rester au privé croient que ce choix résultera en une meilleure préparation aux études universitaires. Cette croyance n'est partagée que par 42 % pour ceux qui s'acheminent vers le secteur public. Ceux qui ont choisi de continuer au privé se démarquent aussi de leur confrère quant à leur perception concernant la disponibilité des professeurs. Environ 62 % des tenants de la formation privée considèrent que leur choix d'institution leur confèrera l'avantage d'avoir un accès plus facile aux enseignants de leurs cours. Un peu moins de 44 % des jeunes qui quittent le privé maintiennent le même point de vue.

Une majorité d'étudiants (61 %) qui ont choisi un cégep privé pense que l'atmosphère qui y règne est plus propice à l'étude. À peine 42 % de ceux qui ont décidé de s'orienter vers le secteur public partage le même avis. Les différences de perception sont également marquées quand on demande aux finissants du secondaire s'ils croient que leurs futurs camarades de classe seront plus motivés dans un établissement privé. Ceux qui ont opté pour un collège privé adhèrent à cette idée dans une proportion de 52 % contre à peine 28 % pour ceux qui ont l'intention de poursuivre les études dans une école publique. Environ la moitié des jeunes interrogés pensent que le nombre d'élèves par classe est plus faible dans les collèges privés. Ici, les opinions des deux groupes se rejoignent : un maigre 5 % d'écart sépare ceux qui restent au privé (52 %) de ceux qui le quittent (47 %).

L'opinion selon laquelle le réseau privé confèrerait un avantage parce que la Cote R y est plus élevée ne recueille que peu d'assentiment chez les élèves de cinquième secondaire. Seuls

26 % des répondants qui ont décidé de s'inscrire dans un cégep privé partagent cette conviction, contre 18 % pour ceux qui se préparent à faire le saut au public. De même, la majorité des élèves ne croient pas que les cégeps privés offrent un environnement plus sécuritaire que les institutions publiques. Seulement 28 % des futurs inscrits au collégial privé pensent que leur prochaine école sera plus sécuritaire qu'un cégep public; cette proportion chute à 14 % lorsqu'on s'attarde aux réponses des étudiants qui s'apprêtent à délaisser le réseau privé.

Interprétation

Les répondants choisissant le collégial privé le font parce qu'ils y voient plusieurs avantages : l'environnement y serait plus propice à l'étude, les professeurs seraient plus disponibles et prodigueraient un enseignement de qualité. L'encadrement et les plus petites classes, fréquentées par des élèves motivés, seraient eux aussi des facteurs propices au succès scolaire. La fréquentation d'un cégep privé permettrait de mieux se préparer aux études universitaires. Toutes ces perceptions recueillent plus de 50 % d'accord de la part de ces étudiants qui ont choisi de rester dans le réseau privé. Toutefois, seul le quart d'entre eux croient que leur inscription à un cégep privé pourrait leur conférer une Cote R plus avantageuse. Ce préjugé semble vouloir persister. Les cégeps privés seraient sans doute bien avisés de publiciser davantage cet aspect de leur contribution à la préparation universitaire qui, selon toute vraisemblance, profite à leurs étudiants.

Parmi les finissants qui ont choisi un collège privé, environ un élève sur quatre estime que la fréquentation d'un cégep privé présente un avantage quant à la sécurité sur les campus. Cette proportion chute à un élève sur sept pour ceux qui s'inscrivent au public.

Sur sept finissants qui s'apprêtent à entreprendre des études collégiales dans une institution publique, seulement deux estiment qu'ils bénéficieraient d'une meilleure préparation aux études universitaires s'ils avaient choisi un collège privé. Pourtant, plusieurs de ces cégeps ont compilé des données qui confirment ce fait. Ainsi, certaines écoles membres de l'ACPQ peuvent s'enorgueillir du fait qu'une grande majorité de leurs finissants sont acceptés à l'université de leur choix. La diffusion de données concrètes faisant état de ces faits pourrait sans doute contribuer à changer les perceptions à ce sujet.

Les croyances et préjugés concernant le collégial

Résultats

Les finissants du secondaire entretiennent-ils des préjugés (favorables ou défavorables) et des croyances à l'égard des cégeps privés? Si oui, lesquels? Ces préjugés et croyances sont-ils les mêmes pour les jeunes qui choisissent un collège public ou privé? Afin de répondre à la question, les répondants devaient se prononcer sur la pertinence d'un ensemble d'énoncés qui leur étaient proposés. Les élèves devaient choisir, selon une échelle de 1 à 4, leur niveau d'accord avec chacun des énoncés (4 = en accord, 3 = plutôt en accord, 2 = plutôt en désaccord et 1 = en désaccord). Une moyenne a été effectuée pour chaque énoncé, et ce, pour chaque groupe de l'échantillon, c'est-à-dire pour les élèves se dirigeant vers un collège privé, ceux allant vers un collège public et ceux quittant le réseau collégial. Des analyses de variance ont aussi été complétées dans l'objectif de déterminer les différences significatives entre les groupes. Lorsqu'une différence significative était présente, des analyses a posteriori ont été faites (Scheffé) pour indiquer les groupes qui diffèrent les uns des autres. Le graphique 25 montre ces données concernant les préjugés. Des étoiles ont été placées au-dessus des comparaisons statistiquement significatives.

Le premier énoncé sur lequel les étudiants étaient appelés à se prononcer se lisait comme suit : « Les élèves du collégial privé sont motivés par l'ambition et la réussite personnelle. » Les répondants, toutes catégories confondues, se sont majoritairement déclarés en accord avec l'énoncé. Les finissants qui ont opté pour un cégep privé présentent toutefois le plus haut taux d'accord comparativement aux élèves qui choisissent une institution collégiale publique ou qui n'iront pas au collégial ($F = 39,85$; $p < 0,05$).

Le second énoncé stipulait que « les cours (dispensés par les cégeps privés) sont plus exigeants. » La majorité des répondants se sont dit fortement en accord avec cet énoncé. Les élèves qui s'inscrivent à un collège privé forment le groupe présentant le plus haut taux d'accord. La différence entre leurs réponses et celles de ceux qui s'apprêtent à faire le saut vers le secteur public est significative ($F = 19,15$; $p < 0,05$). Les finissants qui n'iront pas au collégial se retrouvent entre les deux groupes.

La troisième affirmation allègue que « la qualité de l'enseignement y est supérieure. » Les élèves se dirigeant vers le privé sont davantage en accord ($F = 28,30$; $p < 0,05$) avec

l'énoncé que les étudiants qui s'inscrivent au collégial public ou qui n'iront pas au collégial. Ces deux groupes ne se distinguent pas statistiquement.

La quatrième affirmation à laquelle les finissants du secondaire devaient réagir était : « L'encadrement est plus important qu'au public. » De tous les énoncés soumis à l'appréciation des élèves, c'est ce dernier qui se démarque par le plus haut taux d'accord. Les trois groupes de finissants se montrent tous très largement en faveur de cette affirmation.

Le cinquième énoncé stipulait qu'« Il est plus facile d'entrer dans le programme que l'on veut. » Les répondants ont tous exprimé leur accord envers la proposition qui leur était suggérée. Il existe toutefois une différence significative entre les finissants qui poursuivent leur cheminement scolaire dans le secteur privé et ceux qui le quittent pour aller vers un collège public ($F = 5,88$; $p < 0,05$). Cette différence est en faveur des élèves se dirigeant vers les écoles privées.

La proposition selon laquelle « La compétition entre les élèves est plus grande » a elle aussi suscité l'accord majoritaire de tous les finissants. Il est toutefois intéressant de constater que ceux qui ont choisi de demeurer dans le secteur privé sont significativement plus en accord avec l'énoncé que les autres répondants ($F = 24,39$; $p < 0,05$).

La septième affirmation avancée au sujet des collèges privés soutenait que « C'est difficile d'être admis. » L'ensemble des étudiants s'est montré plutôt en désaccord avec cet énoncé. La seule différence significative est que ceux qui ont choisi un cégep privé sont davantage en accord que ceux qui ont choisi un collège public ($F = 4,58$; $p < 0,05$).

Les deux énoncés suivants (« La Cote R sera plus élevée dans un collège public » et « La clientèle est "snob" ») ont inspiré un sentiment similaire de désaccord chez l'ensemble des répondants.

Concernant la charge de travail, l'ensemble des trois groupes est fortement d'accord avec l'énoncé stipulant que « La charge de travail est plus élevée dans le privé. »

L'ensemble des trois groupes d'élèves a répondu qu'ils étaient plutôt en désaccord avec l'affirmation stipulant que la vie sociale dans les collèges privés est plus développée. La seule différence significative est entre les élèves allant vers le collégial privé (2,23) et ceux allant vers

un collège public (2,04) ($F = 10,61$; $p < 0,05$). Ce sont d'ailleurs les élèves se dirigeant vers le privé qui sont davantage en accord avec l'énoncé.

Les élèves des trois groupes sont plutôt en désaccord avec l'énoncé affirmant qu'il y a plus de cliques et que c'est plus difficile de se faire des amis dans un collège privé.

Concernant la proposition stipulant qu'« Il circule une opinion négative des collèges privés à l'école secondaire », les élèves se sont majoritairement prononcés plutôt en désaccord avec l'énoncé. Il existe toutefois une différence significative entre les trois groupes ($F = 10,48$; $p < 0,05$). Les élèves allant au privé sont moins favorables à l'énoncé, suivi des élèves allant dans le réseau collégial public et enfin ceux n'allant pas au collégial.

L'opinion des étudiants au treizième énoncé stipulant que « Les professeurs sont plus disponibles pour les élèves » s'est traduite par une réponse plus positive des trois groupes d'élèves. Aucune différence significative n'est présente.

Mis en présence de l'affirmation « Les étudiants obtiennent plus rapidement leur diplôme que dans le public », les finissants du secondaire privé sont plutôt en désaccord avec cet énoncé. La seule différence significative est entre les élèves allant vers un collège privé (2,07) et ceux allant vers un collège public (1,89) ($F = 7,50$; $p < 0,05$). Le taux d'accord des élèves se dirigeant vers le privé est donc plus élevé que pour le public.

Les élèves se dirigeant vers le privé sont plutôt en accord (2,84) avec l'affirmation disant que « L'ambiance générale des collèges privés est plus agréable. » Toutefois, les élèves se dirigeant vers un collège public (2,52) et ceux n'allant pas au collégial (2,43) sont moins en accord avec cet énoncé ($F = 23,40$; $p < 0,05$).

Interprétation

Plusieurs des postulats présentés aux étudiants véhiculent un préjugé manifestement positif à l'égard des collèges privés. En général, les finissants des écoles secondaires privées **semblent croire** qu'en fréquentant un cégep privé, ils

- i) bénéficieront d'un enseignement de meilleure qualité,
- ii) auront plus facilement accès au programme de leur choix,
- iii) pourront compter sur la disponibilité du corps professoral,
- iv) fréquenteront une institution où l'atmosphère sera conviviale.

Il est important de noter que les élèves ayant choisi un collège privé sont davantage en accord avec ces préjugés, et ce, de manière significative, que ceux ayant choisi un collège public (à l'exception de la disponibilité des professeurs). Toutefois, en général, les élèves **ne croient pas** qu'ils :

- v) gradueront plus rapidement dans un collège privé,
- vi) auront une meilleure vie sociale.

Encore ici, même si les élèves ayant choisi un collège privé sont plutôt en désaccord avec ces préjugés, ils se montrent significativement plus d'accord que les élèves se dirigeant vers le public.

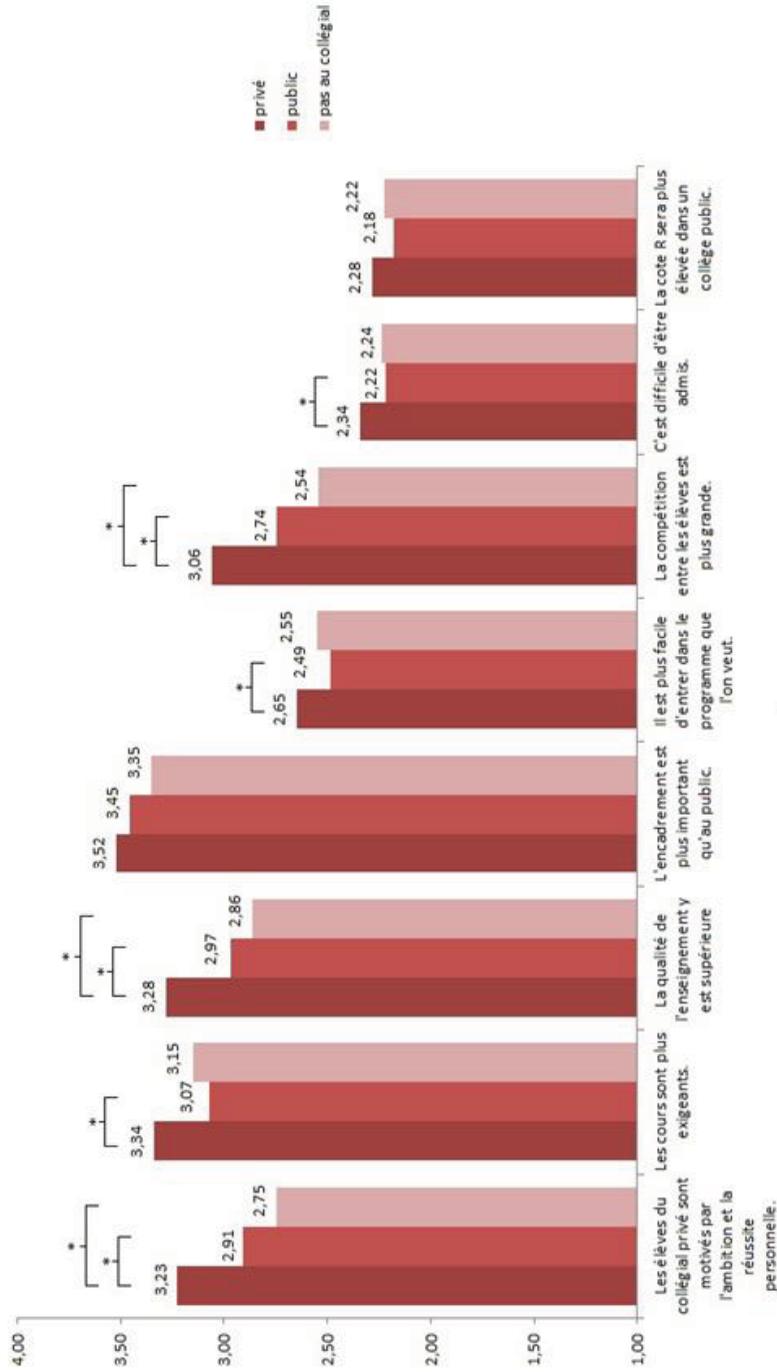
Un certain nombre d'énoncés sont plutôt négatifs à propos des cégeps privés. C'est le cas d'affirmations comme « C'est difficile d'être admis », « La Cote R sera plus élevée dans un collège public », « La clientèle est snob », « Les opinions qui circulent dans mon école concernant les cégeps privés sont négatives » et « Il y a plus de cliques, c'est plus difficile de se faire des amis ». Tous se positionnent plutôt en désaccord avec ces cinq énoncés. Un seul bémol : les élèves qui décident de s'inscrire à un collège privé semblent légèrement plus convaincus qu'il est difficile d'être admis dans un collège privé que leurs camarades qui se tournent vers le secteur public et que ceux qui n'envisagent pas le collégial.

Au nombre des énoncés soumis à l'approbation des élèves, certains ne sont ni négatifs ni positifs, mais relèvent plutôt de l'interprétation qu'on peut en faire. C'est le cas notamment des énoncés « Les élèves du collégial privé sont motivés par l'ambition et la réussite personnelle », « Les cours sont plus exigeants », « L'encadrement est plus important qu'au public », « La compétition entre les élèves est plus grande » de même que « La charge de travail est plus élevée dans le privé ». Toutes ces propositions reçoivent l'aval de l'ensemble des étudiants. Cependant, comme il en a déjà été fait mention précédemment, les finissants du secondaire privé se dirigeant vers un collège privé se montrent systématiquement plus en accord avec toutes ces affirmations que leurs confrères. Ils choisissent donc un collège privé en croyant qu'il y aura une plus grande compétitivité, que l'ambition des collègues de classe sera importante, que le niveau de difficulté des cours et la charge de travail seront accrus et que l'encadrement dispensé par l'institution sera plus important que dans une institution publique.

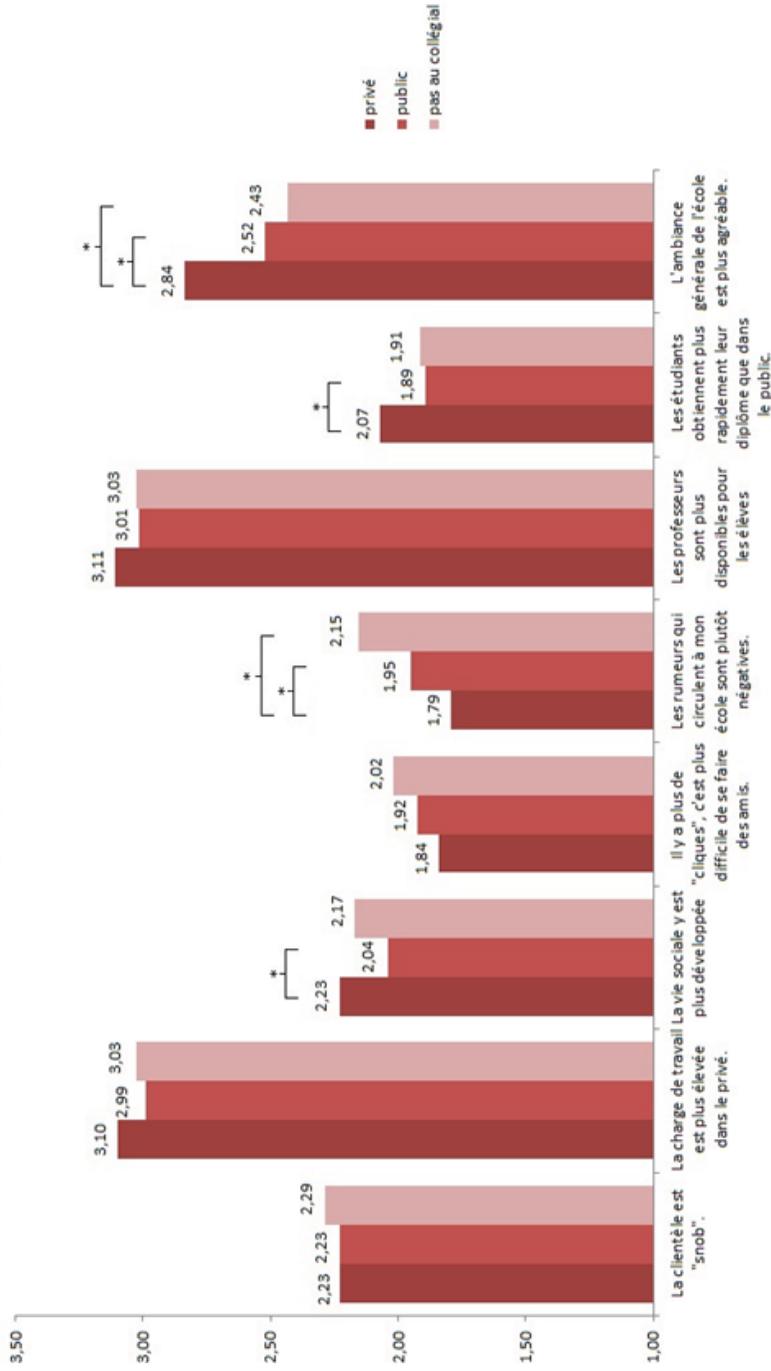
Fait étonnant, l'ensemble des répondants s'est montré plutôt en désaccord avec l'énoncé affirmant « Les étudiants obtiennent plus rapidement leur diplôme que dans le public. » Il est toutefois intéressant de noter qu'il existe réellement des données pour appuyer cette croyance. Notamment, Riopel (2004) a démontré que, pour les cohortes de 1987 à 1999, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales au même établissement dans les délais prescrits est supérieur d'environ 18 % dans les institutions collégiales privées. La perception des finissants du secondaire privé va toutefois à l'encontre de ces données. Il pourrait donc s'avérer profitable pour les institutions collégiales privées de publiciser (en tout ou en partie) les informations qui peuvent contribuer à mieux informer les jeunes (et leurs parents) concernant l'avantage des collèges privés sur ce point.

À la lumière de ces résultats, il serait avantageux pour les collèges privés d'exploiter les croyances et les préjugés positifs par rapport aux collèges privés, qui auraient avantages à être plus présents chez les jeunes ayant choisi un collège public. La qualité de l'enseignement, l'accès plus facile au programme de leur choix, la grande disponibilité du corps professoral et l'atmosphère plus conviviale des institutions privées semblent être des points positifs qui pourraient faire une différence dans le choix d'un élève. Il faut toutefois garder en tête que les institutions privées semblent aussi attirer des élèves qui recherchent certaines caractéristiques qui pourraient être considérées comme négatives par d'autres. Par exemple, les élèves ayant choisi un collège privé sont plus favorables que leurs collègues ayant choisi un collège public à propos de ces affirmations : « Les élèves du collégial privé sont motivés par l'ambition et la réussite personnelle », « Les cours sont plus exigeants » et « La compétition entre les élèves est plus grande ». Ces énoncés peuvent avoir une connotation positive pour certains, mais négative pour d'autres; ils doivent donc être utilisés avec parcimonie.

DEGRÉ D'ACCORD AVEC CERTAINS PRÉJUGÉS ET CERTAINES CROYANCES CONCERNANT LES COLLÈGES PRIVÉS EN FONCTION DU RÉSEAU DE PROVENANCE AU SECONDAIRE



DEGRÉ D'ACCORD AVEC CERTAINS PRÉJUGÉS ET CERTAINES CROYANCES CONCERNANT LES COLLÈGES PRIVÉS EN FONCTION DU RÉSEAU DE PROVENANCE AU SECONDAIRE

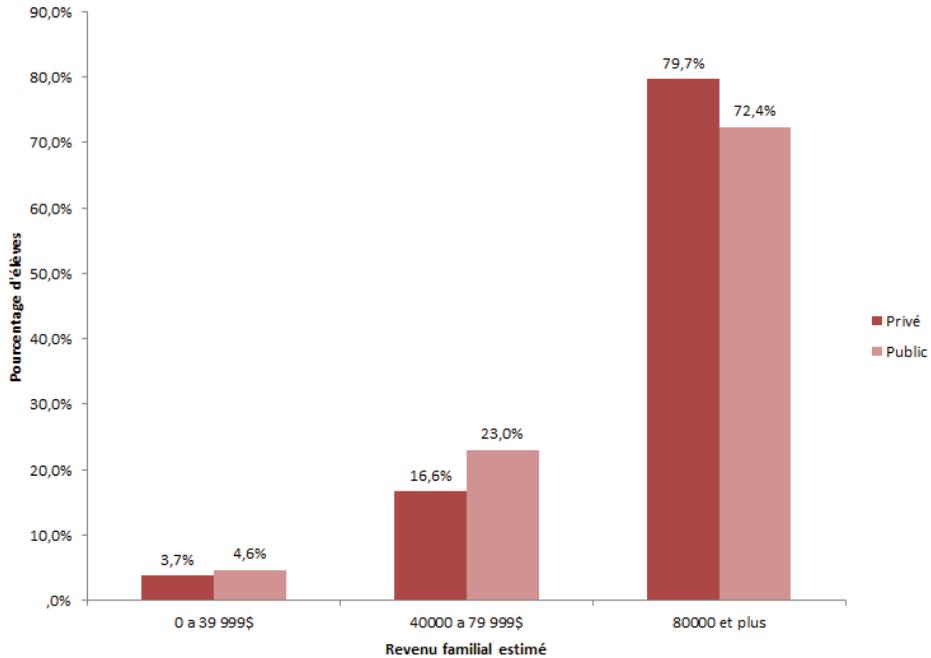


Impact du revenu parental sur le choix du collège et sur les motivations sous-jacentes à ce choix

Afin de savoir si **les élèves provenant de familles plus aisées fréquentent davantage les cégeps privés que les élèves provenant de familles de la classe moyenne**, nous avons posé aux élèves la question suivante : à combien estimez-vous le revenu combiné de vos parents? Cette question a été croisée avec le choix du collège. Des khi-carrés ont été effectués pour savoir s'il existe une différence significative entre la répartition des élèves ayant choisi le collégial privé ou public et ceux qui n'iront pas au collégial, et ce, pour chaque catégorie de revenu familial. Aux fins de cette analyse, nous avons retiré de l'échantillon les élèves ayant répondu « Je ne sais pas » à la question de l'estimation du revenu familial (ils étaient 688 pour 30 % de l'échantillon).

Premier constat, une forte majorité (74 %) d'élèves capable d'estimer le revenu familial provient de familles dont le revenu familial annuel atteint ou dépasse 80 000 \$. Les familles ayant un revenu entre 40 000 \$ et 79 999 \$ constituent 21,6 % de l'échantillon. Les familles, dont le revenu se situe dans la tranche allant de 0 \$ à 39 999 \$, constituent seulement 4.4 % de l'échantillon observé.

RÉPARTITION DES ÉLÈVES AYANT ESTIMÉ LE REVENU FAMILIAL SELON LEUR CHOIX COLLÉGIAL



Selon les résultats du test khi-carré, on note une différence significative entre les options collégiales privées et publiques lorsqu'on compare les familles à revenu moyen (40 000 \$ à 79 999 \$) et celles à revenu élevé (80 000 \$ et plus) ($\chi^2(4) = 7,58; p < 0,05$). La proportion d'étudiants se dirigeant vers le collégial privé est significativement plus importante pour les élèves estimant le revenu de leurs parents à 80 000 \$ et plus que pour ceux qui l'estiment entre 40 000 \$ et 79 999 \$.

Tableau 8

Distribution des élèves en fonction de leur choix de collège (privé vs public) et du revenu estimé de leurs parents								
	0 à 39 999 \$		40 000 à 79 999 \$		80 000 \$ et plus		Total	
Privé	13	3,7%	58	16,6%	278	79,7%	349	100%
Public	58	4,6%	152	23%	1043	72,4%	1253	100%
Total	71		346		1185		1602	

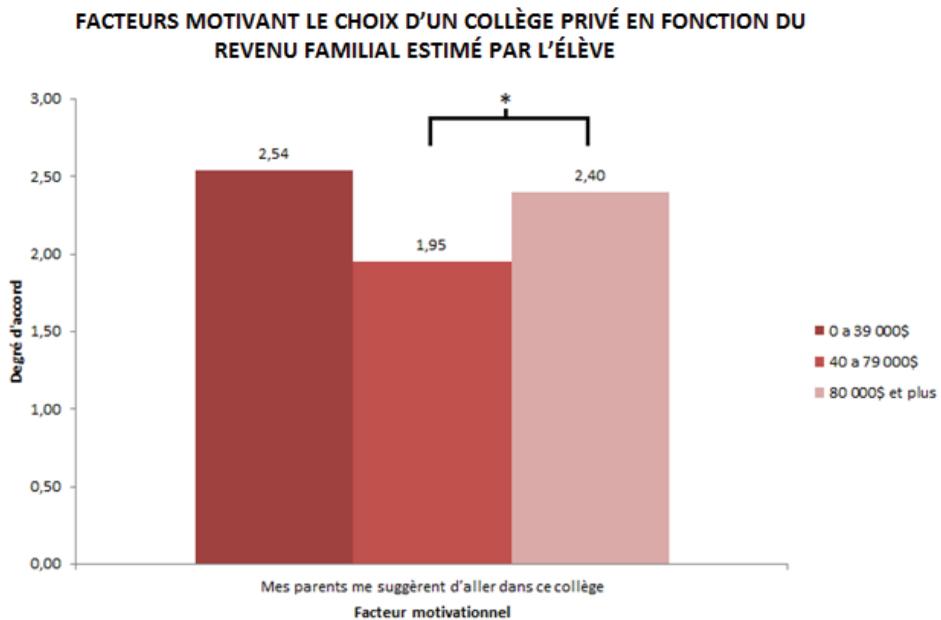
Ces résultats sont toutefois basés sur l'estimation des répondants du revenu familial. Il est possible que l'information fournie par les étudiants ne reflète que partiellement la réalité. En entrevue prétest, certains élèves ont admis avoir évalué ce chiffre « au flair », faute de pouvoir s'appuyer sur des données plus probantes.

Motivations en fonction du revenu parental

Les élèves ayant choisi le privé

Peu de différences sur le plan des motivations émanent du regroupement selon le revenu familial des élèves ayant choisi de rester fidèles au secteur privé. Ainsi, les parents dont le revenu annuel se situe entre 40 000 \$ et 79 999 \$ se montrent significativement moins enclins que les autres à suggérer à leur enfant de fréquenter un cégep privé ($F = 3,80$; $p < 0,05$). C'est dire que l'influence parentale dans le choix d'un collège privé se fait substantiellement plus sentir au sein des familles à revenu modeste (moins de 39 999 \$) de même que chez les familles à revenu élevé (80 000 \$ et plus).

Graphique 27



Les élèves ayant choisi le public

Seuls trois facteurs motivationnels montrent des différences significatives chez les élèves ayant choisi le public. Questionnés sur l'influence possible des amis sur leur choix d'un collège public, les élèves du secondaire ont répondu de façon manifestement différente selon leur estimation du revenu familial. Plus le revenu annuel des parents est élevé, plus l'influence des amis est grande dans le choix d'un collège public ($F = 3,36$;

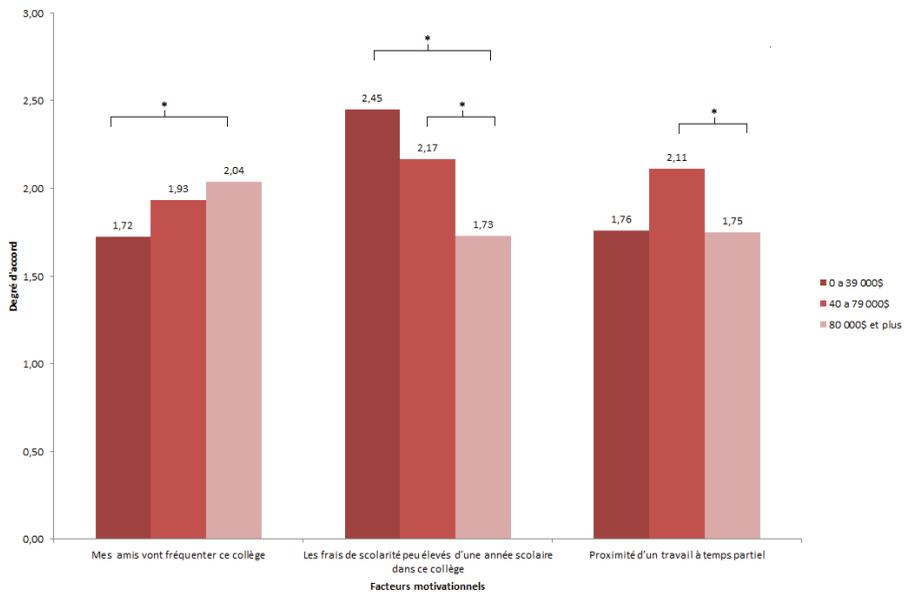
$p < 0,05$). L'importance des frais de scolarité pour ceux qui optent pour un cégep public est, quant à elle, inversement proportionnelle au revenu dont dispose la famille de l'étudiant ($F = 27,65$; $p < 0,05$). Ainsi, les élèves provenant de familles à revenu modeste (moins de 40 000 \$ par année) sont sensibles au fait que les collèges publics commandent des frais de scolarité moindres que les établissements privés. Inversement, les finissants du secondaire dont le revenu familial est élevé (80 000 \$ et plus par année) ne pensent pas que des frais de scolarité plus modiques constituent un facteur décisif lorsqu'ils choisissent de s'inscrire au collégial public.

Parmi les élèves qui joignent les rangs du secteur public, ceux qui proviennent de familles à revenu moyen (entre 40 000 \$ et 79 999 \$ annuellement) ont accordé plus d'importance à la proximité de leur lieu de travail à temps partiel quand vient le temps d'opter pour un cégep public ($F = 9,77$; $p < 0,05$). Les deux autres regroupements d'étudiants (revenus familiaux modestes ou élevés) ne semblent pas considérer ce paramètre comme étant un facteur prépondérant dans leur décision de poursuivre leurs études dans le secteur public.

Bien que le facteur concernant les frais de scolarité soit près d'obtenir le score moyen nécessaire pour qu'il soit jugé important pour les enfants issues de familles moins nanties, ces trois facteurs demeurent toutefois peu importants parmi l'ensemble de ceux énoncés comme pouvant exercer une influence sur la décision de choisir un collège.

Graphique 28

FACTEURS MOTIVANT LE CHOIX D'UN COLLÈGE PUBLIC EN FONCTION DU REVENU FAMILIAL ESTIMÉ PAR L'ÉLÈVE



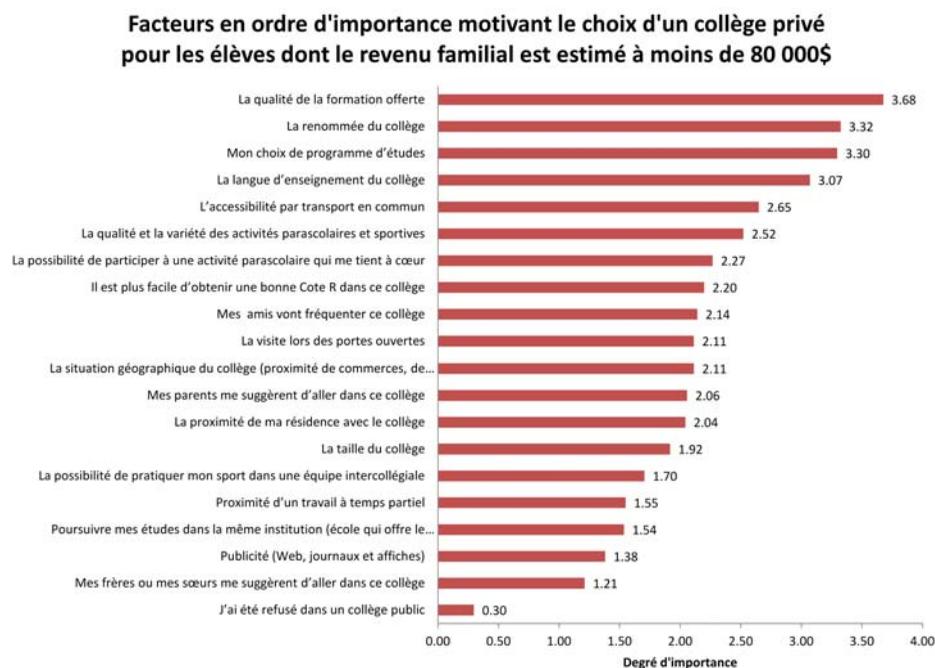
Motivation chez les élèves issus de familles gagnant moins de 80 000 \$

Puisque les élèves issues de familles gagnant moins de 80 000 \$ se dirigent moins vers les collèges privés, il est intéressant d'étudier leur profil motivationnel pour tenter d'y déceler des particularités qui permettraient aux collèges privés d'attirer davantage cette clientèle.

Élèves issus de familles gagnant moins de 80 000 \$, mais ayant choisi un collège privé

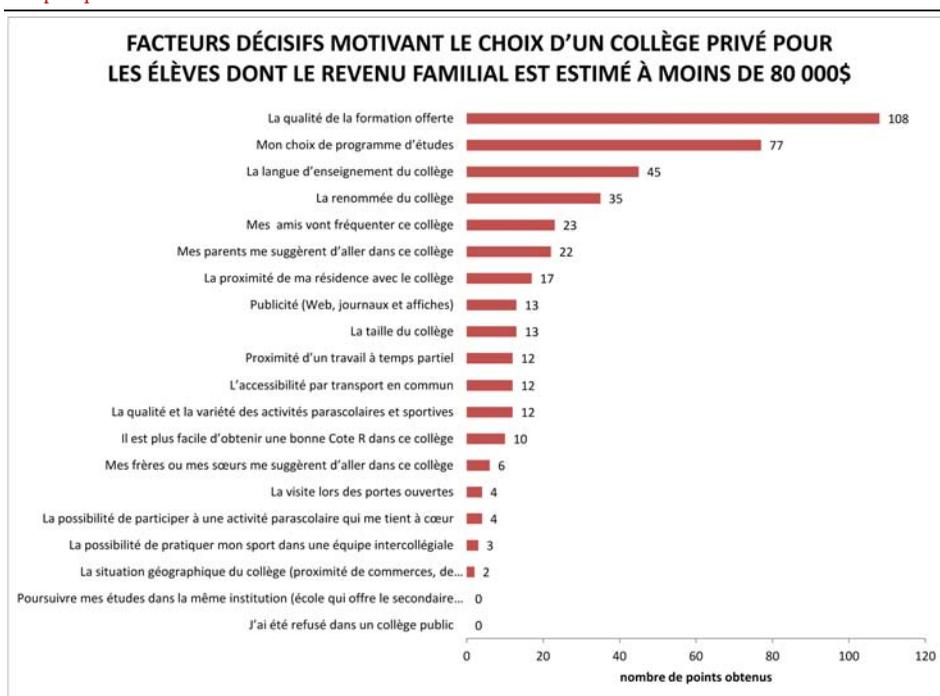
Seulement 71 élèves de l'échantillon répondent à ces deux conditions. Le profil motivationnel de ces derniers montre que la qualité de la formation, la renommée du collège, le choix de programme d'études, la langue d'enseignement du collège, l'accessibilité par transport en commun et la qualité et la variété des activités parascolaires et sportives sont les facteurs jugés importants. Ce sont exactement les mêmes que pour l'ensemble des étudiants ayant choisi le collégial privé. Le graphique 29 montre l'ensemble des raisons ayant motivé ces élèves.

Graphique 29



Concernant les cinq raisons les plus souvent citées par ces élèves comme étant décisives pour leur choix d’aller vers un collège public, la qualité de la formation, le choix de programme d’études, la langue d’enseignement, la renommée du collège et l’influence des amis sont mentionnées. À l’exception de cette dernière raison, il s’agit ici aussi d’un palmarès très semblable à celui de l’ensemble des élèves ayant choisi le privé. Mentionnons que l’influence des parents termine sixième, très près de l’influence des amis.

Graphique 30

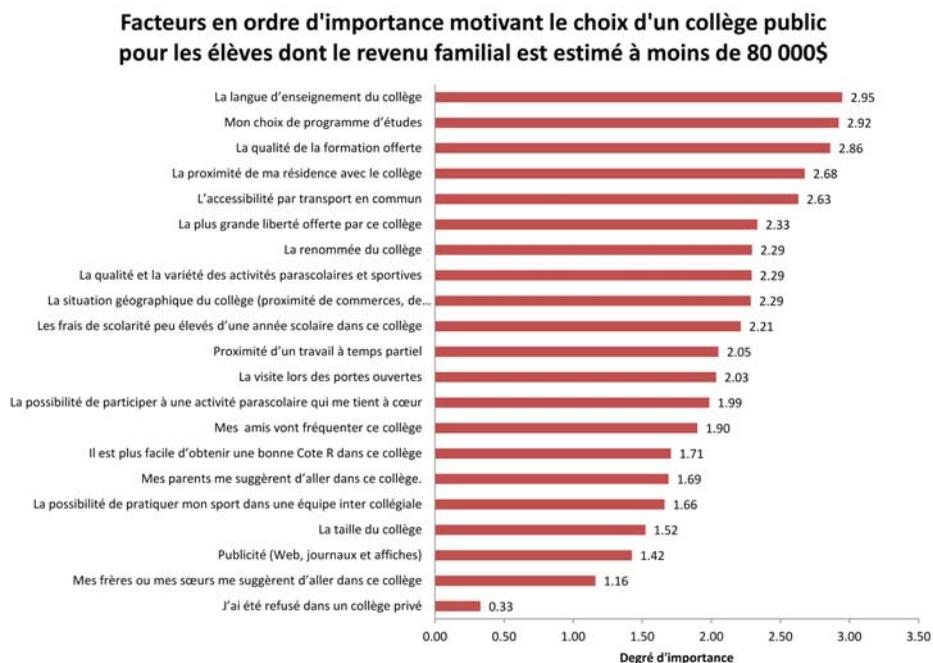


Élèves issus de familles gagnant moins de 80 000 \$, mais ayant choisi un collège public

Au total, 346 élèves de l’échantillon proviennent de familles gagnant moins de 80 000 \$ et se dirigent vers le collégial public. La langue d’enseignement du collège, le choix de programme d’études, la qualité de la formation offerte, la proximité de la résidence familiale et l’accessibilité par transport en commun sont les facteurs jugés importants. Ce sont exactement les mêmes que pour l’ensemble des étudiants ayant choisi le collégial public. Le graphique 31 montre l’ensemble des raisons ayant motivé ces élèves. À l’exception de la qualité de la formation offerte, qui se place troisième au lieu

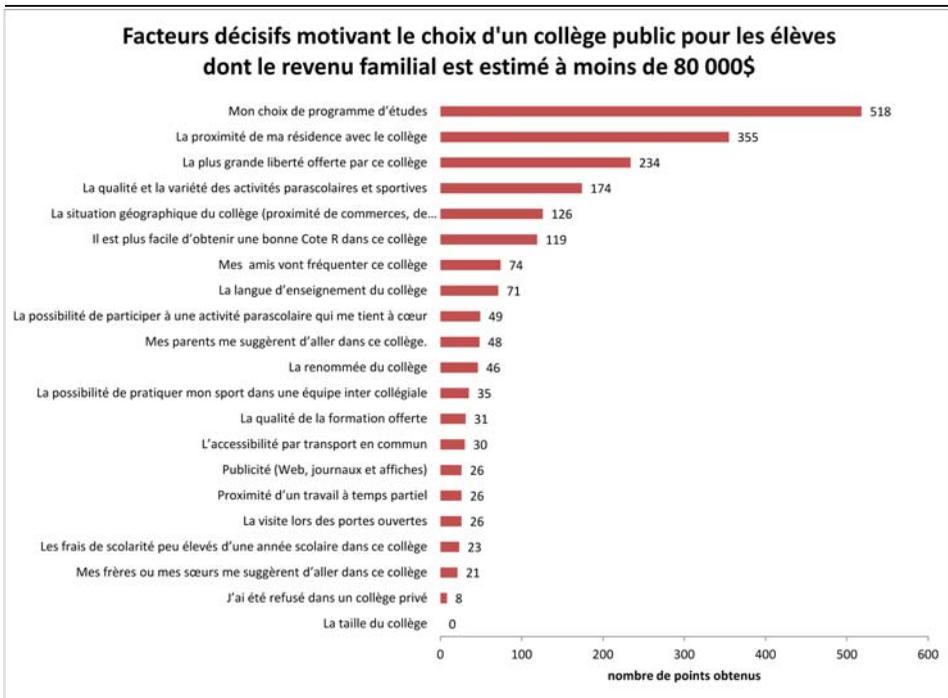
de deuxième, les raisons sont les mêmes que pour l'ensemble de l'échantillon se dirigeant vers le privé.

Graphique 31



Les raisons les plus souvent citées comme étant décisives sont le choix du programme d'études, la proximité de la résidence, la plus grande liberté offerte, la qualité et la variété des activités parascolaires et sportives et la situation géographique. Ces raisons sont très différentes de celles citées comme étant importantes pour ce groupe. Ce profil est toutefois le même que pour l'ensemble des élèves se dirigeant vers le collégial public. À noter que les frais de scolarité peu élevés sont établis comme un critère peu important par les élèves ayant choisi le public, et il ne s'agit pas non plus d'un critère décisif. Le graphique 32 montre le résultat obtenu par chacune des raisons motivant le choix final des élèves.

Graphique 32



En résumé, les élèves issus des familles mieux nanties sont plus susceptibles de se diriger vers un collège privé. Toutefois, peu de différences ressortent des comparaisons des facteurs influençant le choix des élèves selon le revenu familial estimé. Parmi les critères importants, seule l'influence des parents chez les élèves issus des familles mieux nanties et se dirigeant vers le privé est significativement plus importante que pour les élèves issus des familles gagnant entre 40 000 \$ et 79 999 \$. Aucune différence dans les facteurs jugés importants n'est présente entre les regroupements selon le revenu chez les élèves se dirigeant vers le public. Le profil motivationnel des élèves issus de familles moins nanties (moins de 80 000 \$) est pratiquement le même que l'ensemble des étudiants allant soit au privé, soit au public. Bien qu'ils fréquentent moins les collèges privés, les élèves issus de familles moins nanties qui décident d'aller vers le collégial public ne mentionnent pas les coûts liés aux études comme étant un facteur important ou déterminant pour guider leur choix. Le revenu familial ne semble donc pas avoir un fort impact sur la décision de choisir un collège pour les élèves du secondaire privé. Il est à

noter le nombre important d'élèves ne pouvant toutefois pas estimer le revenu de leurs parents (30 %).

Langue Maternelle

Impact de la langue maternelle sur le choix d'un collège et sur les motivations de ce choix

Choix du réseau en fonction de la langue maternelle des élèves

Afin de savoir si la langue maternelle de l'élève influence le choix d'aller dans un collège public ou non, nous avons comparé les proportions d'élèves ayant le français, l'anglais ou une autre langue maternelle et ayant choisi un collège privé, un collège public ou n'allant pas au collégial. Les données sont présentées sous forme de tableau. Un khi-carré a été réalisé afin de savoir s'il existe des différences significatives entre les résultats.

Tableau 9

Répartition des élèves en fonction du réseau collégial choisi pour la poursuite de leurs études et de la langue maternelle								
	Privé		Public		Pas au collégial		Total	
Francophones	380	17,2 %	1591	72,1 %	236	10,7 %	2207	100 %
Allophones	92	34,6 %	152	57,1 %	22	8,3 %	266	100 %
Anglophones	23	26,4 %	52	59,8 %	12	13,8 %	87	100 %
Total	495		1795		270		2560	

Le khi-carré permet de constater qu'il existe une différence significative pour l'ensemble de l'échantillon ($\chi^2(4) = 50,54; p < 0,05$). Les analyses a posteriori permettent de constater que la différence significative provient des élèves ayant le français comme langue maternelle. Ces derniers sont significativement moins nombreux à s'inscrire au privé que les allophones et les anglophones. Il existe donc un attrait supplémentaire des collèges privés auprès des anglophones et des allophones.

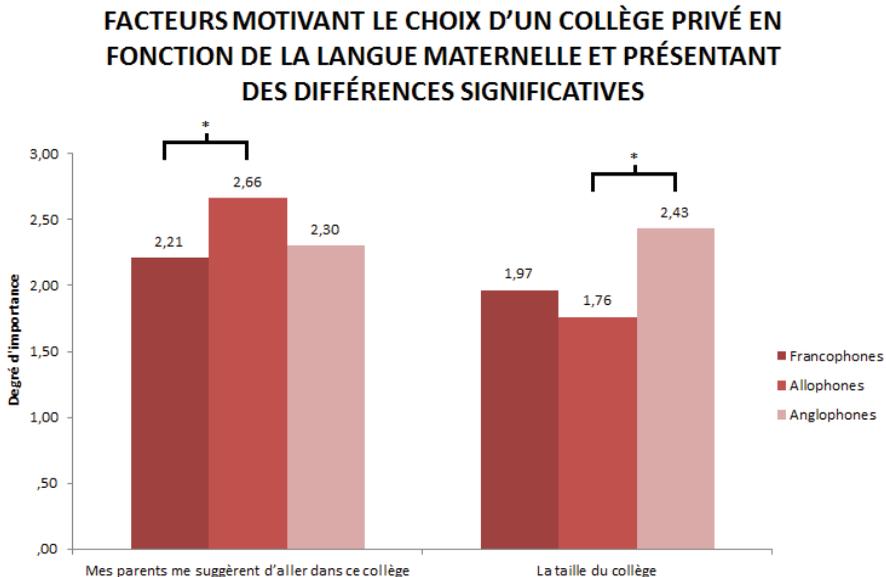
Les motivations en fonction de la langue maternelle

Les élèves ayant choisi le privé

Nous avons exploré l'impact de la langue maternelle sur les raisons poussant les élèves à s'inscrire au collégial privé ou public. Pour les élèves ayant choisi le privé, des analyses de variances ont été réalisées sur chacun des 20 facteurs motivant le choix d'un collège afin de comparer les trois groupes d'élèves (francophones, allophones et anglophones). Des tests de Scheffé ont été utilisés comme analyse a posteriori lorsqu'une différence significative était détectée. Par souci de simplicité, seules les comparaisons ayant donné des différences significatives seront discutées ici.

Seulement deux facteurs (« Mes parents me suggèrent d'aller dans ce collège » ($F = 15,17$; $p < 0,05$) et « la taille du collège » ($F = 8,79$; $p < 0,05$)) sont significativement différents entre les groupes. Concernant l'impact des parents sur la décision de choisir un collège, les francophones affirment accorder significativement moins d'importance à la suggestion des parents que les allophones le font. Concernant la taille du collège, les anglophones accordent significativement plus d'importance à ce facteur que les allophones.

Graphique 33



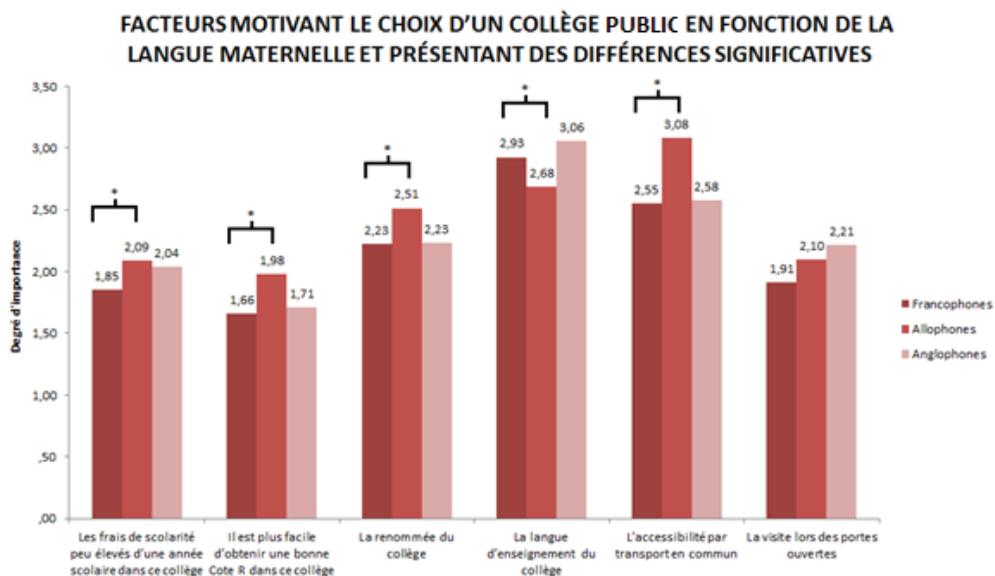
Ces résultats montrent une grande homogénéité entre les élèves malgré leur langue maternelle différente. Il est par contre intéressant de noter que le poids des parents semble jouer un rôle important dans la décision des allophones d'aller dans un collège privé. Les gens n'ayant pas comme langue maternelle une des deux langues officielles du Canada peuvent être tentés d'aller chercher la meilleure éducation possible et cela semble être à travers un passage dans les collèges privés. Certaines cultures accordent davantage d'importance à l'opinion des parents lorsqu'il est question de l'éducation des enfants, même au niveau postsecondaire. Selon les résultats de notre questionnaire, les élèves anglophones accordent davantage d'importance à la taille du collège. Ce facteur pourrait les amener à choisir davantage un collège privé plus petit que la plupart des collèges publics anglophones. Par contre, il est important de noter que quelques élèves anglophones de l'étude ont choisi un collège privé francophone (11 élèves sur 75 anglophones allant au collégial (15 %)).

Les élèves ayant choisi le public

Pour les élèves ayant choisi de poursuivre leurs études dans des collèges publics, six facteurs montrent des différences significatives. Le facteur « Les frais de scolarité peu élevés pour une année scolaire dans ce collège » montre une différence significative ($F = 3,70$; $p < 0,05$). Les allophones le considèrent comme plus important que les francophones. Les allophones accordent donc plus d'importance au facteur financier que les francophones lorsqu'ils choisissent un collège public. Il existe aussi une différence significative pour le facteur « Il est plus facile d'obtenir une bonne Cote R dans ce collège » ($F = 5,98$; $p < 0,05$). Cette différence est encore une fois à la faveur des allophones lorsqu'on les compare aux francophones. Ils accordent donc plus d'importance à la possibilité d'obtenir une bonne Cote R dans le collège de leur choix que les francophones. La renommée du collège est le troisième facteur montrant une différence significative ($F = 5,20$; $p < 0,05$). Cette différence est encore une fois en faveur des allophones comparés aux francophones. Ces derniers accordent donc moins d'importance que les allophones à la renommée du collège public qu'ils choisissent. La langue d'enseignement du collège est le quatrième facteur ayant une différence significative ($F = 3,51$; $p < 0,05$). Cette différence est toutefois en faveur des

francophones. Les francophones accordent donc davantage d'importance à la langue de leur institution d'enseignement collégial public que les allophones. L'accessibilité par transport en commun montre aussi une différence significative ($F = 11,88; p < 0,05$). Cette différence est en faveur des allophones, qui accordent plus d'importance à ce facteur que les anglophones et les francophones. Finalement, la visite des portes ouvertes a montré une différence significative ($F = 3,33; p < 0,05$). Une étude des moyennes montre toutefois que ce sont les anglophones (2,21) qui accordent le plus d'importance à ce facteur, suivis des allophones (2,10) puis des francophones (1,91). Rappelons qu'un score inférieur à 2,5 signifie que ce facteur est peu important pour les répondants.

Graphique 34



En résumé, les facteurs motivants le choix d'un collège privé semblent être peu influencés par la langue maternelle. L'influence des parents semble toutefois être plus importante chez les allophones, qui considèrent ce facteur comme étant important. En regard des facteurs motivant le choix d'un collège public, les allophones accordent plus d'importance à l'accessibilité par transport en commun et à la renommée du collège. Par ailleurs, ce groupe accorde moins d'importance à la langue d'enseignement du collège

public de leur choix. Les autres différences touchent surtout des facteurs motivationnels secondaires.

Étudiants à besoins spéciaux

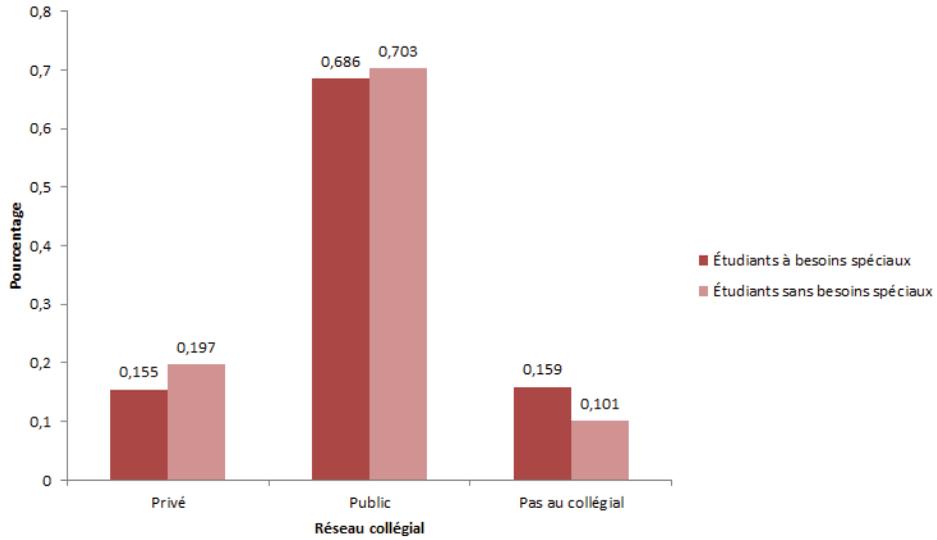
Les étudiants à besoins spéciaux fréquentant les écoles secondaires privées montrent-ils un penchant à demeurer dans le giron des collèges privés ou ont-ils plutôt tendance à privilégier le secteur public? Cette nouvelle clientèle émergente affectionne-t-elle le réseau privé plus que le réseau public?

Aux fins d'analyse, l'échantillon a été scindé en deux parties : d'une part les étudiants à besoins spéciaux, d'autre part ceux ne présentant pas de besoins particuliers. Les réponses des finissants du secondaire ont été regroupées selon leur désir de poursuivre leurs études au collégial privé ou public, ou de ne pas entreprendre d'études collégiales. L'analyse préliminaire montre une différence significative entre le type de clientèle et le projet d'étude postsecondaire ($\chi^2(2) = 8,04; p < 0,05$). Toutefois, un examen plus attentif des résultats montre que cette différence est imputable à une seule variable, soit le nombre d'élèves qui décident de ne pas poursuivre d'études collégiales. Il est donc permis de conclure que les étudiants à besoin spéciaux sont plus susceptibles de ne pas fréquenter le réseau collégial que les élèves ne présentant pas d'exigence particulière. Les résultats ne permettent pas de conclure que la clientèle émergente à besoins spéciaux opte davantage pour les collèges privés que pour les cégeps publics. Le graphique 35 montre la répartition des étudiants en fonction de leur appartenance ou non à la clientèle ayant des besoins spéciaux.

Les institutions collégiales privées ne semblent donc pas attirer une plus grande part de clientèle à besoins spéciaux que les collèges du secteur public. Pourquoi en est-il ainsi? Les données colligées ne permettent pas d'en déterminer la raison précise.

Graphique 35

Répartition des élèves à besoins spécifiques en rapport avec le choix du réseau collégial pour la poursuite de leurs études

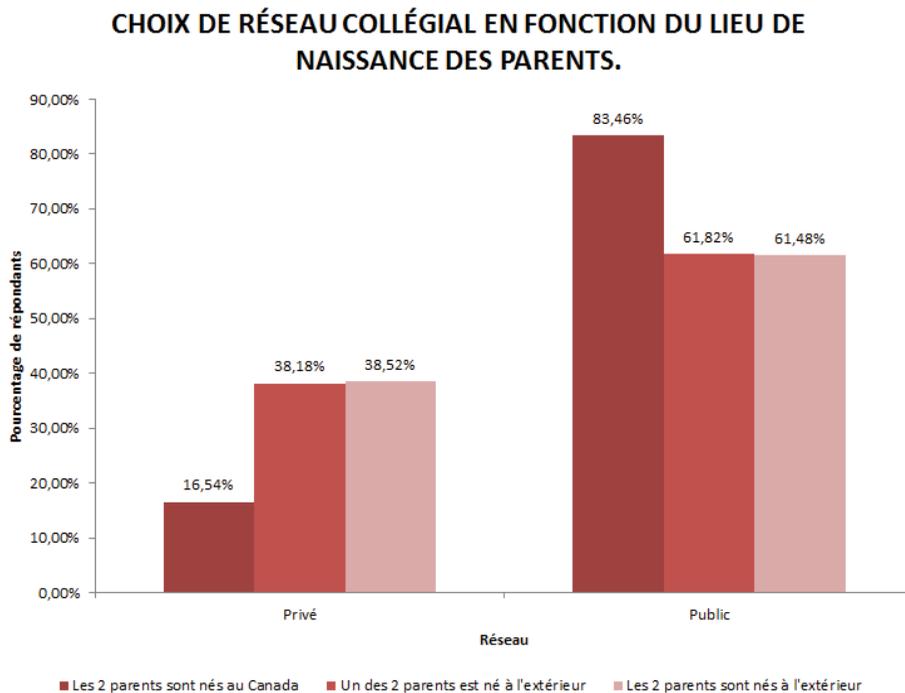


Impact du lieu de naissance (de l'élève et des parents) sur le choix du collège

Lieu de naissance des parents

Afin de savoir si le pays d'origine des parents a un impact important sur le choix des élèves d'aller ou non au collégial privé, la distribution des étudiants entre le secteur privé et public a été analysée sur la base du pays de naissance de ses deux parents. Pour se faire, trois catégories ont été créées : (1) les 2 parents sont nés au Canada, (2) un des parents est né au Canada, l'autre non, (3) les deux parents sont nés à l'extérieur du Canada. Un test khi-carré a ensuite été réalisé afin de savoir s'il existait une différence significative sur la distribution des élèves.

Graphique 36



Le khi-carré montre une différence significative sur la distribution des élèves selon le lieu de naissance de leurs parents et leur choix de projet pour la poursuite de leurs études ($\chi^2(2) = 115,20; p < 0,05$). Les tests a posteriori montrent que la différence

provient principalement des élèves qui ont au moins un ou deux parents nés à l'extérieur du Canada. Ces derniers inscrivent davantage leurs enfants dans les collèges privés.

Lieu de naissance des élèves

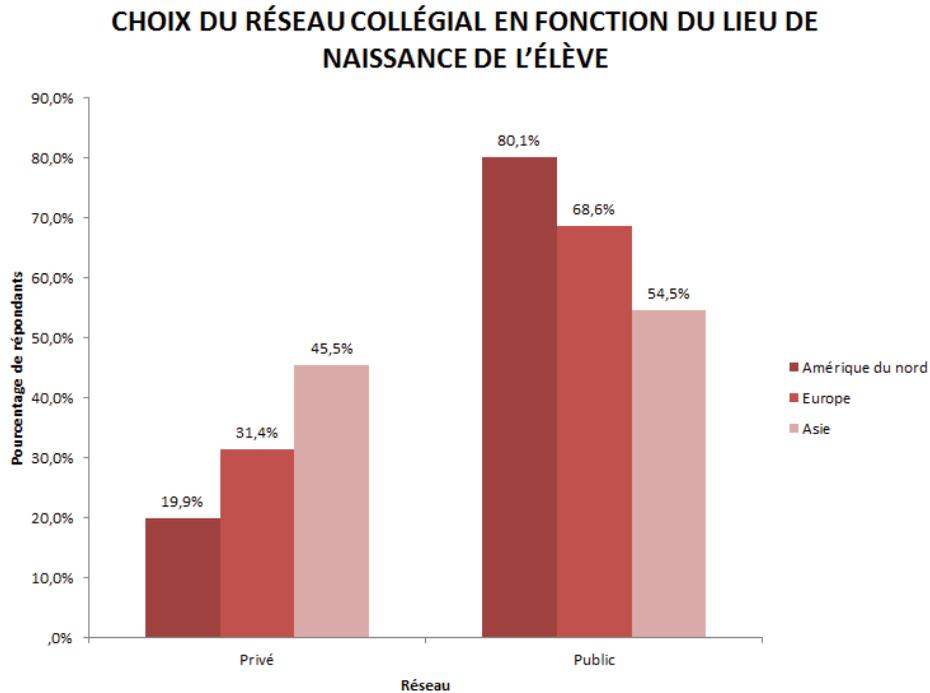
Il nous apparaît intéressant de savoir si le lieu de naissance de l'étudiant a un impact sur le choix de l'élève concernant le réseau collégial dans lequel il fera ses études postsecondaires. Afin de simplifier l'analyse de ces données, nous avons regroupé les lieux de naissance des élèves par continent. Le tableau 10 montre les résultats concernant la distribution des élèves en fonction de leur lieu de naissance.

Tableau 10

Répartition des élèves en fonction du réseau collégial choisi et de leur lieu de naissance						
	Privé		Public		Total	
Amérique du Nord	416	19,9 %	1671	80,1 %	2087	100 %
Europe	16	31,4 %	35	68,8 %	51	100 %
Afrique du Nord/ Moyen-Orient	12	46,2 %	14	53,8 %	26	100 %
Asie	40	45,5 %	48	54,5 %	88	100 %
Afrique	2	25 %	6	75 %	8	100 %
Amérique centrale et du Sud	7	25,9 %	20	74,1 %	27	100 %
Océanie	2	66,7 %	1	33,3 %	3	100 %
Total	495	21,6 %	1795	78,4 %	2290	100 %

Afin de simplifier l'analyse de ces données, seuls trois groupes d'élèves seront conservés puisqu'ils constituent une part assez grande de l'échantillon, soit les élèves en provenance de l'Amérique du Nord, d'Asie et d'Europe. Un khi-carré a été effectué sur la répartition des élèves, montrant une différence significative dans la proportion des élèves allant au privé et au public selon le lieu de naissance des élèves ($\chi^2(2) = 36,15; p < 0,05$). Le graphique 37 montre ces répartitions. Les analyses a posteriori montrent que la différence provient principalement des étudiants nord-américains. Ces derniers sont présents en moins grand nombre dans le réseau collégial privé comparativement aux étudiants asiatiques et européens. Ces deux derniers groupes ne diffèrent pas significativement entre eux.

Graphique 37



Interprétation

Que ce soit le lieu de naissance des parents ou celui des élèves, il semble se produire un important effet influençant le choix du réseau collégial.

Les élèves ayant deux parents nés au Canada se dirigent significativement moins au privé que les élèves ayant un ou deux parents nés à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Concernant le lieu de naissance des élèves, les étudiants asiatiques et européens fréquentant le réseau secondaire privé choisissent beaucoup plus les collèges privés que les élèves nés au Canada. Cet impact important de l'immigration au Canada favorise donc les collèges privés.

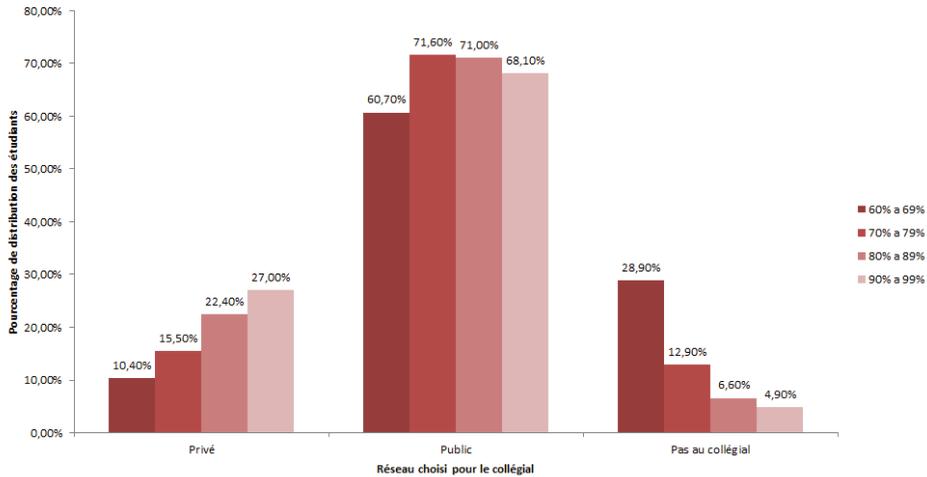
Impact du succès scolaire sur le choix de l'institution collégiale

Une autre question importante concernant les facteurs pouvant influencer le choix d'un cégep privé ou public est le possible impact du succès scolaire au secondaire. Une moyenne générale élevée incite-t-elle l'étudiant à poursuivre son cheminement au collégial privé? Les répondants ont été regroupés selon que l'estimation de leur moyenne générale pour le cinquième secondaire se situait à l'intérieur d'une des fourchettes suivantes : 60 % à 69 %, 70 % à 79 %, 80 % à 89 % et 90 % à 99 %. Le tableau 11 et le graphique 37 montrent la distribution des élèves selon leur performance scolaire estimée.

Tableau 11

Répartition des élèves selon leur moyenne générale estimée				
	60 % à 69 %	70 % à 79 %	80 % à 89 %	90 % à 99 %
Privé	18 (10,4 %)	151 (15,5 %)	273 (22,4 %)	50 (27 %)
Public	105 (60,7 %)	696 (71,6 %)	867 (71 %)	126 (68,10 %)
Pas au collégial	50 (28,9 %)	125 (12,9 %)	81 (6,6 %)	9 (19,2 %)
Total	173	972	1221	185

CHOIX DU RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL EN FONCTION DE LA MOYENNE GÉNÉRALE ESTIMÉE EN 5^{ème} SECONDAIRE



L'analyse statistique principale indique d'importantes différences ($\chi^2(1) = 113,40$; $p < 0,05$) entre le choix d'un réseau collégial (ou de ne pas aller au collégial) et le succès scolaire. Il semble donc que la moyenne estimée par les élèves influence leur choix de quitter le secteur privé ou d'y rester.

Les analyses a posteriori ont été menées seulement sur les étudiants ayant affirmé se diriger au collégial l'an prochain. Des khi-carrés ont été effectués pour repérer les différences de distribution dans les 4 catégories de notes. Les comparaisons montrant des différences significatives sont celles comparant les étudiants se situant entre 70 % et 79 % et ceux se situant entre 80 % et 89 % ($\chi^2(1) = 10,84$; $p < 0,05$), entre les élèves se situant entre 60 % et 69 % et ceux se situant entre 90 % et 99 % ($\chi^2(1) = 7,82$; $p < 0,05$) et, finalement, entre les élèves se situant entre 60 % et 69 % et ceux se situant entre 90 % et 99 % ($\chi^2(1) = 10,33$; $p < 0,05$). Il y a une plus grande proportion d'élèves dont la moyenne oscille entre 80 % et 99 % qui décident d'aller au privé. Le succès scolaire semble donc influencer le choix du réseau collégial.

Il serait intéressant de savoir si les étudiants ayant maintenu une moyenne entre 70 % et 79 % et entre 80 % et 89 %, mais ayant choisi le réseau public l'ont fait en

croyant que leurs résultats n'étaient pas suffisants pour être admis dans un collège privé. Les données recueillies ne permettent pas de le savoir. Afin de pallier ce problème, les chercheurs ont ajouté un énoncé dans la section sur les préjugés pour les collectes de données subséquentes. L'énoncé se lit comme suit : « Les notes requises pour être admis sont hors de ma portée. » Il sera donc possible de mesurer si les étudiants ayant une moyenne générale se situant entre 70 % et 79 % croient (à tort dans certains cas) que leurs notes ne sont pas suffisantes pour accéder aux collèges privés.

Une précision s'impose quant à la fiabilité des interprétations ci-haut mentionnées. Les moyennes utilisées proviennent toutes d'une *estimation* que les répondants font de leur propre rendement scolaire. Il est possible que l'information fournie par les étudiants résulte d'une surévaluation ou d'une sous-estimation de leur performance scolaire. Les données récoltées auprès de cette clientèle ne permettent pas de contrôler l'exactitude des estimations offertes par les élèves.

Impact de l'institution fréquentée par les parents sur le choix de l'enfant

Le fait que les parents aient fréquenté une institution privée a-t-il un lien avec le choix d'institution que font leurs enfants au collégial? Pour répondre à cette question, les parents des élèves ont été regroupés comme suit : (1) les deux parents ont fréquenté un collège privé, (2) un des deux parents a fréquenté un collège privé et (3) aucun des parents n'a étudié dans un établissement collégial privé. Ces données ont été croisées avec le choix du réseau collégial. Le tableau 12 illustre ces résultats.

Tableau 12

Choix du réseau d'études collégiales en fonction de la fréquentation du privé ou non par les parents				
	Privé	Public	Pas au collégial	Total
Les 2 parents sont allés au collégial privé	52 (0,43 %)	55 (0,46 %)	13(11 %)	120
Un des 2 parents est allé au collégial privé	101 (24 %)	276 (67 %)	37 (9 %)	414
Aucun des 2 parents n'est allé au collégial	154 (15 %)	835 (76 %)	103 (9 %)	1092
Ne sait pas pour les 2 parents	188 (20 %)	629 (67 %)	117 (13 %)	934
Total	495	1795	270	2560

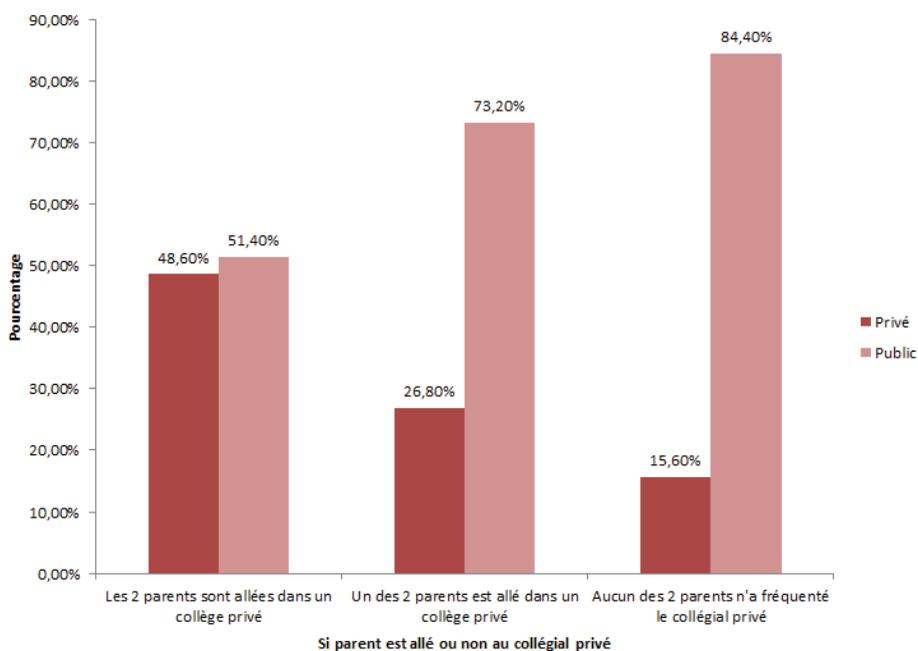
Les résultats qui émanent de l'analyse statistique principale montrent que la fréquentation du privé par les parents influence grandement l'intention des enfants de poursuivre leur parcours scolaire dans le réseau privé ($\chi^2(2) = 74,61; p < 0,05$). Le graphique 39 présente ces données.

Les analyses a posteriori confirment que le nombre de parents ayant fréquenté le collégial privé a même un impact. Le khi-carré effectué sur les données obtenues des

élèves dont deux parents ont fréquenté le collégial privé et dont seulement un des deux parents a fréquenté un collège privé montre aussi une différence significative ($\chi^2(1) = 18,34; p < 0,05$). Le même phénomène est présent pour la comparaison de la distribution des élèves dont un des deux parents a fréquenté un collège privé et dont aucun parent n'a fréquenté un collège privé ($\chi^2(1) = 22,63; p < 0,05$). La dernière comparaison montre aussi une différence significative sur la répartition des élèves (deux parents ayant fréquenté un collège privé vs aucun des deux parents n'ayant fréquenté un collège privé) ($\chi^2(1) = 69; p < 0,05$).

Graphique 39

CHOIX DU RÉSEAU D'ÉTUDES COLLÉGIALES EN FONCTION DE LA FRÉQUENTATION DU PRIVÉ PAR LES PARENTS



La décision d'un élève de s'inscrire dans un cégep privé n'est donc pas indépendante du fait que les parents ont eux aussi fréquenté le secteur collégial privé. Si les deux parents y sont allés, l'influence est très forte (près d'un élève sur deux ira au privé). Ce pourcentage diminue si un des deux parents y a étudié (27 %) et si aucun des 2 parents n'y a fait ses études collégiales (17 %). Sans conclure que c'est *parce qu'*un ou

deux parents ont fréquenté le privé que leur progéniture fera de même, il semble clair que l'influence des parents a un poids peut-être plus élevé que ne le laissent croire les données rapportées par les élèves eux-mêmes concernant leurs motivations. Il est clair qu'implicitement, lorsque ses deux parents (ou même un des deux) ont fréquenté le collégial privé, il devient plus évident de faire aussi ce choix pour soi.

Impact du niveau de scolarité des parents sur le choix de l'élève

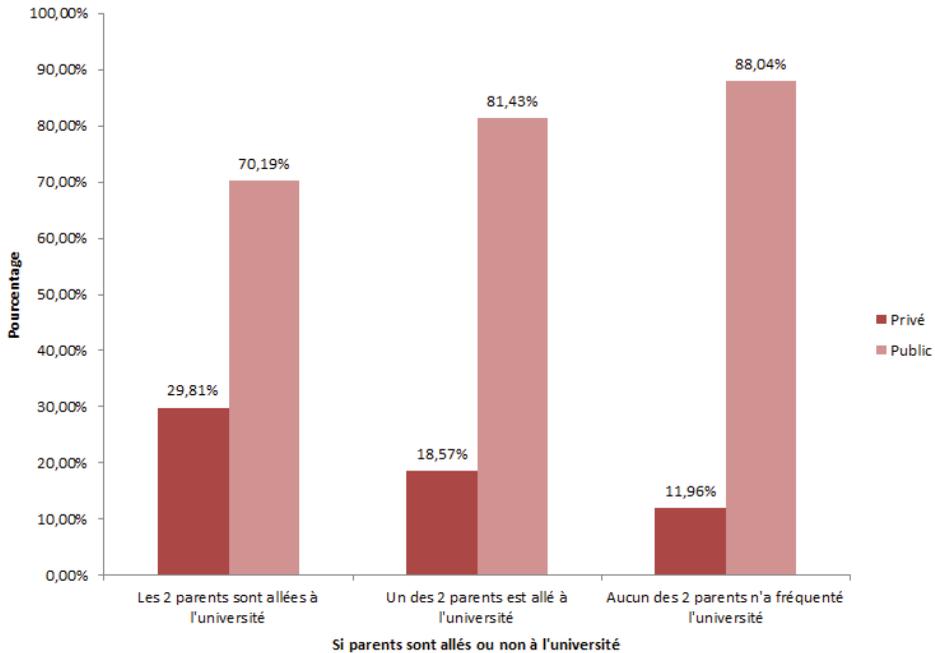
Le fait que les parents soient titulaires d'un diplôme universitaire joue-t-il un rôle dans le choix de leurs enfants d'opter pour un cégep privé ou public? Pour répondre à cette question, trois catégories distinctes ont été créées : (1) les deux parents sont allés à l'université, (2) un seul des parents est allé à l'université, (3) aucun des deux parents n'a poursuivi d'études universitaires. La distribution des élèves selon ce classement est présentée au tableau 13.

Tableau 13

Choix du réseau d'études collégiales en fonction des études universitaires ou non des parents				
	Privé	Public	Pas au collégial	Total
Les 2 parents sont allés à l'université	279	657	59	995
Un des 2 parents est allé à l'université	125	548	85	758
Aucun des 2 parents n'est allé à l'université	69	508	114	691
Ne sait pas pour les 2 parents	22	82	12	116
Total	495	1795	270	2560

En excluant ceux qui ont répondu ne pas savoir si leurs parents avaient fréquenté l'université, l'analyse indique une répartition différente entre le choix des élèves et la fréquentation universitaire de leurs parents ($\chi^2(2) = 72,4; p < 0,05$). Le graphique 40 montre la répartition des étudiants.

CHOIX DU RÉSEAU D'ÉTUDES COLLÉGIALES EN FONCTION DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES DES PARENTS



Les analyses a posteriori permettent de constater que la répartition privé/public est significativement différente d'un groupe à l'autre. Le khi-carré comparant seulement les élèves affirmant que leurs 2 parents sont allés à l'université et ceux ayant seulement un parent ayant été à l'université est significatif ($\chi^2(1) = 26,28; p < 0,05$), tout comme les deux autres comparaisons (les 2 parents à l'université vs aucun ($\chi^2(1) = 64,21; p < 0,05$) et un des 2 parents à l'université vs aucun ($\chi^2(1) = 10,37; p < 0,05$)). On constate qu'il y a un plus grand nombre d'étudiants que prévu qui optent pour le privé quand les deux parents sont des diplômés universitaires.

L'ensemble de ces données statistiques permet donc de constater que la scolarité universitaire des parents semble exercer une influence sur le choix que font les finissants du secondaire privé quant à leur avenir au collégial. Il est probable que cette variable soit liée sur le plan socioéconomique des familles. Si les deux parents ont fréquenté

l'université, il y a plus de chance que ces derniers aient plus de moyens financiers pour payer à leurs enfants des études collégiales dans une institution privée.

Différences sur les motivations selon le programme d'études

Afin de savoir s'il existe des différences quant aux raisons motivant le choix d'un collège privé ou public chez les élèves qui optent pour un programme préuniversitaire ou un programme technique, une analyse des facteurs motivant la décision d'aller dans le réseau privé ou public a été faite en fonction du programme d'études. Des tests t pour groupe indépendants ont été réalisés afin de voir s'il y avait une différence significative entre les étudiants ayant choisi un programme préuniversitaire et ceux ayant choisi un programme technique.

La distribution des données dénote qu'une majorité d'étudiants allant au privé choisissent un programme préuniversitaire. Le phénomène est aussi présent pour les étudiants du public, mais l'écart est moins important.

Tableau 14

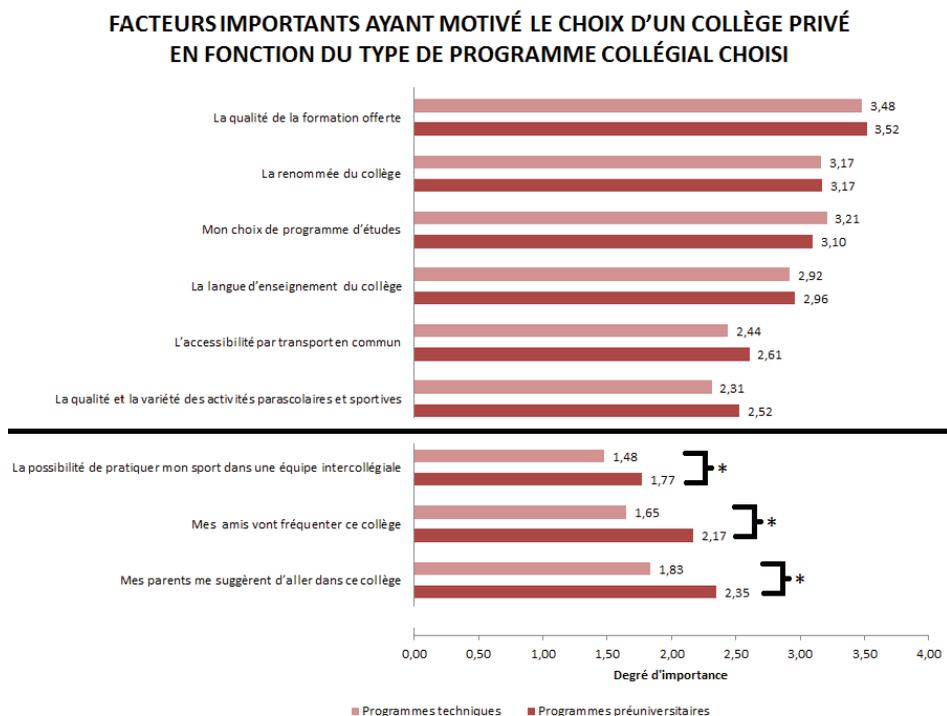
Choix du réseau d'études collégiales en fonction du type de programme collégial retenu						
	Préuniversitaire		Technique		Total	
Privé	444	90,4 %	48	9,8 %	492	100 %
Public	1354	76 %	427	20,4 %	1781	100 %
Total	1798		475		1602	

Étudiants ayant choisi le privé

Concernant les raisons ayant motivé le choix d'un collège privé, seules trois comparaisons ont donné un résultat significatif sur le plan statistique. Comparativement à ceux qui vont dans un programme technique, les élèves allant au préuniversitaire privé affirment avoir un peu plus tenu compte de la suggestion de leurs parents concernant l'institution qu'ils ont choisie ($t = 2,90$; $p < 0,05$). Le poids de la présence d'amis dans l'institution choisie semble aussi être plus grand pour les préuniversitaires que pour les gens se dirigeant dans un programme technique ($t = 3,19$; $p < 0,05$). Finalement, le fait de pouvoir participer à une activité parascolaire particulière est aussi un peu plus important

pour les étudiants préuniversitaires que pour les gens se dirigeant dans un programme technique ($t = 2,04$; $p < 0,05$). Ces trois raisons demeurent toutefois peu importantes, même pour les élèves préuniversitaires, se situant en deçà d'une valeur moyenne de 2,5. Rappelons que, pour qu'une raison soit considérée comme importante, la moyenne des réponses obtenues doit être au-delà de ce seuil. Pour chacune des raisons considérées comme importantes, les résultats montrent qu'il n'existe pas de différence significative entre les moyennes. Les raisons évoquées par les élèves allant au préuniversitaire ou dans un programme technique au privé sont donc très homogènes. Le seul facteur considéré comme très important est la qualité de la formation, tandis que la renommée du collège, le choix de programme d'études, et la langue d'enseignement sont considérés comme importants, et ce, peu importe que l'élève soit en programme technique ou préuniversitaire. Les élèves au préuniversitaire sont aussi d'avis que l'accessibilité par transport en commun et la qualité des activités parascolaires sont importants. Le graphique 41 montre ces résultats.

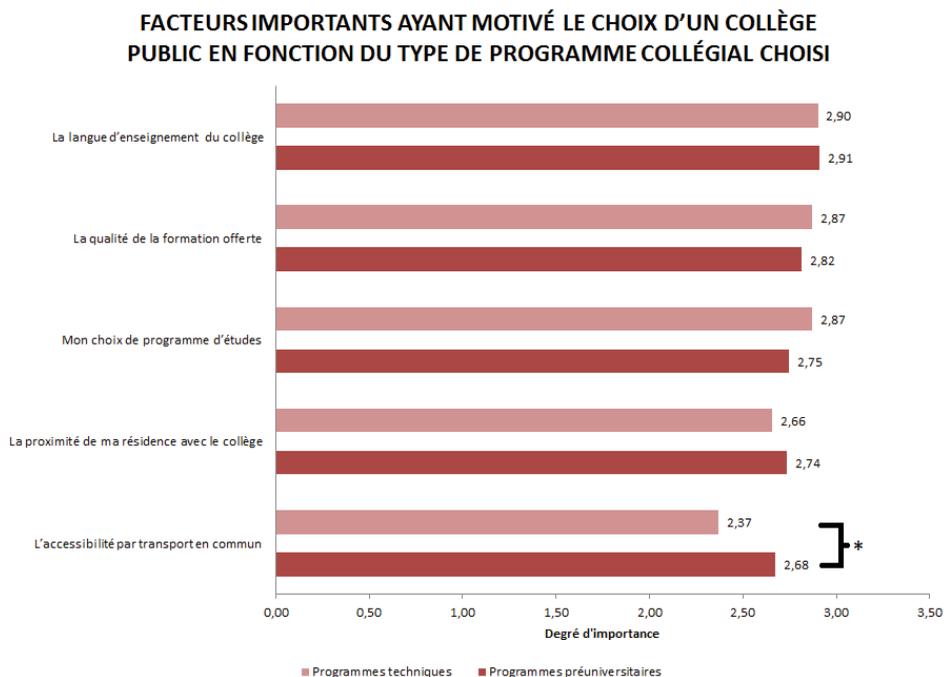
Graphique 41



Étudiants ayant choisi le secteur public

Concernant les raisons ayant motivé le choix d'un collège public, seulement une comparaison a donné un résultat significatif sur le plan statistique. Comparativement à ceux qui vont dans un programme technique, les élèves allant au préuniversitaire public affirment accorder plus d'importance à l'accessibilité par transport en commun du collège de leur choix ($t = 4,32$; $p < 0,05$). Cette raison est considérée comme importante pour les étudiants se dirigeant au préuniversitaire, alors qu'elle est peu importante pour les élèves se dirigeant dans le secteur technique. Cette fois encore, les raisons évoquées par les élèves allant au préuniversitaire ou dans un programme technique au public sont donc très homogènes. Aucun facteur n'est considéré comme très important, mais quelques-uns le sont comme la qualité de la formation, le choix de programme d'études, la proximité de la résidence familiale et la langue d'enseignement, et ce, peu importe que l'élève soit en programme technique ou préuniversitaire. L'accessibilité par transport en commun est toutefois importante pour les étudiants allant au préuniversitaire, ce qui n'est pas le cas des étudiants allant dans un programme technique.

Graphique 42



Interprétation

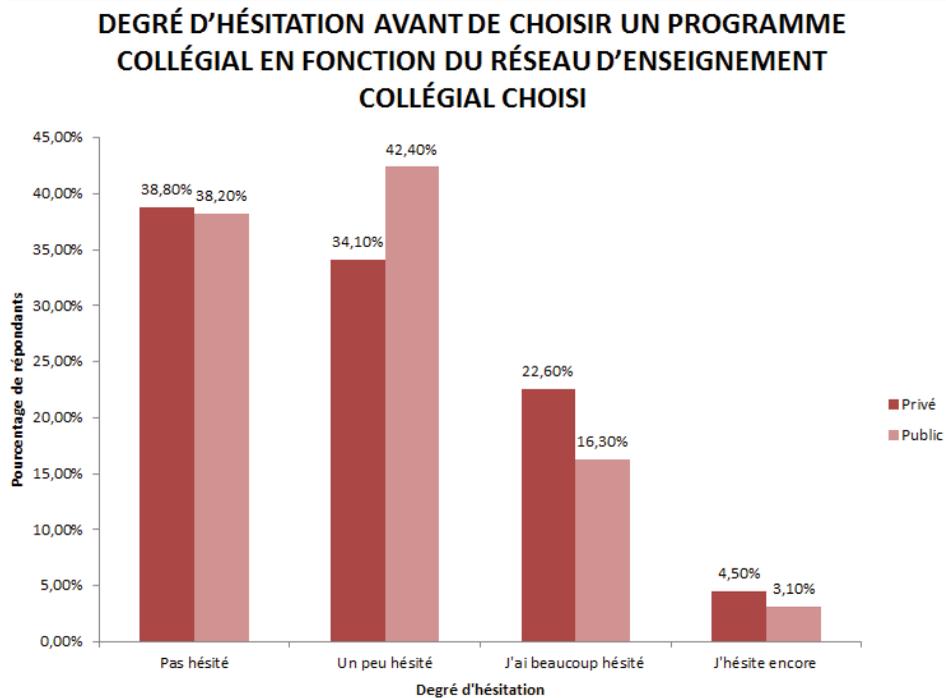
En résumé, les élèves se dirigeant dans un programme technique ou préuniversitaire diffèrent peu sur les raisons motivant leurs choix. Peu importe le programme et le réseau, les facteurs les plus importants pour choisir l'institution qu'ils fréquenteront sont la qualité de la formation, le choix de programme d'études et la langue d'enseignement. La renommée du collège est plus importante pour ceux qui se dirigent au privé, tandis que la proximité de la résidence l'est davantage pour ceux s'orientant vers le public.

Les principales distinctions entre les programmes sont plutôt des facteurs de second ordre. Au privé, le poids de l'opinion des parents, la présence d'amis et la possibilité de pratiquer certaines activités parascolaires semblent plus importants pour les élèves inscrits au préuniversitaire que pour les élèves allant dans le secteur technique. Au public, le seul facteur pour lequel il existe une différence est l'accessibilité par transport en commun, facteur plus important pour les gens inscrits au préuniversitaire.

Portrait des facteurs motivant les élèves rapportant avoir longtemps hésité

Afin de savoir si les élèves optant pour les institutions privées hésitent moins à choisir leur collège que ceux allant vers le public, nous avons inclus la question suivante au questionnaire : identifiez à quel point vous avez hésité avant de choisir votre institution pour l'an prochain. Quatre choix de réponses étaient offerts : je n'ai pas hésité du tout, j'ai un peu hésité, j'ai beaucoup hésité et j'hésite encore. Le graphique 43 montre la répartition des élèves en fonction de leur réponse à cette question et du choix du secteur public ou privé.

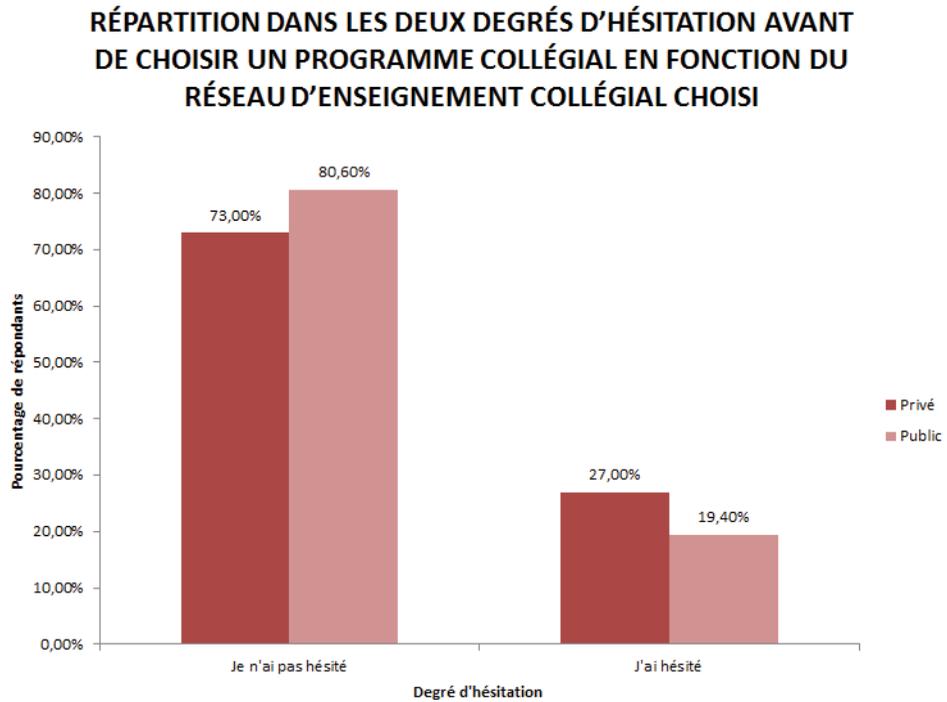
Graphique 43



Afin de simplifier l'analyse, nous avons regroupé les élèves qui mentionnent avoir beaucoup hésité et ceux qui hésitent encore. Nous avons ensuite regroupé les élèves qui affirment avoir peu ou pas hésité. Un khi-carré a été réalisé afin de savoir si le choix d'un collège privé occasionne autant d'hésitation que celui d'un collège public. Le résultat du khi-carré montre que la répartition est inégale entre les élèves qui ont choisi le public et

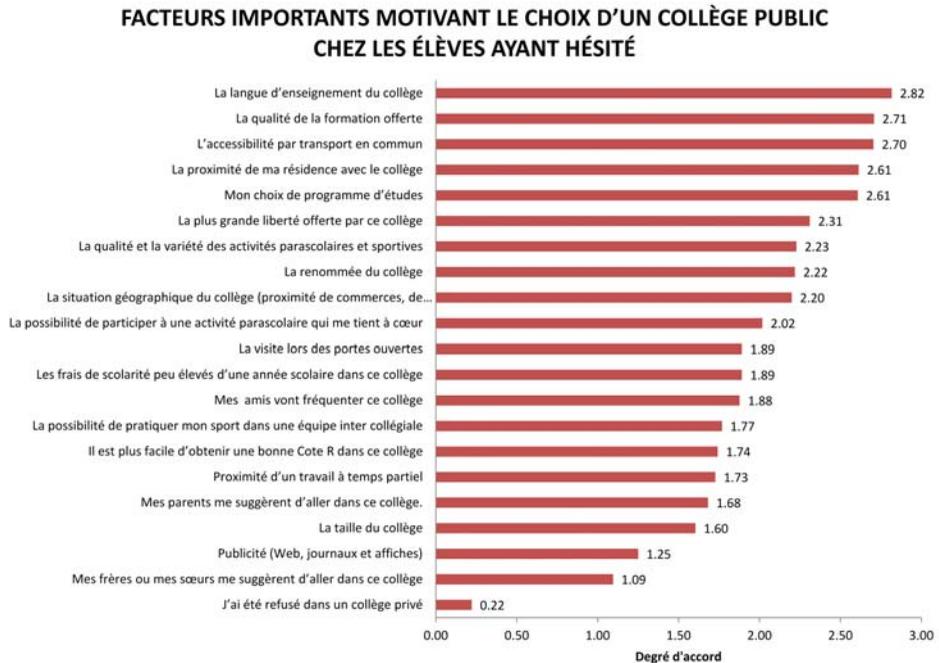
ceux qui ont choisi le privé ($\chi^2(1) = 13,45; p < 0,05$). Les élèves ayant choisi le collégial privé sont plus nombreux à affirmer avoir beaucoup hésité.

Graphique 44

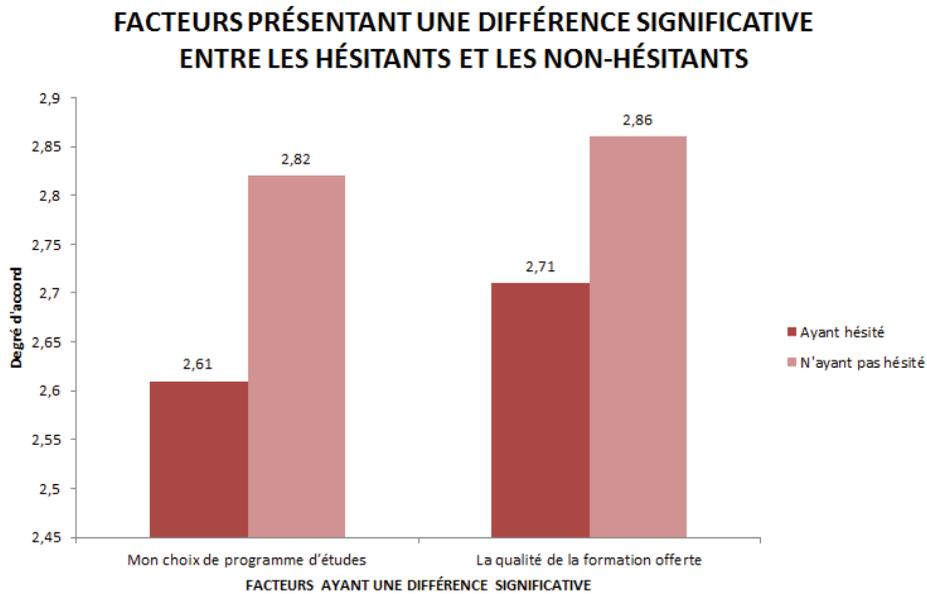


L'importance des facteurs pour les élèves hésitant, mais choisissant le public

Cinq facteurs ont été jugés importants par les élèves se dirigeant vers un collège public et ayant hésité. La langue d'enseignement du collège, la qualité de la formation offerte, l'accessibilité par transport en commun, la proximité de la résidence avec le collège et le choix de programme d'études ont tous été jugés comme facteurs importants. Le graphique 45 montre ces résultats.

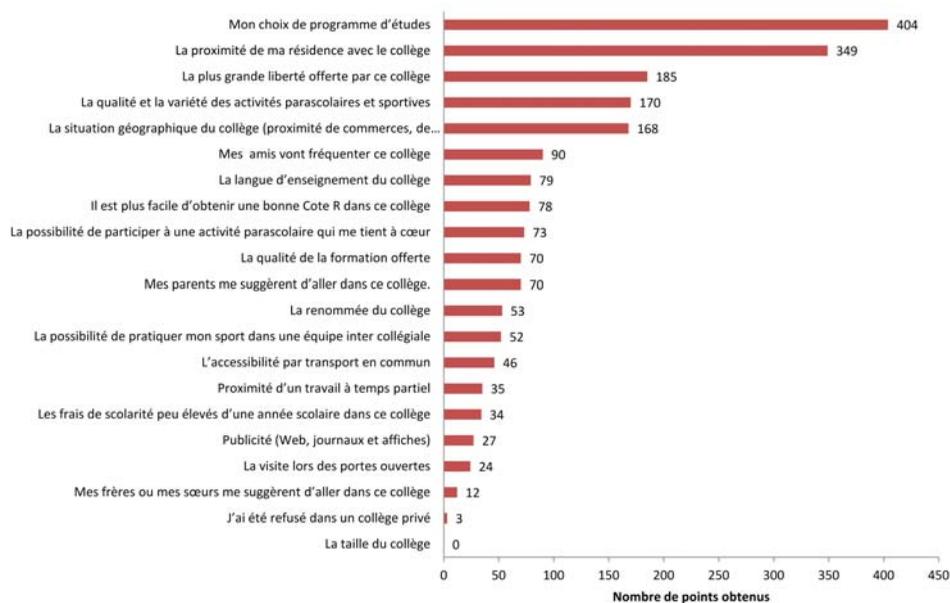


Une comparaison entre les élèves ayant hésité et ceux n'ayant pas hésité a ensuite été effectuée afin de savoir si les facteurs motivant leur décision sont différents. Des tests *t* pour groupes indépendants ont été utilisés. Les résultats montrent quatre facteurs significativement différents. Toutefois, seuls deux d'entre eux sont jugés importants. D'abord, les élèves n'ayant pas hésité accordent plus d'importance à leur choix de programme que les étudiants ayant hésité ($t = 2,64$; $p < 0,05$). Dans la même veine, la qualité de la formation semble être moins importante pour les étudiants ayant hésité ($t = 2,37$; $p < 0,05$). Le graphique 46 montre ces résultats.



Finalement, une analyse des raisons considérées comme étant décisives a été réalisée. Le graphique 47 montre les principales raisons choisies comme étant décisives lorsqu'est venu le temps de choisir un collège. La raison la plus importante est le choix de programme, suivi de la proximité de la résidence. S'ajoutent ensuite, en ordre d'importance, la liberté offerte par le collège, la qualité des activités parascolaires et sportives et, finalement, la situation géographique du collège. Ces raisons interviennent exactement dans le même ordre pour l'ensemble des étudiants ayant choisi le public.

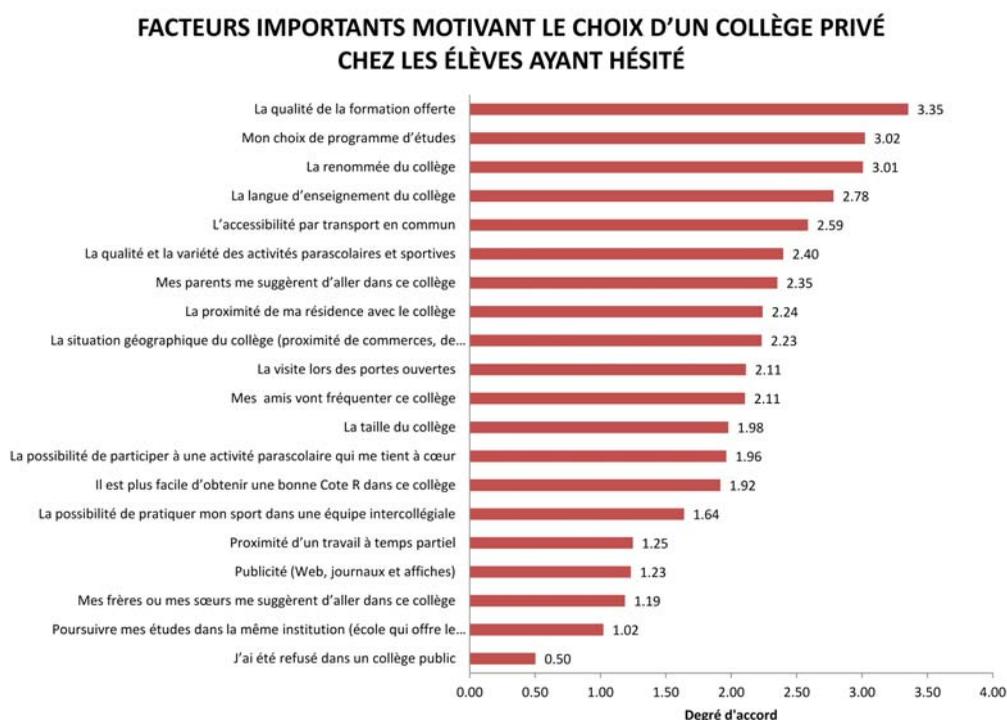
FACTEURS DÉCISIFS MOTIVANT LE CHOIX D'UN COLLÈGE PUBLIC CHEZ LES ÉLÈVES AYANT HÉSITÉ



L'importance des facteurs pour les élèves hésitant, mais choisissant le privé

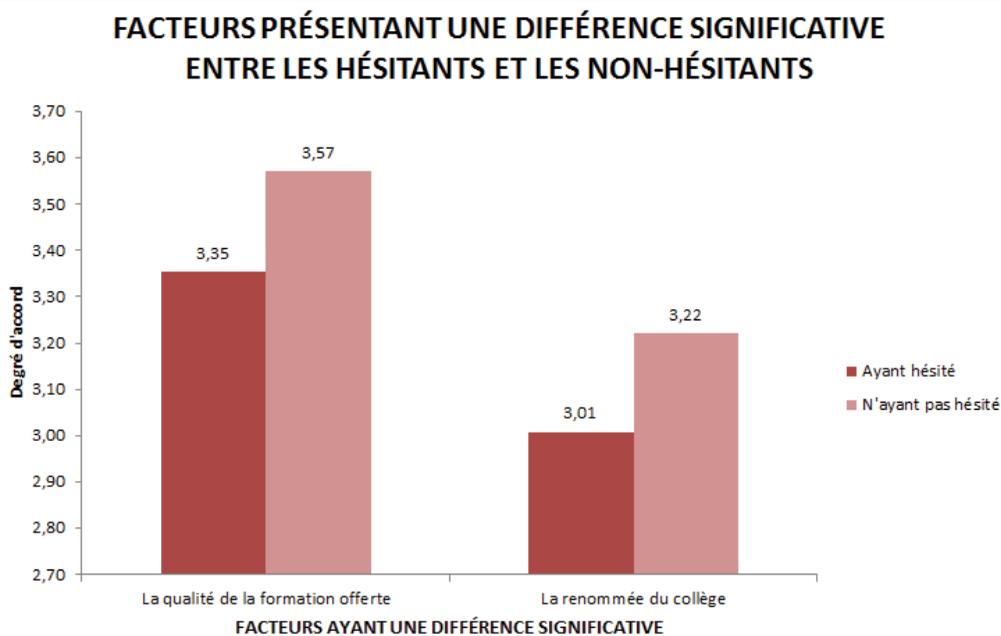
Chez les étudiants hésitants qui s'orientent vers le collégial privé, cinq facteurs s'avèrent importants : en premier lieu vient la qualité de la formation offerte, suivie du choix du programme d'études puis de la renommée du collège. La langue d'enseignement et l'accès au transport en commun complètent cette liste. Il est intéressant de noter que ces facteurs sont les mêmes pour les élèves n'ayant pas hésité, à l'exception de la qualité et de la variété des activités parascolaires et sportives qui s'ajoute à la liste précédente. Le graphique 48 montre ces résultats.

Graphique 48



Nous avons aussi passé en revue chacune des raisons ayant motivé le choix d'un collège privé pour déterminer si les réponses des élèves hésitants différaient de celles des étudiants n'ayant pas hésité. Les tests statistiques ont révélé des différences significatives pour deux de ces raisons. Parmi les facteurs jugés importants, la qualité de la formation est moins importante pour ceux qui ont hésité que pour leurs confrères qui n'ont pas hésité ($F = 6,39$; $p < 0,05$). Il en va de même pour la renommée du collège, jugée moins primordiale par les hésitants que par les non-hésitants ($F = 4,88$; $p < 0,05$). Les collèges qui chercheraient à recruter davantage d'étudiants indécis pourraient insister sur la qualité de leurs programmes de même que sur la renommée de leur institution, tous deux des critères décisionnels importants dans le choix d'un futur cégep.

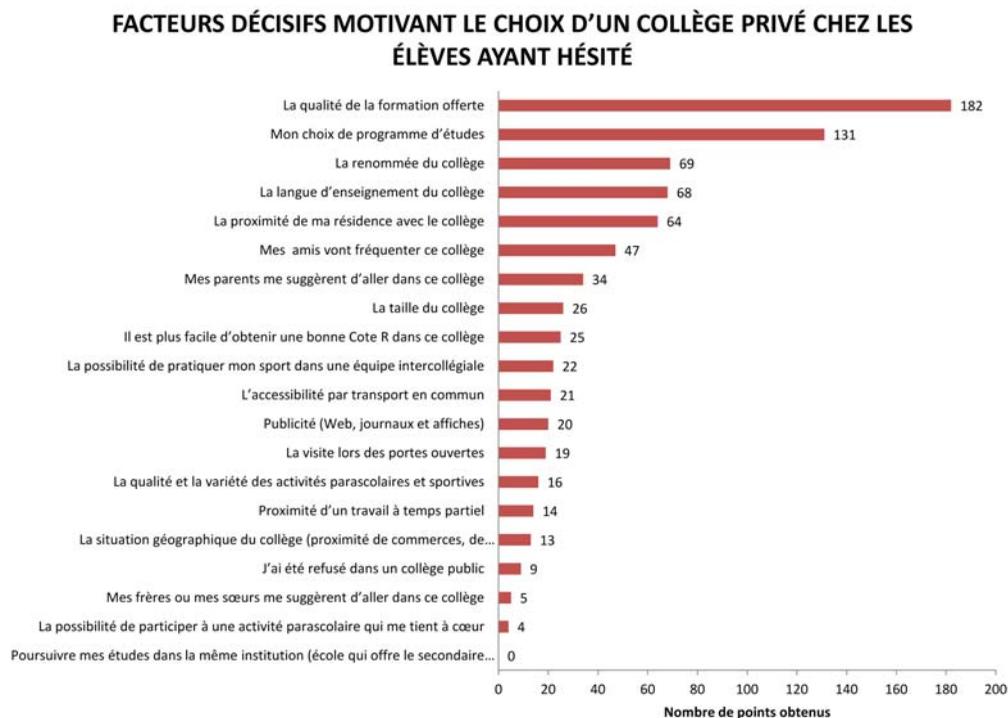
Graphique 49



L'ordre des facteurs décisifs ressemble beaucoup à l'ordre des facteurs jugés importants par les élèves se dirigeant vers un collège privé, mais ayant hésité avant de faire leur choix. La seule différence est que la cinquième position revient à la proximité de la résidence avec le collège. Les facteurs jugés importants sont donc utilisés par les élèves ayant hésité pour choisir un collège privé. Une comparaison avec l'ensemble des élèves ayant choisi le collégial privé ne

montre pas de différence sur l'ordre des facteurs décisifs, laissant croire que les élèves hésitant et ceux n'hésitant pas sont influencés pratiquement par les mêmes facteurs lorsque vient le temps de prendre une décision quant au collège à fréquenter.

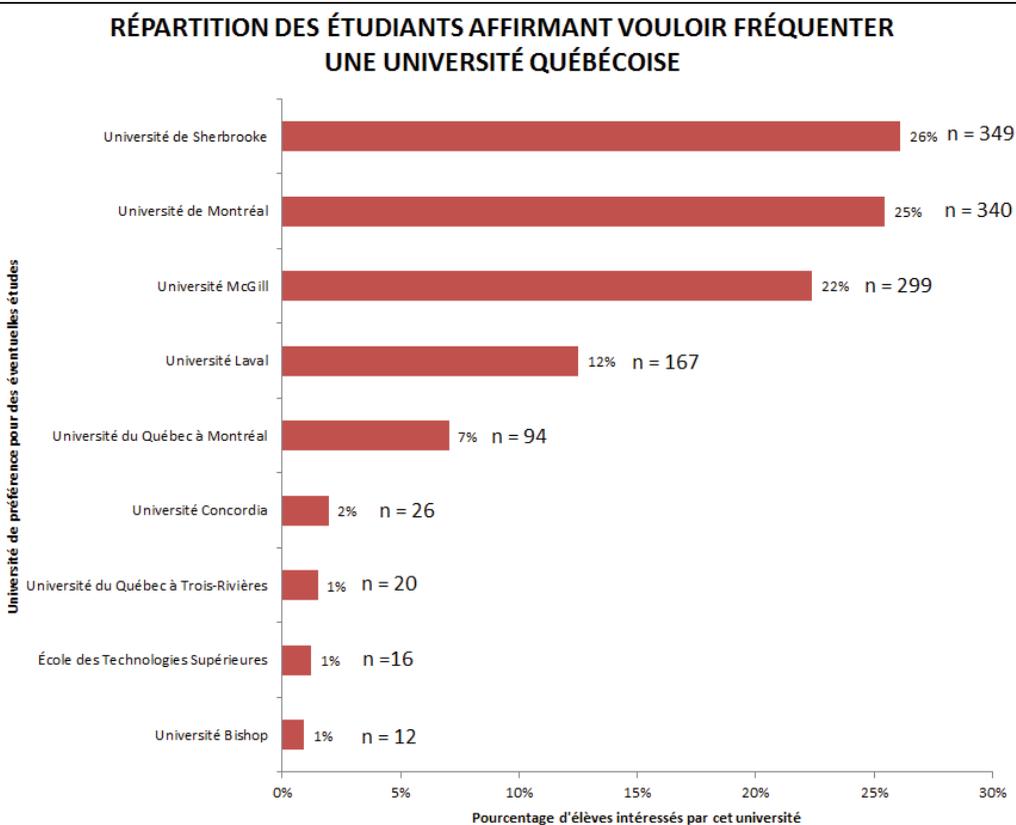
Graphique 50



Plan d'avenir

Choix de l'université suivant le choix d'aller dans un collège privé et public

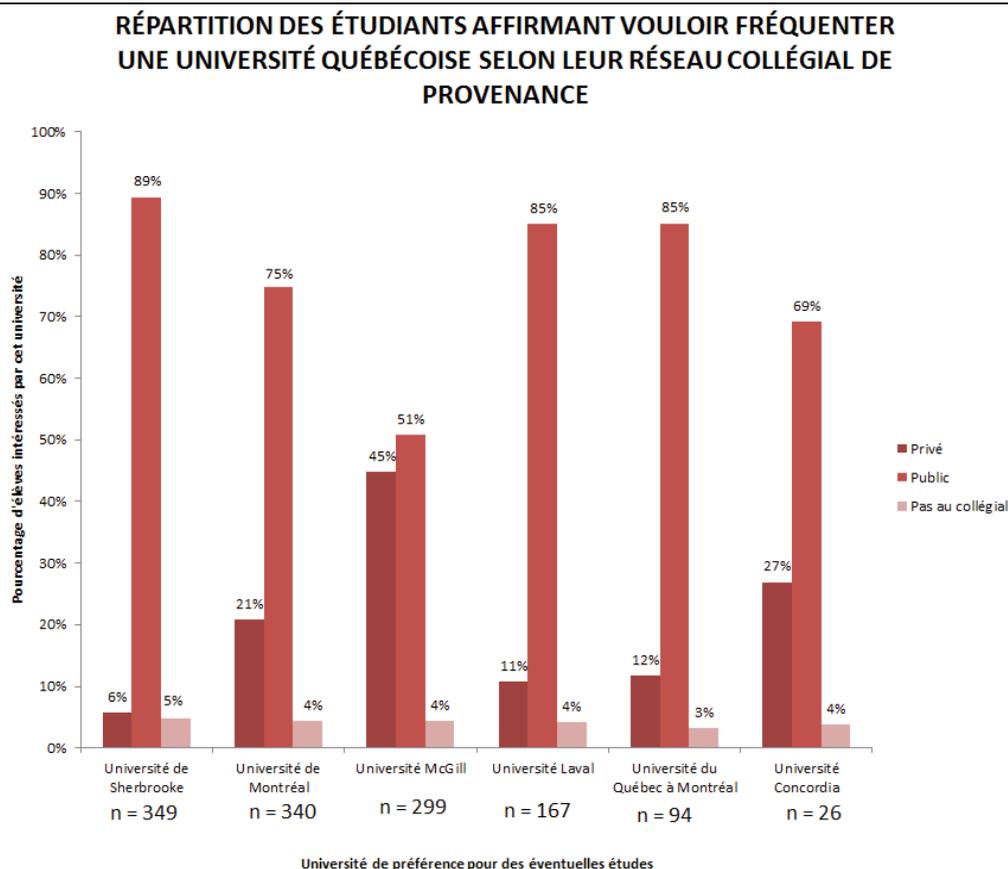
À la question « Dans quelle université québécoise voulez-vous entreprendre des études universitaires? », un peu plus du quart des finissants du secondaire privé (26,1 %) ont répondu qu'ils envisageaient de poursuivre leur parcours scolaire à l'Université de Sherbrooke. Ce pourcentage élevé est sans doute relié au fait qu'une importante proportion de l'échantillon provenait de la région de l'Estrie. Il est intéressant de noter que la très grande majorité de ces répondants (89,3 %) a aussi manifesté le désir de fréquenter un cégep public afin de se préparer aux études universitaires. Deux institutions de la région montréalaise, soit l'Université de Montréal et l'Université McGill, recueillent respectivement 25,4 % et 22,4 % des intentions étudiantes. Les répondants ont manifesté l'intention de poursuivre leurs études à l'Université Laval et à l'UQAM dans des proportions respectives de 12,5 % et 7 %. Finalement, L'Université Concordia recueille 2 % des étudiants voulant fréquenter plus tard une université québécoise. Les autres universités recueillent 1 % ou moins des élèves. Le graphique 51 montre la répartition des étudiants en fonction de leurs universités de préférence.



Une étude de la répartition des élèves dans les 6 principales universités en fonction de leur réseau de provenance (collégial privé, collégial public et pas au collégial) permet de constater certains phénomènes intéressants. L'Université McGill semble exercer un attrait important auprès des élèves visant les collèges privés. En effet, parmi les étudiants qui espèrent fréquenter cette institution, 44,8 % seront détenteurs d'un DEC d'un cégep privé, alors que 50,8 % auront obtenu leur diplôme collégial d'un collège public. Cette proportion d'élèves en provenance du collégial privé est beaucoup plus importante que pour les autres universités (l'Université Concordia et l'Université de Montréal sont deuxième et troisième à ce chapitre avec 26,92 % et 20,88 % respectivement). Ces trois universités montréalaises semblent donc attirer davantage les élèves qui choisiront les collèges privés. L'Université Laval, l'Université du Québec à Montréal et l'Université de Sherbrooke semblent plutôt attirer une clientèle qui proviendra des collèges publics. Le graphique 52 montre la répartition des étudiants voulant

fréquenter les universités québécoises selon leur réseau collégial (privé, public ou pas au collégial) de provenance.

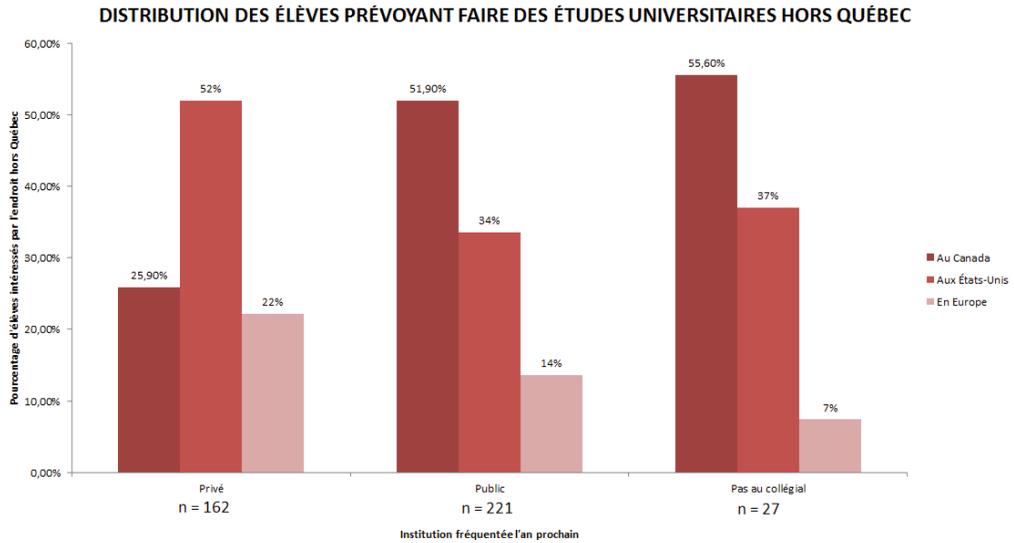
Graphique 52



Peu d'élèves (410 au total) ont émis le souhait de poursuivre leurs études universitaires hors Québec. De ce nombre, 42,4 % ont dit vouloir demeurer en sol canadien, 41 % pensent aller étudier aux États-Unis et 16,6 % envisagent de faire le saut en Europe. Le graphique 53 montre la distribution de ces élèves en fonction de leur plan pour la suite de leurs études (collégial privé, public ou pas au collégial). On peut y constater que les élèves qui se dirigent vers le collégial privé sont plus nombreux à vouloir aller dans des universités américaines. Ils sont toutefois moins nombreux à se diriger vers les universités canadiennes ou européennes. Les étudiants se dirigeant plutôt vers le collégial public ou qui ne vont pas au collégial montrent un profil très

semblable. Ceux allant vers le collégial public sont légèrement plus intéressés par les universités européennes que ceux n'allant pas au collégial.

Graphique 53



Choix du domaine de travail futur en fonction du choix de réseau collégial

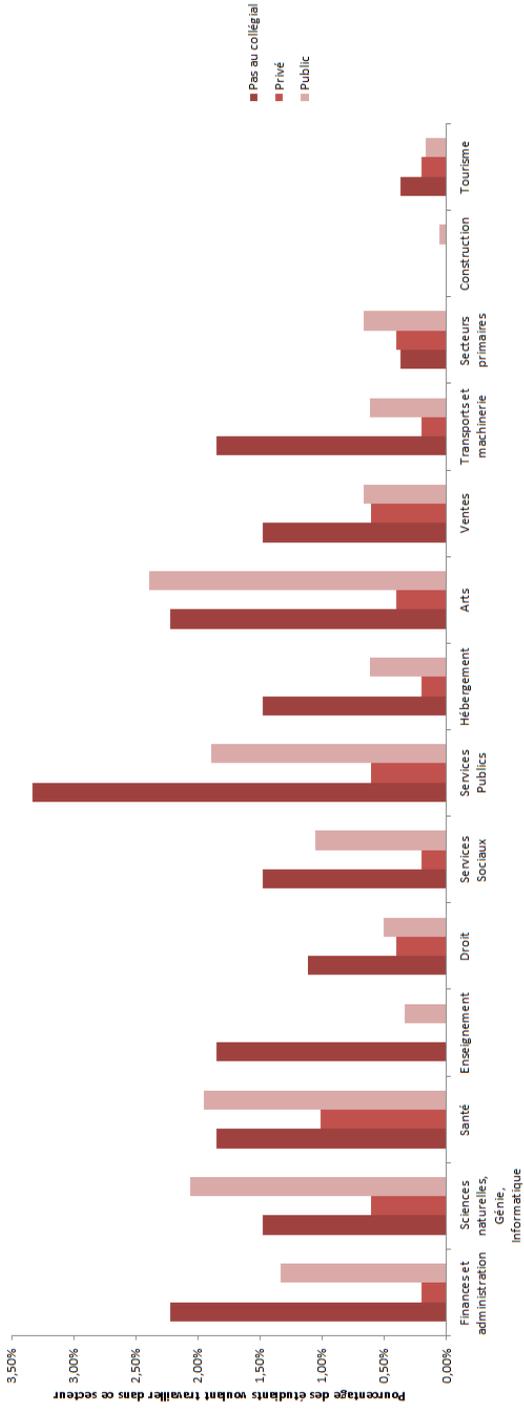
Les participants à l'étude étaient invités à identifier leur choix de carrière en cochant une ou plusieurs des catégories qui leur étaient proposées à la question « Dans quel domaine voudriez-vous travailler? » Un grand nombre d'élèves ont répondu qu'ils ne savaient pas dans quel secteur ils désiraient exercer leur future profession. Ceux qui ont exprimé un choix ont été répartis en trois groupes selon qu'ils ont choisi de ne pas poursuivre d'études collégiales ou de fréquenter un cégep privé ou public.

Les répondants ayant choisi de ne pas s'inscrire au cégep se dirigent principalement vers des emplois dans les services publics (policier, pompier, etc.), l'administration et les arts (incluant culture, sports et loisirs). Au nombre des autres sphères d'activité qui attirent ces finissants du secondaire se trouvent l'enseignement, le domaine de la santé ainsi que le transport et la machinerie.

Les étudiants qui ont choisi de poursuivre leur parcours au privé s'acheminent principalement vers des carrières dans le domaine de la santé, des sciences naturelles et appliquées (génie, informatique, etc.), des services publics et des ventes. Quant aux élèves qui quittent le réseau privé pour le public, leurs intérêts se portent en particulier vers des champs d'activité tels que les arts, les sciences naturelles et appliquées, la santé et les services publics. Les services sociaux et l'administration sont aussi au nombre des professions prisées par ce groupe.

Graphique 54

DOMAINE PROFESSIONNEL PROJETÉ EN FONCTION DU RÉSEAU COLLÉGIAL CHOISI



Réseau choisi pour le collégial

Conclusion

Cette recherche poursuivait deux objectifs distincts. D'une part, l'objectif secondaire était d'analyser et de comparer les taux de réussite et les Cotes R dans les cégeps privés selon la provenance des élèves (écoles secondaires privées ou publiques). D'autre part, l'objectif principal de la recherche était de déterminer les principaux facteurs décisionnels influençant des élèves du secondaire privé à choisir un collège privé ou public. Bien que plusieurs hypothèses existent pour expliquer ce qui motive les élèves à choisir un collège, peu d'études documentent réellement ce processus décisionnel au Québec.

Première section de l'étude

L'étude des données fournies par 10 collèges membres de l'ACPQ permet de constater que, de manière générale, les élèves issus des écoles secondaires privées se démarquent avantageusement de leurs collègues issus des écoles secondaires publiques. Une analyse plus approfondie des caractéristiques des étudiants composant la cohorte étudiée apporte des nuances intéressantes à ce constat. Il est important de noter que les données recueillies dans cette section l'étaient pour les étudiants nouvellement inscrits au collégial à l'automne 2010. Les données sur la réussite concernent donc les résultats amassés après une année scolaire complète (Cote R et taux de réussite aux cours pour l'année scolaire 2010-2011).

Puisque la Cote R et les taux de réussite sont très différents entre les programmes techniques et les programmes préuniversitaires, les données ont été analysées séparément sur la base des programmes d'études. Du côté préuniversitaire, les étudiants ayant fréquenté une école secondaire privée obtiennent un peu plus d'un point de Cote R et 1,5 % de plus sur les taux de réussite que leurs collègues issus du public. En ce qui concerne le sexe, les filles performant mieux que les garçons dans l'ensemble, mais cette différence est plutôt remarquée chez les filles provenant d'écoles secondaires publiques. Sur le plan de la langue maternelle, les francophones sont plus faibles que les anglophones et les allophones, quel que soit leur réseau de provenance. Les allophones

performent particulièrement bien (Cote R moyenne de 28,22 et 94 % de taux de réussite). Il existe une différence significative entre les francophones provenant du réseau public et ceux provenant du réseau privé. Les francophones du réseau privé ont 3 points de Cote R de plus et près de 8 % de plus aux taux de réussite aux cours.

L'un des constats intéressants mis en lumière par cette recherche est la supériorité des résultats scolaires (Cote R ou taux de réussite) des étudiants préuniversitaires issus des écoles secondaires privées. Cette situation est particulièrement présente chez les garçons francophones. Cet avantage peut être expliqué, en partie, par le type de clientèle qu'attirent les écoles secondaires privées. Il est fort probable que notre échantillon représente les meilleurs éléments d'un groupe qui se démarquait déjà au début du secondaire. Rappelons que les données proviennent d'étudiants inscrits au collégial privé. La deuxième partie de la présente étude démontre que plus un élève performe au secondaire (privé francophone), plus il aura tendance à choisir un collège privé pour ses études collégiales. Pour réellement mesurer si la fréquentation d'une école secondaire privée avantage un élève, il serait intéressant de comparer des élèves inscrits à des programmes semblables au collégial, mais appariés en fonction de leur performance à des tests standardisés comme les examens du ministère de l'Éducation en 4e et 5e secondaires. Nous pourrions donc mesurer la performance collégiale d'élèves considérés comme étant aussi performants sur le plan scolaire à la sortie du secondaire (privé et public) et documenter leur évolution lors des 4 sessions d'un programme préuniversitaire ou des 6 sessions d'un programme technique. Ce genre d'étude permettrait une comparaison juste des performances d'élèves provenant du privé ou du public et considérés de même force à l'entrée au collégial.

La différence sur la base du sexe a aussi attiré notre attention. Plusieurs études démontrent que les filles performent mieux lors de leurs études que les garçons (Roy, 2010, 2006; Fédération des Cégeps, 2003; Bernard, 2003). Cette différence se retrouve chez notre échantillon d'étudiants inscrits dans un programme préuniversitaire. Toutefois, la différence de Cote R ou de taux de réussite entre les garçons et les filles est moins marquée pour les élèves issus du secondaire privé que pour les élèves en provenance du secondaire public. Il est difficile d'expliquer pourquoi les différences entre les sexes

s'amoindrissent au secondaire privé. Le secondaire privé semble atténuer un phénomène préoccupant pour le ministère de l'Éducation et pour la société en général. Existe-t-il des particularités dans la préparation qu'offrent aux garçons les écoles secondaires privées qui pourraient expliquer cette différence? Est-ce simplement que, puisque les élèves sont sélectionnés à l'entrée de ces écoles, les garçons qui y graduent sont particulièrement performants comparés aux garçons du secondaire public? La question vaut la peine d'être posée.

La performance supérieure des anglophones et des allophones, peu importe leur provenance, est surprenante. Cette performance pourrait-elle être attribuée à des facteurs communément reconnus pour expliquer la performance scolaire, comme le revenu familial ou la scolarité des parents? Est-il possible que les communautés anglophone ou allophone n'approchent pas les études postsecondaires préuniversitaires de la même façon que la communauté francophone? L'ampleur de l'écart observé mériterait manifestement une analyse plus approfondie des facteurs expliquant cette situation.

La seule différence observée pour les élèves inscrits dans un programme technique provient de la comparaison entre les sexes sur le plan de la Cote R. Les garçons en provenance du privé ont une Cote R significativement plus faible que leurs collègues provenant du secondaire public (de 1 point). Les taux de réussite ne sont toutefois pas statistiquement différents, ce qui nuance quelque peu l'importance de la différence sur la Cote R. Cette différence est-elle exceptionnelle? Il sera intéressant de voir si la différence se maintient lors de la suite du projet. Si la tendance est observée pour une autre année, la question méritera une analyse plus approfondie.

En résumé, ces données démontrent donc qu'un nombre important d'élèves ayant fréquenté une école secondaire privée performant mieux dans leurs études collégiales préuniversitaires que ceux ayant fréquenté une école secondaire publique, mais cet avantage doit être relativisé pour divers sous-groupes de l'échantillon. La préparation aux études collégiales dans un programme préuniversitaire dans les écoles secondaires privées semble être particulièrement avantageuse pour les garçons en particuliers et pour les francophones en général. Les écoles secondaires privées devraient donc mettre de l'avant ces données pour augmenter l'attrait de leurs institutions et tenter de mieux

comprendre pourquoi leurs élèves se dirigeant vers un programme technique dans les collèges privés ne conservent pas cette avance. Toutefois, l'avantage des écoles secondaires privées disparaît à l'examen des résultats des étudiants allophones et anglophones. La performance plus faible des francophones, lorsque comparée à celle des étudiants allophones et anglophones, quel que soit leur réseau de provenance, peut s'avérer préoccupante. Une meilleure compréhension des facteurs en jeu dans le succès des communautés anglophone et allophone nous semble une avenue de recherche intéressante.

Seconde section de l'étude

La seconde partie de l'étude s'intéresse aux motivations et aux facteurs décisionnels ayant guidé les élèves du secondaire privé dans leur choix d'une institution collégiale. Bien que l'on sache que les étudiants ne prennent pas cette décision seuls, très peu d'information sérieuse est recensée concernant ce qui influence ce choix (Carnegie Report, 1986). Cette section comprend donc les réponses obtenues auprès de 2560 élèves provenant de 25 écoles secondaires à un questionnaire visant à évaluer les perceptions, motivations et facteurs justifiant leur choix de collège pour l'année suivante. Il est à noter que la plupart des réponses obtenues proviennent de deux régions particulières; la région montréalaise et ses couronnes (nord et sud) et la région de l'Estrie. Malgré le fait que l'équipe de recherche ait sollicité l'ensemble des écoles secondaires francophones de la province, ce sont principalement les écoles de ces deux régions qui ont participé. Il serait intéressant que, pour la suite du projet, les écoles de la région de Québec et de la Mauricie participent aussi en grand nombre. Il est à noter que notre échantillon contient davantage de filles (n = 1458, soit 57 %) que de garçons (n = 1102, soit 43 %). Cette répartition est similaire aux données habituellement récoltées chez les finissants du secteur privé collégial (MELS, 2007).

Les facteurs motivant le choix du collège

Le cœur de cette section compare les facteurs motivationnels des élèves se dirigeant au collégial privé avec ceux des élèves se dirigeant au collégial public. D'intéressantes différences ont été trouvées. Ainsi, seul un élève sur 5 se dirige vers un collège privé. Ce taux est approximativement le même que ceux obtenus dans les

différentes publications concernant les cégeps privés (MELS, 2008). Les raisons jugées importantes par les élèves pour choisir un collège privé sont :

- la qualité de la formation,
- la renommée du collège,
- le choix de programme d'études,
- la langue d'enseignement,
- l'accessibilité par transport en commun,
- la qualité et la variété des activités sportives et parascolaires.

Ces raisons **importantes** (importance accordée à l'ensemble des facteurs motivationnels énoncés) sont pratiquement les mêmes que celles énoncées comme étant **décisives** (palmarès défini par chaque étudiant des trois facteurs ayant joué un rôle déterminant dans son choix).

Les cinq raisons décisives ayant motivé le choix d'un collège privé sont, dans l'ordre :

- la qualité de la formation,
- le choix du programme d'études,
- la renommée du collège,
- la langue d'enseignement,
- la proximité de la résidence.

On remarque d'abord que la renommée du collège est une raison importante et décisive pour un nombre considérable de répondants. La réputation des collèges privés se doit donc d'être jalousement protégée pour continuer d'attirer les élèves du secondaire privé. La qualité de la formation termine première dans les deux catégories, ce qui démontre hors de tout doute l'importance de ce facteur motivationnel. Les élèves qui choisissent un collège privé sont donc convaincus qu'ils choisissent un collège offrant une excellente formation. Cette perception est probablement fortement liée à la renommée du collège et à l'information que transmettent les collèges privés aux élèves. Le choix de programme d'études et l'accessibilité par transport en commun sont aussi très importants, ce dernier facteur n'étant toutefois pas considéré comme décisif. La

qualité des activités parascolaires est jugée importante, mais non décisive alors que le phénomène est inverse pour la proximité de la résidence familiale.

Quatre élèves sur cinq se dirigent vers un collège public. Ce groupe d'élèves a aussi établi des facteurs importants et des facteurs décisifs pour justifier leur choix.

Voici, dans l'ordre, les cinq facteurs ayant recueilli le plus haut pointage parmi tous les facteurs motivationnels d'importance :

- la langue d'enseignement,
- la qualité de la formation,
- le choix de programme d'études,
- la proximité de la résidence avec le collège,
- l'accessibilité par transport en commun.

Contrairement au groupe d'élèves se dirigeant au privé, les raisons jugées décisives par les élèves se dirigeant vers le public sont en bonne partie différentes des raisons jugées importantes.

Voici les cinq raisons jugées décisives par ordre d'importance :

- le choix du programme d'études,
- la proximité de la résidence avec le collège,
- la plus grande liberté offerte par le collège,
- la qualité et la variété des activités parascolaires et sportives,
- la situation géographique du collège.

Parmi les raisons importantes, seuls le choix de programme d'études et la proximité de la résidence sont identifiés parmi les raisons décisives. Par contre, de nouvelles raisons font leur apparition dans le palmarès. La plus grande liberté offerte par le collège, la qualité et la variété des activités parascolaires et sportives et la situation géographique du collège sont ainsi citées comme étant des raisons décisives. On peut donc constater que plusieurs raisons sont considérées comme décisives, mais ne sont pas jugées, de manière générale, comme importantes. Il est surprenant de voir que la langue d'enseignement et la qualité

de la formation offerte sont très loin dans le palmarès des facteurs décisifs (10^e et 11^e position), alors qu'ils sont en tête des facteurs jugés importants.

Un facteur pourrait être jugé important mais non décisif parce que l'information détenue pour ce facteur demeure hypothétique ou difficilement vérifiable, par exemple si les informations concernant la qualité de la formation offerte par une institution sont difficiles à mesurer et à vérifier. Il se peut aussi que le facteur ne soit pas discriminant parce que les différences entre les institutions sont considérées comme trop peu significatives (à tort ou à raison). Par exemple, bien que la langue d'enseignement ou la qualité de la formation soient des facteurs importants motivant son choix, ils ne seront pas un facteur décisif pour un élève qui hésite entre le collège Bois-de-Boulogne et le collège André-Grasset, car la différence entre ces facteurs pourrait être nulle selon les perceptions des élèves. Cette deuxième hypothèse nous semble la plus plausible pour expliquer les disparités entre certains facteurs importants et décisifs. Enfin, il est important de garder en tête qu'il est probable que la qualité de la formation soit fortement liée à la réputation du collège.

Si l'on compare les raisons importantes ayant justifié le choix d'un collège privé et public, on constate que quatre raisons se retrouvent parmi celles qui sont jugées importantes pour les deux réseaux collégiaux : la langue d'enseignement, le choix du programme, la qualité de la formation et l'accessibilité par transport en commun. La renommée du collège ainsi que la variété et la qualité des activités parascolaires sont plus importantes pour ceux qui demeurent dans le secteur privé alors que la proximité de la résidence l'est davantage pour ceux se dirigeant vers les collèges publics.

Alors que les raisons décisives pour les élèves allant au privé sont très semblables à celles définies comme étant importantes, celles invoquées par les étudiants se dirigeant au public sont plus variées et incluent des énoncés comme « la plus grande liberté offerte par ce collège » et « la situation géographique du collège ». Les facteurs géographiques, comme la proximité de la résidence et les commerces environnants, demeurent donc des facteurs importants et décisifs.

Les collèges privés visant à augmenter leur attrait auprès des élèves du secondaire privé qui choisissent le collégial public doivent donc mettre l'accent sur leur situation géographique avantageuse (proximité de commerces et de restaurants) et sur le degré de liberté des étudiants, fort différent du secondaire privé. Il semble que ce dernier critère joue un rôle décisif dans la décision des élèves allant au public. Les cégeps publics sont perçus comme offrant plus de liberté, mais cette liberté peut aussi être offerte par les établissements privés. Rien n'indique que ce préjugé soit réellement valide. Les activités parascolaires et sportives devraient aussi être mises en valeur puisque c'est un facteur décisif pour les gens se dirigeant au public et important pour ceux allant au privé. La renommée du collège et la qualité de la formation demeurent toutefois les facteurs clés pour les collèges privés; à cet égard, ils doivent être particulièrement attentifs à leur réputation. Les collèges auraient intérêt à tenter de rendre l'information permettant de juger de la qualité de la formation plus concrète et facilement accessible. Par exemple, les collèges voulant mettre de l'avant la qualité de leur formation pourraient récolter de l'information concernant la performance et le niveau de préparation de leurs élèves au cours de leurs études universitaires. Les collèges pourraient alors démontrer explicitement la qualité de la formation qu'ils offrent. Les finissants récents pourraient aussi être une importante mine d'information pour témoigner de l'excellence de la formation qu'ils viennent de recevoir. La plateforme web de l'institution devrait servir de pierre angulaire pour rendre ces informations disponibles à un vaste public.

Il est surprenant de constater que ni la publicité ni l'influence des parents ou amis ne se retrouvent dans le peloton de tête de ces classements. En ce qui concerne l'influence extérieure, les élèves se dirigeant au privé favorisent l'influence des parents, tandis que les étudiants se dirigeant au public accordent plus d'importance aux amis. Toutefois, à la lumière des comparaisons effectuées sur la répartition des élèves entre le public et le privé en fonction des caractéristiques des parents, l'influence parentale semble plus importante qu'il n'y paraît aux premiers abords. Cette influence semble se manifester de manière informelle, voire tacite. Nous traiterons plus en détail de cette question dans les paragraphes suivants. Les frais de scolarité peu élevés ne sont pas identifiés comme étant un facteur important ou décisif dans le choix d'une institution publique. Malgré tout, il n'en demeure pas moins que les élèves provenant de familles

mieux nanties sont surreprésentés au sein du groupe d'élèves se dirigeant vers le collégial privé (voir plus bas). La proximité d'un travail à temps partiel n'est jugée comme un facteur important ou décisif ni par les élèves qui se dirigent vers le privé, ni par ceux qui s'orientent vers le public, ce qui laisse croire que l'aspect financier n'est pas un facteur majeur influençant le choix des élèves issus des écoles secondaires privées.

Concernant ceux qui décident de ne pas poursuivre d'études collégiales après avoir fréquenté une école secondaire privée, peu de raisons sont identifiées comme étant importantes. La seule qui soit jugée importante est le fait de vouloir poursuivre ses études dans le milieu professionnel. Les autres raisons sont toutes jugées peu importantes. Il est à noter que peu d'élèves choisissent cette option (10,4 %).

Les avantages du privé, tels que perçus par les étudiants

En ce qui a trait aux avantages du privé perçus par les élèves, tous les énoncés récoltent un plus fort niveau d'accord chez les élèves qui choisissent les collèges privés. Toutefois, mentionnons que seul « L'encadrement est meilleur dans un collège privé » récolte un niveau d'accord commun de la part des deux groupes d'élèves (privé et public). Trois énoncés récoltent par contre un désaccord commun aux deux groupes d'élèves; ce sont « L'environnement est plus sécuritaire », « La Cote R est plus élevée » et « Les professeurs sont plus compétents ». L'énoncé « Les classes sont plus petites » récolte quant à lui des taux d'accord avoisinant les 50 % pour les deux groupes. Les avantages perçus par les étudiants obtenant une majorité favorable uniquement dans le groupe d'élèves allant au privé sont des données particulièrement intéressantes. Selon les élèves allant au privé, les collèges privés proposent une atmosphère plus propice à l'étude, les professeurs sont plus disponibles et les élèves sont plus motivés. De plus, les élèves se dirigeant au privé perçoivent, en proportion beaucoup plus importante que les élèves se dirigeant au public, que « Les collèges privés offrent une meilleure préparation aux études universitaires » et que « Les collèges privés offrent une meilleure qualité d'enseignement ». Ces opinions sont majoritairement partagées par les élèves allant au privé (plus de 60 % d'accord) alors que ce n'est pas le cas des élèves allant au public (moins de 40 % d'accord). Il apparaît donc important d'assurer une transmission d'informations claires, concrètes et facilement mesurables permettant à tous les élèves (et

à leurs parents) de bien évaluer ces deux critères importants. Mentionnons aussi que l'encadrement offert par les professeurs est perçu comme un avantage du privé, et ce, même chez les élèves allant vers le public. La liberté offerte par les collèges publics est toutefois un facteur décisif pour plusieurs élèves choisissant le public (voir plus haut). Les élèves ayant fréquenté le secondaire privé (très encadré) imaginent probablement que ce type d'encadrement est présent au collégial privé de façon aussi stricte. Une information clarifiant les différences entre le secondaire privé et le collégial privé à ce sujet serait importante à inclure dans une publicité s'adressant aux futurs collégiens.

Les croyances et préjugés

Le degré d'accord avec certains préjugés ou certaines croyances concernant les collèges privés est significativement différent selon le choix de réseau de l'élève. Ainsi, les élèves ayant opté pour le collégial privé sont davantage en accord avec les énoncés selon lesquels les élèves allant au collégial privé sont motivés par l'ambition et la réussite personnelle, les cours sont plus exigeants et la compétition est plus grande. Bien que plusieurs puissent accoler une connotation négative à ces affirmations, il semble que plusieurs étudiants se dirigeant vers le collégial privé y voient plutôt un type d'environnement stimulant. Les collèges privés ne devraient donc pas nécessairement chercher à combattre ces assertions, mais ils devraient tout de même en faire une utilisation judicieuse.

Les autres énoncés obtenant l'accord des élèves se dirigeant vers le privé sont que « La qualité de l'enseignement y est supérieure », qu'« Il est plus facile d'entrer dans le programme que l'on veut » et que « L'ambiance générale du collège est plus agréable ». Concernant la qualité de l'enseignement, il nous semble clair qu'il s'agit ici d'une croyance à encourager vu l'importance accordée à ce facteur dans les avantages perçus par les étudiants et les facteurs motivationnels.

Il est intéressant de noter qu'aucune différence n'a été trouvée entre les élèves du collégial privé et public dans le fort degré d'accord avec les énoncés stipulant que l'encadrement est plus important au privé, que la charge de travail est plus élevée et que les professeurs sont plus disponibles pour les élèves. Ces derniers sont donc d'accord avec ces affirmations, qu'ils choisissent le privé ou le public. Ces énoncés peuvent aussi

être considérés comme un avantage pour certains (ceux qui choisissent le privé), mais un désavantage pour d'autres (ceux qui pourraient, par exemple, choisir un collège public pour avoir plus de liberté). Les mêmes recommandations quant à l'encadrement plus optionnel qu'obligatoire dans les collèges privés s'appliqueraient ici.

Il faut souligner le désaccord commun pour des affirmations comme « Il est difficile d'être admis » et « Ma Cote R sera plus élevée dans un collège public ». Bien qu'on puisse croire que ces perceptions sont ancrées chez les élèves, il ne semble pas que ce soit le cas. L'information obtenue par les élèves aux portes ouvertes et aux visites d'écoles effectuées à l'automne est probablement suffisante pour invalider ces croyances. Puisque les élèves interrogés pour cette étude ont déjà vécu le processus d'admission, il est probable qu'ils aient obtenu de l'information plus concrète concernant les notes nécessaires pour l'admission dans les différents collèges (public et privé). Beaucoup d'information est aussi offerte concernant la Cote R.

La langue

La langue maternelle est un facteur qui influence à coup sûr le choix d'un collège. Il est intéressant de constater que les anglophones (26 %) et les allophones (34 %) vont davantage vers le collégial privé que les francophones (17 %).

Malgré ces chiffres, peu de différences émanent des comparaisons des facteurs motivationnels des étudiants allant au privé selon leur langue maternelle. Du côté des allophones, la seule différence constatée est l'influence des parents, qu'ils jugent importante, tandis que cette influence est jugée peu importante par les élèves francophones et anglophones. L'influence parentale en regard de la langue maternelle sera traitée plus loin.

Pour leur part, les anglophones accordent un peu plus d'importance à la taille du collège. Existe-t-il un lien avec le fait qu'ils aient accès à un nombre restreint de petits collèges publics anglophones? C'est du moins le cas dans la région montréalaise.

Chez les élèves qui s'orientent vers le collégial public, les différences sont un peu plus nombreuses, bien que plusieurs de ces différences concernent certains facteurs jugés peu importants. Ainsi, les francophones jugent plus importante la langue d'enseignement

du collège public de leur choix que les allophones. On aurait pu croire que ces derniers, ayant enfin l'occasion de choisir un collège anglophone après avoir été obligés de fréquenter l'école francophone, accorderaient beaucoup d'importance à la langue d'enseignement. Il semble toutefois que non. D'autres facteurs motivationnels s'imposent. Ainsi, les allophones veulent que leur collège soit plus accessible par transport en commun. Ces derniers accordent aussi davantage d'importance à la renommée du collège public choisi.

L'influence des parents

Certaines questions ont permis d'en apprendre davantage sur les caractéristiques des parents des élèves de notre échantillon. Les collèges privés attirent davantage les élèves qui ont un ou deux parents nés à l'extérieur du Canada (17 % si les 2 parents sont nés au Canada vs 38 % si au moins un des deux parents est né à l'extérieur du Canada). La différence est donc considérable et va de pair avec les résultats montrant qu'un plus grand pourcentage d'allophones se dirige vers le privé (plusieurs allophones ont au moins un parent né à l'extérieur du Canada). L'opinion parentale a probablement un poids plus important pour les élèves allophones ou pour ceux ayant des parents nés à l'extérieur du Canada.

La scolarité des parents semble influencer considérablement le choix du collégial privé. Des différences significatives ont été remarquées dans la répartition des élèves entre le privé et le public lorsque les parents ont fréquenté un collège privé. Si les 2 parents ont fréquenté un collège privé, 51 % des jeunes choisissent eux-mêmes le collégial privé. Ce pourcentage chute à 27 % si un des deux parents a fréquenté le collégial privé et à 16 % si aucun des deux parents n'a fréquenté le privé. Le même phénomène se produit si l'on observe le niveau de scolarité des parents. Si les deux parents ont fréquenté l'université, 30 % des jeunes optent eux pour le privé. Ce pourcentage chute à 19 % si un seul des parents est allé à l'université et à 12 % si aucun des deux parents n'a fréquenté l'université.

Le revenu parental semble aussi influencer la décision des élèves d'aller ou non dans un collège privé. Les élèves issus de familles dont le revenu annuel est de 80 000 \$ et plus sont plus susceptibles de fréquenter un collège privé. Il est important de

mentionner que 74 % de notre échantillon provient de familles dont le revenu familial annuel est supérieur à 80 000 \$. La répartition des élèves selon leur choix de collège pour la poursuite de leurs études montre une plus grande proportion d'élèves issus de famille gagnant 80 000 \$ et plus choisissant le privé (80%) plutôt que le public (72 %). Cette différence implique donc, sans surprise, que les revenus familiaux jouent un rôle dans le choix que feront les élèves. Toutefois, nous devons nuancer les résultats obtenus en mentionnant que les résultats proviennent d'une estimation du revenu familial de la part des élèves. Il est possible que ces derniers ne soient pas en mesure d'adéquatement estimer combien gagnent leurs parents. Les collèges privés devraient toutefois tenter de favoriser l'accessibilité à des jeunes provenant de famille à plus faibles revenus à travers des programmes de bourse ou d'autre aide financière.

L'étude du profil de réponse des trois groupes d'élèves (selon le revenu parental) ayant choisi un collège privé pour la suite de leurs études ne présente que peu de différences. Il existe une seule différence significative entre les trois groupes, et elle implique le facteur voulant que les parents suggèrent fortement l'inscription dans un collège privé. Les élèves issus des familles mieux nanties affirment donc être davantage influencés par leurs parents lorsque vient le moment de choisir un collège privé. Quant aux élèves se dirigeant vers le public, la seule différence sur le plan des facteurs jugés importants concerne les frais de scolarité. Ce facteur est jugé important pour les moins nantis alors qu'il ne l'est pas pour les élèves issus de familles gagnant entre 40 000 \$ et 80 000 \$ et qu'il l'est encore moins pour ceux gagnant 80 000 \$ et plus. Les autres différences portent sur des facteurs secondaires jugés peu importants (influence des amis et proximité d'un travail à temps partiel).

L'ensemble de ces résultats permet de conclure que les parents ont probablement une influence plus grande que les élèves ne le laissent croire sur leur choix d'un collège. Cette influence est vraisemblablement plus implicite qu'explicite, et il est normal qu'il en soit ainsi. En effet, les jeunes finissants du secondaire privé sont aux prises pour la première fois de leur vie avec un choix important à faire concernant leurs études. L'impact de leur décision est grand puisque, pour certains, c'est déjà le temps de choisir une profession qui leur permettra de subvenir à leurs besoins. Il en va de même pour ceux

qui n'ont pas nécessairement de plan clair et qui doivent quand même choisir, à l'université, un domaine professionnel dans lequel ils œuvreront. Cette décision est d'abord prise par le jeune en se basant, idéalement, sur un certain nombre d'éléments (champs d'intérêt, aptitudes, expériences de travail, de bénévolat...). Évidemment, d'autres sources exercent leur influence, et leurs modèles (amis et parents) en font certainement partie.

Les parents ont un impact indéniable, par modelage, sur leurs enfants. Bandura (1977, 1982, 1989) a démontré que l'observation de ses parents et des conséquences de leurs comportements influence le comportement qu'aura l'enfant. D'autres études ont démontré l'impact du niveau d'éducation et du revenu familial sur les croyances et la conception du système scolaire chez les jeunes ainsi que sur leur performance (Davis-Kean, 2005; Carnegie Foundation, 1986). Hossler et Stage (1992) affirment que les attentes et les encouragements des parents sont fortement liés aux chances qu'un étudiant choisisse de fréquenter une institution postsecondaire. Plusieurs études montrent même que les personnes les plus influentes dans la décision de choisir un collègue en particulier sont les parents (Dixon et Martin, 1991; Flint, 1992; Broekemier et Seshadri, 2000). Par contre, d'autres études montrent plutôt que les étudiants mentionnent souvent leurs amis ou leur fratrie comme influence importante (Murphy, 1981).

Sans nécessairement imposer un choix à leur progéniture, lorsque les parents ont fréquenté l'université, un collège privé ou qu'ils occupent un emploi procurant un revenu familial plus élevé, leurs enfants ont tendance à prendre le cheminement de leurs parents comme exemple pour guider leur choix. Parallèlement, les jeunes adultes sont en processus d'individuation (Steinberg, 1990), ce qui implique qu'ils doivent se distancer de leurs modèles (parents) pour mieux pouvoir se définir comme être humain. Admettre le poids élevé que peut avoir un parent dans la décision de choisir un collègue privé va à l'encontre de ce processus pour le jeune. Il peut être alors plus facile pour les élèves de minimiser l'impact de cette influence. La répartition des élèves en fonction des différentes caractéristiques parentales et familiales tend à valider cette hypothèse explicative. Les collèges privés sont donc confrontés à deux réalités concernant les élèves inscrits dans les écoles secondaires privées; Ils peuvent intensifier leurs efforts marketing

auprès des parents d'élèves moins nantis n'ayant pas fréquenté l'université et étant originaire du Canada. Puisque moins d'élèves de cette catégorie fait le choix d'un collège privé, le bassin potentiel de nouveaux étudiants est plus grand. Par ailleurs, un effort de recrutement peut aussi être fait envers les parents d'élèves mieux nantis, ayant fréquentés l'université et ne provenant pas du Canada. Même si cette population choisit davantage les collèges privés, plusieurs élèves de ce sous-groupe se dirigent vers le public. Les parents de ces derniers seront probablement particulièrement sensibles aux informations transmises par les collèges privés.

L'influence des caractéristiques propres aux étudiants

Le lieu de naissance des élèves semble avoir une certaine importance dans le choix d'aller vers un collège privé ou public. Afin d'effectuer des analyses valides, les lieux de naissance ont été regroupés par continent, et seuls trois groupes d'élèves ont été retenus pour analyse, et ce, en raison du nombre plus important d'étudiants qui permettait d'obtenir des données probantes. Des différences significatives ont été établies concernant la répartition entre les élèves nés en Amérique du Nord et ceux nés en Europe et en Asie. La répartition des élèves allant vers le privé passe de 19 % pour les élèves nés en Amérique du Nord à 31 % pour ceux nés en Europe et à 46 % pour ceux nés en Asie. Il existe donc un attrait plus grand du collégial privé auprès des gens nés à l'extérieur du Canada. Ces données concordent avec les résultats obtenus auprès des parents. Les hypothèses explicatives soumise plus haut quant aux différences culturelles par rapport au succès scolaire s'appliquent aussi ici.

La perception qu'entretient un élève en ce qui a trait à son succès scolaire semble aussi jouer un rôle important. Les données obtenues auprès de notre échantillon montrent que plus l'élève mentionne avoir une forte moyenne scolaire, plus il est porté à se diriger au collégial privé. Une moyenne générale au-delà de 80 % semble encourager les élèves à fréquenter les collèges privés. Il est donc clair que les cégeps privés attirent davantage les élèves qui réussissent mieux sur le plan scolaire. Il n'en demeure pas moins possible que les perceptions concernant des seuils d'admission élevés puissent rebuter certains élèves qui auraient eu une chance d'être admis, mais qui n'ont pas fait de demande d'admission. Ainsi, seulement 16 % de notre échantillon, dont la moyenne se situe entre 70 et 79 %,

s'inscrit au privé. En comparaison, 22 % des répondants, avec une moyenne entre 80 et 89 %, et 27 % de ceux ayant maintenu une moyenne de plus de 90 % le font. Certains de ces élèves pourraient donc éviter de faire une demande d'admission au privé par peur d'être refusés. Ce sont ces élèves qui intéresseraient potentiellement les collèges privés pour les programmes dont les seuils d'admission sont inférieurs à 80 %.

Le programme d'études choisi a aussi un impact sur la sélection du collège. En fait, selon l'analyse des facteurs motivationnels effectuée plus haut, il s'agit d'un facteur très important (3^e rang dans les deux cas), peu importe le réseau collégial choisi. De plus, les motivations des élèves allant à un collège privé dans un programme préuniversitaire ou technique sont très similaires. Les seules différences significatives concernent des facteurs jugés peu importants. On notera au passage que l'influence des parents et des amis ainsi que les activités parascolaires sont des facteurs un peu plus importants chez les élèves se dirigeant vers le préuniversitaire.

Les élèves se dirigeant vers le collégial public présentent un profil motivationnel tout aussi homogène. La seule différence significative provient du fait que l'accessibilité du collège par transport en commun est jugée importante chez les étudiants allant au préuniversitaire alors qu'elle ne l'est pas chez les élèves se dirigeant en technique. Cette différence peut être attribuée à la diversité de l'offre se présentant aux élèves qui se dirigent vers un programme préuniversitaire. Comme la plupart des collèges offrent la majorité des programmes préuniversitaires, l'accessibilité au collège devient alors un facteur distinctif.

La clientèle hésitante

L'assurance avec laquelle la décision de choisir un collège pour la suite des études a été prise a aussi été documentée afin de distinguer les élèves ayant beaucoup hésité de ceux ayant peu hésité. Connaître ces deux types de clientèle présente un intérêt à nos yeux, soit pour rassurer l'étudiant hésitant ayant choisi de fréquenter son collège, soit pour tenter d'attirer davantage d'élèves ayant choisi un autre collège après avoir hésité. Un plus grand pourcentage d'élèves ayant choisi le collégial privé (27 %) admet avoir hésité (« beaucoup hésité » ou « j'hésite encore ») comparativement à la proportion de l'échantillon ayant choisi le collégial public (19 %).

L'analyse des motivations des élèves ayant hésité avant de choisir un collège privé montre que ceux-ci accordent un peu moins d'importance à la qualité de la formation et à la renommée du collège que les élèves n'ayant pas hésité. Malgré tout, ces critères demeurent en tête de liste. Le profil motivationnel indique que les facteurs importants sont la qualité de la formation offerte, le choix du programme d'études, la renommée du collège, la langue d'enseignement et l'accessibilité par transport en commun. Seul ce dernier critère cède sa place à la proximité de la résidence familiale dans les cinq raisons les plus souvent choisies comme étant décisionnelles. Les collèges privés devraient donc faire des efforts dans leurs communications avec les élèves du secondaire privé pour attirer l'attention sur la qualité de la formation qu'ils sont en mesure d'offrir. Mettre l'accent sur ce facteur pourrait contribuer à justifier la décision d'opter pour un collège privé. Insister sur les distinctions des programmes d'études offerts pourrait aussi jouer en faveur des collèges privés. Ces deux facteurs sont aussi à exploiter pour attirer davantage les élèves ayant choisi un collège public après avoir hésité (voir plus bas). La renommée du collège semble être un autre facteur clé à mettre de l'avant pour consolider la décision de ceux qui hésitent à faire leur choix.

Les élèves hésitants mais ayant finalement opté pour le collégial public accordent moins d'importance au programme et à la qualité de la formation que ceux n'ayant pas hésité, même si ces deux critères demeurent importants. Ils accordent aussi beaucoup d'importance à l'accessibilité par transport en commun et à la proximité de la résidence familiale, ce qui laisse croire que ces facteurs jouent un rôle plus grand dans le choix final d'un collège public. C'est le choix de programme d'études qui est considéré le plus souvent dans les facteurs décisifs, suivi de la proximité de la résidence. Ces résultats indiquent que les collèges privés qui veulent attirer cette clientèle doivent faire ressortir les avantages de leurs programmes et de la formation qu'ils offrent puisque ces facteurs sont d'une grande importance dans le choix final des élèves hésitants. De même, mettre l'accent sur l'accessibilité du campus pourrait s'avérer avantageux, car ces élèves semblent accorder beaucoup d'importance à ce critère.

Les plans d'avenir des étudiants

Cette étude s'est aussi intéressée au plan d'avenir des étudiants. 71,5 % (1861 étudiants) de l'échantillon affirme vouloir poursuivre leurs études universitaires au Québec. Parmi ceux-ci, seuls 1337 étudiants ont précisé leurs plans quant à l'université québécoise qu'ils voudraient fréquenter. À cet égard, trois universités se démarquent : l'Université de Sherbrooke, l'Université de Montréal et l'Université McGill. Il est intéressant de constater que la plupart des élèves désirant fréquenter l'Université de Sherbrooke ont opté pour un collège public (89 %); ce pourcentage chute à 75 % pour l'Université de Montréal et 51 % pour l'Université McGill. Ces données, pour les trois universités les plus populaires, montrent que les étudiants qui veulent étudier à l'Université McGill se dirigent davantage vers les collèges privés. L'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal, qui sont respectivement quatrième et cinquième pour ce qui est de leur intention de fréquentation, attirent davantage d'étudiants provenant des collèges publics. Peu d'élèves (285 étudiants, soit 11 %) ont émis le souhait de poursuivre leurs études universitaires hors Québec. De ce nombre, 42,4 % ont dit vouloir demeurer en sol canadien, 41 % pensent aller étudier aux États-Unis et 16,6 % envisagent de faire le saut en Europe. Les étudiants qui fréquenteront le collégial privé et qui affirment vouloir quitter le Québec sont davantage attirés par les États-Unis. Ce n'est pas le cas des étudiants ayant opté pour le collégial public qui, eux, préfèrent les universités canadiennes.

Nous avons tenté de mettre en évidence un certain nombre d'éléments susceptibles d'intéresser les dirigeants des collèges privés qui cherchent à mieux comprendre les motivations de leur clientèle provenant du secteur privé. Les données recueillies sont nombreuses, et d'autres analyses et interprétations pourraient en être tirées. De nouvelles informations seront récoltées auprès de la cohorte d'élèves du secondaire qui gradue en juin 2013. L'analyse de ces données permettra peut-être de confirmer un certain nombre d'hypothèses avancées lors de la présente recherche. Elle fera sans doute aussi ressortir de nouvelles interrogations auxquelles l'équipe de recherche tentera d'apporter, sinon des éléments de réponse, du moins des pistes de réflexion. À titre d'exemple, la différence concernant la performance supérieure des étudiants anglophones et allophones comparativement aux étudiants francophones est

préoccupante, et il serait intéressant de mieux comprendre ces écarts. D'autres projets, visant à mieux comprendre l'avantage du secondaire privé (très marqué pour les garçons francophones) par rapport au secondaire public lorsque les élèves étudient au collégial, pourraient aussi être très intéressants.

En annexe III, un tableau synthèse de certains points d'intérêts de ce projet est présenté.

Références

- AQPC (1993). Capsule : Les élèves qui sont là. Pédagogie collégiale, Vol.7, n° 1.
- Bandura, A. (1977). Social learning theory. Englewood Cliffs, N.J.: Prentice-Hall.
- Bandura, A. (1982). Self-efficacy mechanism in human agency. *American Psychologist*, 37, 122-147.
- Bandura, A. (1989). Social cognitive theory. In R. Vasta (Ed.), *Annals of Child Development*, 6. Six theories of child development (pp. 1–60). Greenwich, CT: JAI Press.
- Bernard (2003), Quelques chiffres pour éclairer une réalité qui nous interpelle.
- Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching (1986). “Parents: A Key to College Choice.” *Change*, 18(6), 31-33.
- Coccari, R.L. and Javalgi, R.G. (1995). “Analysis of Students’ Needs in Selecting a College or University in a Changing Environment.” *Journal of Marketing for Higher Education*, 6(2), 27-39.
- Davis-Kean, P.E. (2005) The influence of parent education and family income on child achievement: The indirect role of parental expectations and the home environment. *Journal of Family Psychology*, mikemcmahon.info
- Diallo, B., Trottier, C. et Doray, P. (2009). Que savons-nous des parcours et transitions des étudiants canadiens dans les études postsecondaires? Note I: Projet Transitions. Fondation canadienne des bourses du millénaire.
- Fédérations des cégeps (2003), Carrefour de la réussite au collégial : étude sur la réussite des garçons.
- Fédération des cégeps, (1998). Aperçu des mesures visant à favoriser la réussite éducative, 7 p.
- Flint, T.A. (1992). “Parental and Planning Influences on the Formation of Student College Choice Sets.” *Research in Higher Education*, 33(6), 689-708.
- Gilbert-Tremblay, P.-L., Léger, A., Poirier, S. (2011) Les facteurs influençant le choix de fréquenter un collège privé. Montréal. Rapport de recherche PREP.
- Greg M. Broekemier PhD et Srivatsa Seshadri PhD (2000): Differences in College Choice Criteria Between Deciding Students and Their Parents, *Journal of Marketing for Higher Education*, 9:3, 1-13

- Hossler, D. and Stage, F.K. (1992). "Family and High School Experience Influences on the Postsecondary Educational Plans of Ninth-Grade Students." *American Educational Research Journal*, 29(2), 425-451.
- Léger Marketing (2010). Perceptions des secteurs privé et public dans l'enseignement. Rapport d'étude.
- Martin, N.K. and Dixon, P.N. (1991). "Factors Influencing Students' College Choice." *Journal of College Student Development*, 32, 253-257.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2008). Statistiques de l'éducation, [en ligne], consulté le 26 mars 2011.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2011). Prévision de l'effectif étudiant au collégial, [en ligne], consulté le 14 novembre 2011.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2008) Statistiques de l'éducation. Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire. (Page consultée le 26 mars 2011). [en ligne]
<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SICA/DRSI/Sta tEduc2007.pdf>
- Murphy, P. (1981). "Consumer Buying Roles in College Choice: Parents' and Students' Perceptions." *College and University*, 56(2), 140-150.
- Ragusich, C; Akhras, G (2000). Deux prédicteurs de réussite aux études postsecondaires. Actes du 20 e colloque de l'AQPC.
- Riopel, M. (2004). Les effectifs et la réussite au réseau collégial privé : une étude comparative, Montreal, Rapport de recherche PREP.
- Roy, J. (2006), Les logiques sociales et la réussite scolaire des cégépiens.
- Roy, J. (2010), Filles et garçons au collégial : des univers parallèles.
- Steinberg, L. (1990). Autonomy, conflict, and harmony in the family relationship. In Feldman, S.S. and Elliott, G.R. (Eds.). *At the threshold: The developing adolescent* (pp. 255-276). Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Terrill, R. et Ducharme, R. (1994). Passage secondaire-collégial : Caractéristiques étudiantes et rendement scolaire. Montréal, SRAM.
- Vezeau, C. et Bouffard, T. (2007). Facteurs individuels et sociaux de l'adaptation réussie à la transition secondaire – collégial. Rapport de recherche PAREA.

Annexe I : Questionnaire

Enquête sur le choix de l'institution collégiale des étudiants de secondaire 5

Titre de l'étude:

Les facteurs influençant le choix de fréquenter un collège privé

Chercheurs:

Pierre-Luc Gilbert Tremblay, PhD, collège Jean-de-Brébeuf

Sophie Poirier M.Ed, collège Jean-de-Brébeuf

Alain Léger, MSc, M.A, Marianopolis College

Nature et objectif de l'étude

En collaboration avec les représentants de la FEEP (fédération de l'éducation et de l'enseignement privé) et l'ACPQ (association des collèges privés du Québec), les chercheurs s'intéressent à identifier les motivations et les raisons qui sous-tendent le choix des élèves fréquentant les écoles secondaires privées de poursuivre leur formation académique collégiale dans le réseau privé.

Un questionnaire, dont la complétion nécessite entre 15 et 20 minutes a été élaboré. En tant que participant, vous devez remplir ce questionnaire honnêtement et au meilleur de votre connaissance.

Les informations recueillies grâce à ce questionnaire permettront de dresser un portrait le plus exact possible des motivations qui incitent à choisir un collège. Il sera ainsi possible d'offrir aux collèges privés de l'information cruciale quant aux facteurs primordiaux influençant leur future clientèle. Nous aimerions aussi ultérieurement effectuer un suivi des performances académiques des élèves et c'est pourquoi quelques informations personnelles seront amassées.

En aucun cas les élèves ne seront identifiés par leur nom ou de toute autre façon lors des communications scientifiques (articles, congrès, etc.) qui émaneront de ce projet. Les données seront gardées pour une durée de cinq ans de manière cryptée sur un disque dur auquel seuls les chercheurs auront accès.

Aucun avantage autre que l'avancement des connaissances n'est identifié pour les participants. Les participants ne courent également aucun risque.

Deux tablettes numériques (IPAD 3) seront attribués parmi ceux qui auront complété adéquatement le questionnaire. Il est donc important d'inscrire votre prénom et votre nom pour qu'on vous retrace si vous gagnez. Il est toutefois INUTILE de remplir le questionnaire plus d'une seule fois car les codes permanents présents deux fois seront éliminés.

***1. En cochant cette case, j'accepte de participer au projet de recherche selon les modalités décrites dans ce formulaire.**

Les chercheurs s'engagent, de leur côté, à respecter la confidentialité des données nominatives et qualitatives recueillies au cours de l'expérimentation et de l'analyse des données.

J'accepte de participer au projet de recherche

Je ne peux comprendre l'ensemble des conséquences reliées à la participation à ce projet

Données sociodémographiques

Enquête sur le choix de l'institution collégiale des étudiants de secondaire 5

*2. Inscrivez votre prénom et nom:

Cette information permettra de vous identifier pour le tirage des IPAD 3.

*3. Code postal de la résidence principale.

Si vous habitez deux résidences, choisir celle qui correspondra à votre résidence principale lors de vos futures études collégiales.

*4. Sexe

Garçon

Fille

*5. Langue parlée à la maison:

Langue parlée à la maison

Choisissez une langue à l'aide du menu déroulant.

Si vous avez choisi «autre», veuillez préciser.

*6. À combien estimez-vous le revenu combiné de vos parents?

0 \$ - 19 999 \$

20 000 \$ - 39 999 \$

40 000 \$ - 59 999 \$

60 000 \$ - 79 999 \$

80 000 \$ - 99 999 \$

100 000 \$ et plus

Je ne sais pas

*7. École de provenance.

École de provenance

Utilisez le menu déroulant pour choisir l'école que vous fréquentez présentement.

Enquête sur le choix de l'institution collégiale des étudiants de secondaire 5

***8. Pendant combien d'années avez-vous fréquenté l'école privée (en incluant cette année)?**

- 1 année
 2 années
 3 années
 4 années
 5 années et plus

***9. Êtes-vous un étudiant à besoin spéciaux (trouble déficitaire de l'attention, dyslexie, troubles d'apprentissages, etc.)?**

- Oui
 Non

***10. Dans quel pays êtes-vous né?**

Dans quel pays êtes-vous né?

Choisissez un pays à l'aide du menu déroulant.

***11. Y avez-vous passé la majeure partie de votre enfance (entre 0 et 10 ans)?**

- Oui
 Non

***12. Dans quel pays vos parents sont-ils nés?**

Pays de naissance du père

Pays de naissance de la mère

Choisissez un pays pour chaque parent à l'aide du menu déroulant.

***13. À combien estimez-vous votre moyenne générale cette année?**

- Moins de 49%
 Entre 50% et 59%
 Entre 60% et 69%
 Entre 70% et 79%
 Entre 80% et 89%
 Entre 90% et 100%

Enquête sur le choix de l'institution collégiale des étudiants de secondaire 5

*** 14. Parmi ces cours, lesquels suivez-vous CETTE ANNÉE? Vous pouvez cocher plus d'une réponse.**

- Maths 5e secondaire Technico-sciences (064-506)
- Maths 4e secondaire Technico-sciences (064-406)
- Maths 5e secondaire sciences naturelles (065-506)
- Maths 4e secondaire sciences naturelles (065-406)
- Maths 5e secondaire CST Culture, société et technologie (063-504)
- Maths 4e secondaire CST Culture, société et technologie (063-404)

*** 15. Quel est le plus haut niveau de scolarité complété par vos parents?**

	Niveau
Père	<input type="text"/>
Mère	<input type="text"/>

*** 16. Si vos parents ont fréquenté le collégial, était-ce dans un établissement privé?**

	Oui	Non	Ne s'applique pas	Je ne sais pas
Père	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mère	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Les perceptions du réseau collégial privé

Enquête sur le choix de l'institution collégiale des étudiants de secondaire 5

*17. Veuillez identifier votre degré d'accord concernant les croyances à propos des collèges privés.

	En désaccord	Plutôt en désaccord	Plutôt en accord	En accord
Les élèves du collégial privé sont motivés par l'ambition et la réussite personnelle.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les cours sont plus exigeants.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La qualité de l'enseignement y est supérieure.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'encadrement y est plus important qu'au public.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il est plus facile d'entrer dans le programme que l'on veut.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La compétition entre les élèves est plus grande.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il est difficile d'être admis.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La Cote R sera plus élevée dans un collège public.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La clientèle est <<snob>>.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La charge de travail est plus élevée au privé.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La vie sociale y est plus développée.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il y a plus de cliques, il est plus difficile de se faire des amis.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les opinions qui circulent à mon école à propos des collèges privés sont plutôt négatives.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les professeurs sont plus disponibles pour les élèves.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les étudiants obtiennent plus rapidement leur diplôme que dans le public.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'ambiance générale de l'école est plus agréable.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autres

*18. Avez-vous fait une demande d'admission dans le réseau collégial cette année?

Oui

Non

Enquête sur le choix de l'institution collégiale des étudiants de secondaire 5

19. [RÉSEAU PUBLIC]

À quel cégep (SRACQ ou SRAM ou SRASL) et dans quel domaine avez-vous fait des demandes d'admission? (si le choix ne s'applique pas, veuillez laisser l'espace vide)

	Nom du cégep	Programme
1er tour SRACQ	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2ième tour SRACQ	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3ième tour SRACQ	<input type="text"/>	<input type="text"/>
1er tour SRASL	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2ième tour SRASL	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3ième tour SRASL	<input type="text"/>	<input type="text"/>
1er tour SRAM	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2ième tour SRAM	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3ième tour SRAM	<input type="text"/>	<input type="text"/>

20. [réseau PUBLIC]

À quel cégep (AUTRE COLLEGE PUBLIC) et dans quel programme avez-vous fait des demandes d'admission? (si le choix ne s'applique pas, veuillez laisser l'espace vide)

	Collège	Premier choix de programme	Deuxième choix de programme
Utilisez les menus déroulants.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

21. [réseau PRIVÉ]

À quel cégep PRIVÉ et dans quel programme avez-vous fait des demandes d'admission?

	Nom du cégep	Premier choix de programme	Deuxième choix de programme
Cégep privé 1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Cégep privé 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

*22. Avez-vous choisi votre collège pour l'an prochain?

- Oui
 Non

***23. Si oui, lequel?**

24. Dans quel programme?

Programme

Choisissez un programme à l'aide du menu déroulant.

25. Est-ce un collège privé?

Oui

Non

Raisons motivant le choix du collège privé

Enquête sur le choix de l'institution collégiale des étudiants de secondaire 5

***26. Concernant votre choix d'une INSTITUTION D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL PRIVÉ, veuillez identifier l'importance que chacune des raisons suivantes a eu dans votre décision.**

	Pas importante	Peu importante	Importante	Très importante	Ne s'applique pas
a) J'ai été refusé dans un collège public.	<input type="radio"/>				
b) Mon choix de programme d'études	<input type="radio"/>				
c) La proximité de ma résidence avec le collège	<input type="radio"/>				
d) Mes amis vont fréquenter ce collège.	<input type="radio"/>				
e) Mes parents me suggèrent d'aller dans ce collège.	<input type="radio"/>				
f) Mes frères ou mes sœurs me suggèrent d'aller dans ce collège.	<input type="radio"/>				
g) La taille du collège	<input type="radio"/>				
h) Il est plus facile d'obtenir une bonne Cote R dans ce collège.	<input type="radio"/>				
i) La qualité de la formation offerte	<input type="radio"/>				
j) La renommée du collège	<input type="radio"/>				
k) La langue d'enseignement du collège	<input type="radio"/>				
l) La qualité et la variété des activités parascolaires et sportives	<input type="radio"/>				
m) L'accessibilité par transports en commun	<input type="radio"/>				
n) La situation géographique du collège (proximité de commerces, de restaurants, d'université, etc.)	<input type="radio"/>				
o) La possibilité de pratiquer mon sport dans une équipe intercollégiale	<input type="radio"/>				
p) La possibilité de participer à une activité parascolaire qui me tient à cœur.	<input type="radio"/>				
q) Visite des portes ouvertes	<input type="radio"/>				
r) Proximité d'un travail à temps partiel	<input type="radio"/>				
s) Poursuite de mes études dans la même institution (dans le cas d'une école qui offre le secondaire et le collégial)	<input type="radio"/>				
t) Publicité (Web, journaux et affiches)	<input type="radio"/>				

u) Si d'autres raisons non énumérées dans le tableau ci-haut peuvent avoir influencé votre décision de choisir un collège privé, veuillez les inscrire ici.

Enquête sur le choix de l'institution collégiale des étudiants de secondaire 5

***27. En rapport avec la question précédente, veuillez choisir les facteurs les plus importants que vous avez identifiés comme ayant eu un impact important sur votre décision (seulement ceux pour lesquels vous avez répondu être en accord). Vous pouvez inclure ceux que vous avez ajoutés à la fin du tableau.**

Facteurs cités comme étant très importants

Facteur le plus important

2e facteur le plus important

3e facteur le plus important

Raisons motivant le choix du collège public

Enquête sur le choix de l'institution collégiale des étudiants de secondaire 5

***28. Si vous avez DÉCIDÉ D'ALLER DANS UN COLLÈGE PUBLIC, veuillez répondre à ces questions.**

Évaluez votre niveau d'accord avec les affirmations suivantes concernant votre choix d'opter pour le réseau public.

	Pas importante	Peu importante	Importante	Très importante	Ne s'applique pas
a) J'ai été refusé dans un collège privé.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
b) Mon choix de programme d'études	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
c) La proximité de ma résidence avec le collège	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d) Mes amis vont fréquenter ce collège.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
e) Mes parents me suggèrent d'aller dans ce collège.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
f) Mes frères ou mes sœurs me suggèrent d'aller dans ce collège.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
g) La taille du collège	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
h) Les frais de scolarité peu élevés pour une année scolaire dans ce collège.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
i) Il est plus facile d'obtenir une bonne Cote R dans ce collège.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
j) La qualité de la formation offerte	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
k) La plus grande liberté offerte par ce collège	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
l) La renommée du collège	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
m) La langue d'enseignement du collège	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
n) La qualité et la variété des activités parascolaires et sportives	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
o) L'accessibilité par transports en commun	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
p) La situation géographique du collège (proximité de commerces, de restaurants, d'universités, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
q) La possibilité de pratiquer mon sport dans une équipe inter collégiale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
r) La possibilité de participer à une activité parascolaire qui me tient à cœur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
s) Visite des portes ouvertes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
t) Proximité d'un travail à temps partiel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
u) Publicité (Web, journaux et affiches)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
v) Si d'autres raisons, non énumérées dans le tableau ci-haut, peuvent avoir influencé votre décision de choisir un collège public, veuillez les inscrire ici.	<input style="width: 400px; height: 20px;" type="text"/>				

Enquête sur le choix de l'institution collégiale des étudiants de secondaire 5

***29. En rapport avec la question précédente, veuillez choisir les facteurs les plus importants que vous avez identifiés comme ayant eu un impact important sur votre décision (seulement ceux pour lesquels vous avez répondu être en accord). Vous pouvez inclure ceux que vous avez ajoutés à la fin du tableau.**

Facteurs cités comme étant très importants

Facteur le plus important

2e facteur le plus important

3e facteur le plus important

Suite pour ceux qui vont au collégial

30. Selon vous, quels sont les avantages d'une institution collégiale privée si on la compare à une institution collégiale publique offrant le même programme? (Vous pouvez cocher plus d'une réponse)

La qualité de l'enseignement

Les élèves sont plus motivés.

L'encadrement est meilleur.

L'environnement est plus sécuritaire.

Les professeurs sont plus compétents.

La cote R est plus élevée.

Les professeurs sont plus disponibles.

Meilleure préparation aux études universitaires

Les classes sont plus petites.

L'atmosphère est plus propice à l'étude.

Autre (veuillez préciser)

***31. Identifiez à quel point vous avez hésité avant de choisir le collège que vous fréquenteriez l'an prochain.**

Je n'ai pas hésité du tout.

J'ai un peu hésité.

J'ai beaucoup hésité.

J'hésite encore.

***32. Après vos études collégiales, votre plan est actuellement:**

d'intégrer le marché du travail.

d'entreprendre des études universitaires.

Raisons motivant le choix de quitter le réseau collégial

Enquête sur le choix de l'institution collégiale des étudiants de secondaire 5

*33. Parmi ces raisons, lesquelles ont joué un rôle important dans votre décision de ne pas faire de demande d'admission au collégial?

	Pas importante	Peu importante	Importante	Très importante
Mes résultats scolaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je ne suis pas intéressé à poursuivre des études.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je veux intégrer le marché du travail dès l'an prochain.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je veux poursuivre ma formation dans le milieu professionnel.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je veux voyager.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je n'avais pas les ressources financières nécessaires pour poursuivre au collégial.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je désire poursuivre mes études à l'étranger.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je désire prendre une année sabbatique.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

*34. Où voudriez-vous travailler de préférence?

- Au Québec
- Ailleurs au Canada
- Ailleurs dans le monde

Enquête sur le choix de l'institution collégiale des étudiants de secondaire 5

* 35. Dans quel domaine voudriez-vous travailler?

(Vous pouvez choisir plusieurs réponses.)

- Gestion et entrepreneuriat
- Finances et administration
- Sciences naturelles et appliquées (génie, biologie, informatique et architecture, etc)
- Santé
- Enseignement
- Droit
- Services sociaux
- Services publics (policiers, pompiers, etc)
- Hébergement et restauration
- Arts, culture, sports et loisirs
- Ventes et services
- Transport et machinerie
- Secteur primaire (agriculture, pêche, foresterie, mines pétrole, gaz, etc)
- Je ne sais pas

Autre (veuillez préciser)

* 36. Où souhaitez-vous entreprendre des études universitaires?

- Au Québec
- Ailleurs dans le monde

Enquête sur le choix de l'institution collégiale des étudiants de secondaire 5

*37. Dans quelle université québécoise voulez-vous entreprendre des études universitaires?

- Université de Montréal
- Université McGill
- Université Concordia
- UQAM
- Université de Sherbrooke
- Université Laval
- Université Bishop
- Je ne sais pas

Autre (veuillez préciser)

*38. Dans quelle université hors-Québec voulez-vous entreprendre des études universitaires?

Université hors-Québec

Utilisez le menu déroulant. Si la question ne s'applique pas à vous, choisissez << ne s'applique pas >>.

Autre (veuillez préciser)

*39. Dans quel programme d'étude?

- Sciences de la santé (médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire, optométrie, sciences infirmières, etc.)
- Sciences pures et appliquées (génie, architecture, informatique, chimie, biologie, physique, mathématiques, actuariat, etc.)
- Sciences humaines (droit, science politique, histoire, géographie, philosophie, psychologie, travail social, communication, enseignement, etc.)
- Administration (gestion, comptabilité, finance, marketing, etc.)
- Beaux-arts (danse, musique, théâtre, design, cinéma, peinture, histoire de l'art, mode, etc.)
- Lettres et langues (langues modernes, littérature, traduction, etc.)
- Je ne sais pas

Autre (veuillez préciser)

Merci d'avoir participé au sondage

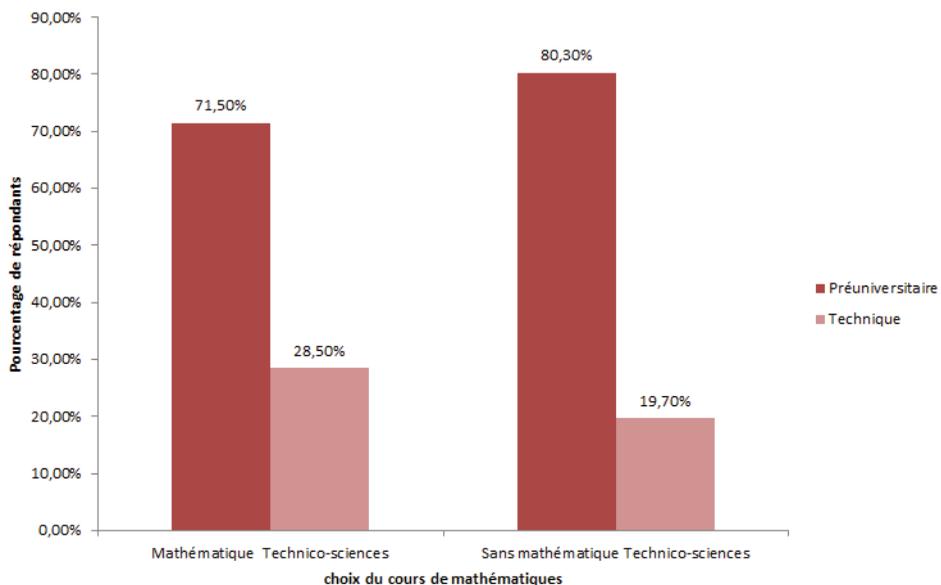
Enquête sur le choix de l'institution collégiale des étudiants de secondaire 5

MERCI BEAUCOUP d'avoir participé à ce sondage. Votre collaboration est essentielle et appréciée. Le tirage des deux tablettes numériques (IPAD 3) sera effectué à la fin de la période de collecte de données (juin 2012).

Annexe II : Impact du cours de mathématique (TS) sur l'institution et sur le programme choisi

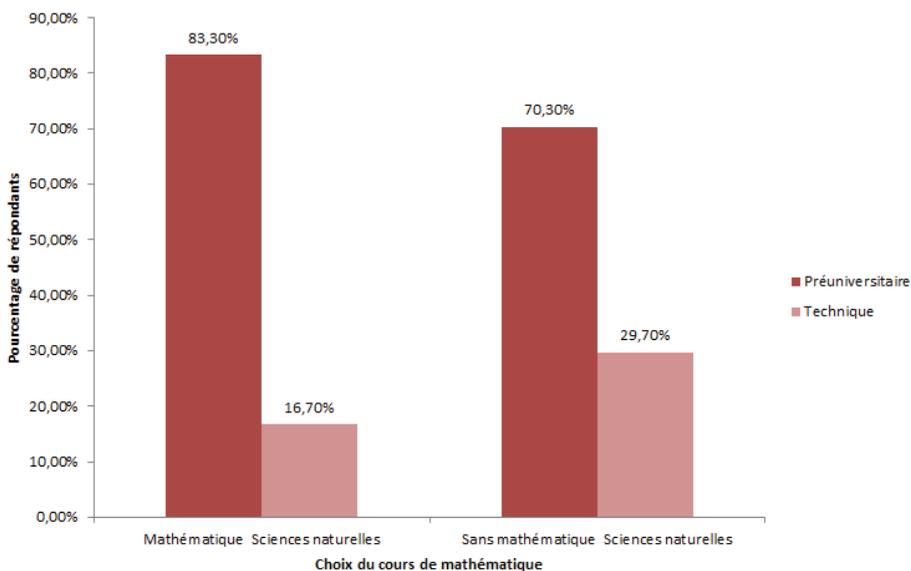
L'équipe de recherche s'est interrogée sur l'impact potentiel du cours de mathématiques Technico-sciences (quatrième *ou* cinquième secondaire) sur les études collégiales. Aux fins d'analyse comparative, les finissants du secondaire ont été regroupés en fonction de leur choix de programme (préuniversitaire ou technique), puis en fonction du fait qu'ils aient suivi ou non le cours de mathématiques Technico-sciences (TS). L'analyse des résultats montre l'existence d'un lien significatif entre le fait de suivre ou de ne pas suivre le cours TS et le programme collégial que choisissent les finissants du secondaire. Le test statistique révèle effectivement que la proportion d'élèves ayant suivi le cours de mathématiques TS et s'inscrivant dans un programme technique est significativement plus grande que prévue ($\chi^2(1) = 22,44; p < 0,05$).

Comparaison de la répartition des élèves selon leur choix du cours de mathématiques Technico-sciences (TS) dans les programmes collégiaux



Dans un deuxième temps, l'équipe de recherche s'est penchée sur le cas des étudiants ayant choisi le cours de mathématiques Sciences naturelles (SN), toujours selon leur choix d'un programme préuniversitaire ou technique. L'analyse met en évidence un très fort lien entre le programme choisi et le fait d'avoir ou non suivi le cours SN ($\chi^2(1) = 59,58; p < 0,05$).

Comparaison de la répartition des élèves selon leur choix du cours de mathématiques Sciences naturelles (SN) dans les programmes collégiaux



Ces résultats ne sont pas nécessairement surprenants dans la mesure où le niveau du cours de mathématiques TS se situe, pour une majorité d'écoles secondaires, entre le cours de Sciences naturelles (SN) et le cours de Culture, société et technique (CST). En effet, le cours SN est surtout prisé par les élèves se dirigeant vers un programme préuniversitaire où les mathématiques sont appelées à jouer un rôle prépondérant, alors que le cours CST s'adresse à une population pour qui les mathématiques sont moins nécessaires à l'atteinte des objectifs du programme collégial qu'ils choisiront. Dans ce contexte, que le cours TS soit adopté par des élèves qui s'orientent davantage vers les programmes techniques n'apparaît pas comme étant une surprise de taille.

En regard du cours de mathématiques TS, les chercheurs ont tenté de répondre à la question suivante : « Les élèves qui suivent le cours TS ont-ils plus tendance à choisir un cégep privé plutôt qu'un collège public? » L'analyse démontre qu'un nombre significatif d'étudiants ayant fait le cours TS choisissent de s'inscrire dans un collège public ($\chi^2(1) = 44,99; p < 0,05$). Une part de ce choix du public peut être expliquée par le plus grand nombre de collèges publics offrant des programmes techniques plus nombreux et diversifiés. Il n'en demeure pas moins que plusieurs étudiants ayant suivi le cours TS vont au préuniversitaire dans un collège public. Il y a donc ici une population à cibler pour les directeurs d'établissements privés qui chercheraient à recruter de nouveaux éléments à l'intérieur d'un créneau qui semble sous-représenté dans l'ensemble des cégeps privés.

Annexe III : Tableaux résumé des résultats

	Facteurs importants	Facteurs décisifs
Élèves ayant choisi le collégial public	La langue d'enseignement	Le choix du programme d'études
	La qualité de la formation	La proximité de la résidence avec le collège
	Le choix de programme d'études	La plus grande liberté offerte par le collège
	La proximité de la résidence avec le collège	La qualité et la variété des activités parascolaires et sportives
	L'accessibilité par transport en commun	La situation géographique du collège
Élèves ayant choisi le collégial privé	La qualité de la formation	La qualité de la formation
	La renommée du collège	Le choix du programme d'études
	Le choix de programme d'études	La renommée du collège
	La langue d'enseignement	La langue d'enseignement
	L'accessibilité par transport en commun	La proximité de la résidence
La qualité et la variété des activités sportives et parascolaires		
Les avantages perçus par les étudiants	Collège public	Collège privé
Énoncés recueillant 60 % ou plus de taux d'accord	L'encadrement est meilleur.	La qualité de l'enseignement
		L'encadrement est meilleur.
		Meilleure préparation aux études universitaires
		Les professeurs sont plus disponibles.
		L'atmosphère est plus propice à l'étude.
Croyances et préjugés	Collège public	Collège privé
En ordre d'importance et ayant une cote de 2,5 (donc jugé important)	L'encadrement est plus important qu'au public.	L'encadrement est plus important qu'au public.
	Les cours sont plus exigeants.	Les cours sont plus exigeants.
	Les professeurs sont plus disponibles pour les étudiants.	La qualité de l'enseignement y est supérieure.
	La charge de travail est plus élevée dans le privé.	Les étudiants du collégial privé sont motivés par l'ambition et la réussite personnelle.

	La qualité de l'enseignement y est supérieure.	Les professeurs sont plus disponibles pour les étudiants.
	Les étudiants du collégial privé sont motivés par l'ambition et la réussite personnelle.	La charge de travail est plus élevée dans le privé.
	La compétition entre les élèves est plus grande.	La compétition entre les élèves est plus grande.
	L'ambiance générale de l'école est plus agréable.	L'ambiance générale de l'école est plus agréable.
		Il est plus facile d'entrer dans le programme que l'on veut.

Revenu parental	Collège public	Collège privé
Moins de 39 999 \$	4,6 % (n = 58)	3,7 % (n = 13)
De 40 000 \$ à 79 999 \$	23 % (n = 152)	16,6 % (n = 58)
80 000 \$ et plus	72,4 % (n = 1049)	79,7 % (n = 278)

- Plusieurs n'arrivent pas à estimer le revenu familial (30% de l'échantillon).
- Les enfants des familles mieux nanties vont davantage vers les collèges privés.
- Il n'y a pas de différences entre les regroupements dans les facteurs jugés importants.
- Particularité des élèves évaluant le revenu familial à moins de 80 000 \$:
 - Privé : Influence des amis = 5^e facteur décisif,
 - Public : Même profil que pour l'ensemble de ceux se dirigeant au public.

Langue maternelle	Collège public	Collège privé
Francophone	72,1% (n = 1591)	17,2% (n = 380)
Anglophone	59,8% (n = 52)	26,4% (n = 23)
Allophone	57,1% (n = 152)	34,6% (n = 92)

- Les élèves francophones vont moins au privé que les allophones et les anglophones
- Différences sur le profil de motivation
 - Privé : Mes parents me suggère d'aller dans ce collège (+ important pour les allophones)
Taille du collège (+ important pour les anglophones)
 - Public : Renommée du collège, accessibilité du collège (+ important pour les allophones)
Langue d'enseignement (+ important pour les francophones)

Lieu de naissance	Collège public	Collège privé
Amérique du Nord	80,1 % (n = 1671)	19,9 % (n = 416)
Europe	68,6 % (n = 35)	31,4 % (n = 16)
Asie	54,5 % (n = 48)	45,5 % (n = 40)

- Les élèves nés en Amérique du Nord vont moins au privé que ceux nés en Europe et en Asie.

Moyenne générale estimée	Collège public	Collège privé
De 60 % à 69 %	60,7 % (n = 105)	10,4 % (n = 18)
De 70 % à 79 %	71,6 % (n = 696)	15,5 % (n = 151)
De 80 % à 89 %	71,0 % (n = 867)	22,4 % (n = 273)
De 90 % à 100 %	68,1 % (n = 126)	27,0 % (n = 50)
<ul style="list-style-type: none"> Les élèves estimant leur moyenne au-dessus de 80 % choisissent davantage un collège privé. 		

Éducation des parents	Collège public	Collège privé
Les 2 parents ont fréquenté l'université.	70,2 % (n = 657)	29,8 % (n = 279)
Un des 2 parents a fréquenté l'université.	81,4 % (n = 548)	18,6 % (n = 125)
Aucun des deux parents n'a fréquenté l'université.	88 % (n = 508)	12 % (n = 69)
<ul style="list-style-type: none"> Les élèves dont 2 parents ont fréquenté l'université vont davantage vers un collège privé que ceux ayant 1 seul ou aucun parent ayant fréquenté l'université. 		

Parents au collégial privé	Collège Public	Collège privé
Les 2 parents ont fréquenté le collégial privé.	51,4 % (n = 55)	48,6 % (n = 52)
Un des 2 parents a fréquenté le collégial privé.	73,2 % (n = 276)	26,8 % (n = 101)
Aucun des deux parents n'a fréquenté le collégial privé.	84,4 % (n = 835)	15,6 % (n = 154)
<ul style="list-style-type: none"> Les élèves dont 2 parents ont fréquenté un collège privé vont davantage vers un collège privé que ceux ayant 1 seul ou aucun parent ayant fréquenté un collège privé. 		

Lieu de naissance des parents	Collège public	Collège privé
Les 2 parents sont nés au Canada.	83,5 % (n = 1468)	16,5 % (n = 291)
Un des 2 parents est né au Canada.	61,8 % (n = 102)	38,2 % (n = 63)
Les 2 parents sont nés hors du Canada.	61,5 % (n = 25)	38,5 % (n = 141)
<ul style="list-style-type: none"> Les enfants de parents nés au Canada vont moins au privé que les autres. 		

Choix de programme	Collège public	Collège privé
Programmes techniques	20,4 % (n = 427)	9,8 % (n = 48)
Programmes préuniversitaires	76 % (n = 1354)	90,4 % (n = 444)

- Les élèves du secondaire privé vont davantage vers les programmes préuniversitaires que techniques.
- Les facteurs jugés importants pour choisir un collège privé sont les même pour ceux allant vers un programme préuniversitaire ou technique (qualité de la formation, renommée du collège, choix de programme, langue d'enseignement, accessibilité par transport en commun et qualité et variété des activités parascolaires).
- Quatre facteurs jugés importants pour choisir un collège public sont les même pour ceux allant vers un programme préuniversitaire ou technique (langue d'enseignement, qualité de la formation, choix de programme, et la proximité de la résidence).
- L'accessibilité par transport en commun est un facteur plus important pour les élèves se dirigeant vers un programme préuniversitaire (vs technique) dans le secteur public.

Niveau d'hésitation	Collège public	Collège privé
Pas hésité	38,2 % (n = 684)	38,8 % (n = 191)
Un peu hésité	42,4 % (n = 760)	34,1 % (n = 168)
Beaucoup hésité	16,3 % (n = 292)	22,6 % (n = 111)
Hésite encore	3,1 % (n = 56)	4,5 % (n = 22)

- Les élèves allant vers le collégial privé affirment avoir plus hésité que les élèves se dirigeant vers le collégial public.
- Sur le plan des facteurs influençant la décision des étudiants hésitants à choisir un collège public :
 - Les hésitants accordent moins d'importance au programme choisi et à la qualité de la formation que les non-hésitants.
- Sur le plan des facteurs influençant la décision des étudiants hésitants à choisir un collège privé :
 - Les hésitants accordent moins d'importance à la qualité de la formation et à la renommée du collège que les non-hésitants.

Choix d'université	Total de l'échantillon	Collège public	Collège privé
Université Concordia	n = 26	69 % (n = 18)	27 % (n = 7)
Université Laval	n = 167	85 % (n = 142)	11 % (n = 18)
McGill University	n = 299	51 % (n = 152)	45 % (n = 134)
Université de Montréal	n = 340	75 % (n = 254)	21 % (n = 71)
Université de Sherbrooke	n = 349	89 % (n = 312)	6 % (n = 20)
UQAM	n = 94	85 % (n = 80)	12 % (n = 11)

Annexe IV : Réponses aux questions de recherche

Réponses courtes aux questions posées à la page 14 :

- 1- Est-ce que les élèves provenant de familles plus aisées vont davantage dans les cégeps privés que les élèves provenant de familles de la classe moyenne?

Oui, les élèves issus des familles mieux nanties sont plus susceptibles de se diriger vers un collège privé. (p. 71)

- 2- Existe-t-il une différence en ce qui a trait aux raisons motivant le choix d'aller dans un collège public ou non entre les élèves ayant le français comme langue maternelle et ceux ayant une autre langue maternelle?

Il existe plusieurs différences, notamment sur le plan des frais de scolarité et de la langue d'enseignement du collège. (p. 85)

- 3- Est-ce que les étudiants à besoins spéciaux vont davantage vers les collèges privés que ceux ne faisant pas partie de ce groupe?

Les résultats ne permettent pas de conclure que la clientèle émergente à besoins spéciaux opte davantage pour les collèges privés que pour les cégeps publics. (p.86)

- 4- Est-ce que le lieu de naissance (parents et élèves) influence le choix d'un collège privé ou public?

Oui, dans les deux cas. Les élèves dont au moins un des deux parents est né à l'extérieur du Canada ont davantage tendance à fréquenter un cégep privé. (p. 88)

- 5- Est-ce que le succès scolaire au secondaire incite davantage les élèves à choisir les collèges privés?

Oui, une plus grande proportion d'élèves dont la moyenne oscille entre 80 % et 99 % décide d'aller au privé. (p. 93)

- 6- Est-ce que les enfants de parents qui ont eux-mêmes fréquenté un collège privé sont plus susceptibles de la fréquenter à leur tour?

Oui, la décision d'un élève de s'inscrire dans un cégep privé n'est pas étrangère au fait que les parents aient eux aussi fréquenté le secteur collégial privé. (p. 96)

- 7- Est-ce que le niveau de scolarité des parents influence le choix d'un collège privé ou public?

Oui, la scolarité universitaire des parents semble exercer une influence sur le choix que font les finissants du secondaire privé quant à leur avenir au collégial (p. 100)

- 8- Existe-t-il des différences quant aux raisons motivant le choix d'un collège privé ou public chez les élèves qui optent pour un programme préuniversitaire ou un programme technique?

Les élèves se dirigeant dans un programme technique ou préuniversitaire évoquent sensiblement les mêmes raisons pour motiver leur choix d'une institution collégiale, qu'elle soit privée ou publique. (p. 105)

- 9- Chez les élèves hésitant beaucoup, quelles sont les raisons clés qui permettent de prendre une décision sans appel concernant leur collège (privé ou public)?

Les facteurs décisifs varient beaucoup selon que l'élève choisisse de s'orienter vers le privé ou le public. Ainsi, le premier facteur pour choisir le privé est la qualité de la formation offerte. Pour ceux qui optent pour le public, le facteur décisif qui vient en tête de liste est le choix de programme. (p. 110)

- 10- Est-ce que les élèves optant pour les institutions privées hésitent davantage à choisir leur collège que ceux allant vers le public?

Oui, les élèves ayant choisi le collégial privé sont plus nombreux à affirmer avoir beaucoup hésité. (p.106)

11- Quelles sont les principales raisons évoquées par les élèves pour justifier le choix de ne pas s'inscrire au collégial?

Le désir de poursuivre une formation professionnelle hors du milieu collégial est la raison la plus souvent citée. Viennent ensuite les projets de voyage, suivis de près par les résultats scolaires. (p.60)

12- Quelles sont les universités que cherchent à fréquenter les élèves allant au collégial privé? Ces universités sont-elles les mêmes pour les étudiants qui fréquenteront le collégial public?

L'Université McGill est particulièrement prisée par les élèves qui optent pour le collégial privé. Les universités de Montréal et de Sherbrooke récoltent la faveur de ceux qui choisissent de poursuivre au public. (p. 115)

13- Quels sont les domaines dans lesquels veulent travailler ceux qui quittent le réseau collégial?

Ils se dirigent principalement vers des emplois dans les services publics (policier, pompier, etc.), l'administration et les arts (incluant la culture, le sport et les loisirs). (p. 118)